L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1478 - VENDREDI 1er JUIN 2018 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

ROLLAND Épandeurs



Distributeur exclusif Nièvre Depussay

Nevers	06 03 79 10 69
Alluy	06 03 75 39 25
Luzy	06 01 28 65 29
Perroy	06 03 77 79 40

Projet de loi Egalim

Les principales mesures du volet «*alimentation saine et durable*»



Photo: Réussir

L'examen «marathon» du projet de loi issu des États généraux de l'alimentation s'est poursuivi ce week-end, avec l'examen du second volet portant sur «l'alimentation saine et durable». Les principales mesures votées par les députés concernent les produits phytosanitaires, le bien-être animal et la traçabilité.

Page 3



Photo : M. Portier

Encarts: SV Pro - Delta Force (sur certains cantons)

Côte d'Or

› Cuma

Très chère mécanisation



Nièvre

› Sicafome

Une année solide



Photo: Brigitte Ragougneau-Sicafome

Yonne

› FDSEA de l'Yonne

L'avenir se construit aujourd'hui



Photo : M. Portier

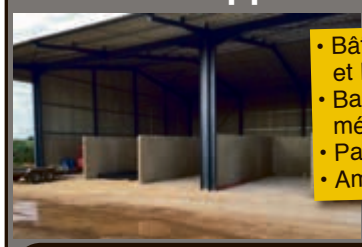
G. BUCHEZ

Secteurs :
Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert
Autun
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

ENCORE QUELQUES MACHINES DISPONIBLES !
Faucheuses - Faneurs - Andaineurs - Presses



METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois/Bardage métallique
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

Route de Bourgogne - 58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
metal.construction58@gmail.com - www.metalconstruction.fr

Sommaire

Côte-d'Or

04 • Cuma: Très chère mécanisation
05 • Jeunes agriculteurs: Un très joli marché
06 • Elvéa 21-89: Des raisons d'espérer

Nièvre

07 • Marché aux cadrans: Sicafome : une année solide
08 • Économie: Le projet «Aider» enfin finalisé
09 • Pisciculture: Comme un poisson dans l'eau

Yonne

10 • FDSEA 89: L'avenir se construit aujourd'hui
11 • Cecna: Pierrick Drevillon prend les rênes de la coopérative
12 • Chambre d'agriculture: Dernière session avant moissons

Région - France

13 • MSA Bourgogne: Agir pour ne pas subir…
14 • Afdi BFC: Des partenariats stratégiques et efficaces

Dossier

15-22 • Spécial travail du sol

Infos Services

23 • Firmes & Machinisme
24-25 • Analyse & Tendances
26-27 • Petites annonces
28-31 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries : Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne

Jérôme Despey (FNSEA) et Samuel Vandaele (JA)

«Nous souhaitons dire au gouvernement : choisissez l'agriculture française !»

Depuis maintenant de nombreux mois, nous nous battons pour assurer un avenir à l'agriculture française en lien avec les attentes sociétales. L'objectif que nous poursuivons est d'abord de retrouver de la valeur pour l'ensemble de nos productions et aussi, bien sûr, d'alléger les charges qui pèsent sur nos exploitations et qui plombent notre compétitivité. Malgré les efforts fournis, des lignes rouges sont aujourd'hui franchies. Le gouvernement fait des promesses qu'il ne tient pas. En plein examen de la loi qui fait suite aux Etats Généraux de l'Alimentation, alors que les agriculteurs sont prêts à s'engager pour toujours mieux répondre aux attentes de la société, nous attendons plus de cohérence.C'est aujourd'hui le modèle agricole familial que nous défendons qui est remis en question par des décisions incompréhensibles du gouvernement, parmi lesquelles on peut déjà citer, pour ces derniers mois, la baisse des 7 points sur les cotisations sociales, la remise en cause du CICE et du TODE, qui impactent le coût du travail, les arbitrages en urgence pour financer le deuxième pilier de la PAC, les charges supplémentaires en matière environnementale, le plan Loup, etc. Et à cela s'ajoute aujourd'hui l'incompatibilité entre les exigences imposées à la production française et les accords commerciaux de libre échange conclus ; cette incohérence est inacceptable. Le gouvernement se moque de nous et continue de considérer l'agriculture comme une variable d'ajustement, en contradiction avec l'esprit des Etats Généraux de l'Alimentation !Comment défendre des plans de filières ambitieux, comment composer avec cette concurrence déloyale de produits importés, qui ne respectent pas les normes de la production française : importations du Mercosur, importation d'huile de palme… Tous nos secteurs de productions sont concernés.Il est grand temps que le gouvernement nous entende, c'est pourquoi, nous allons nous mobiliser à l'échelle nationale. Mi-juin, dans l'ensemble de nos régions, nous allons bloquer des sites stratégiques, symboles des distorsions de concurrence que le gouvernement nous impose. L'occasion de lui dire, une bonne fois pour toutes : choisissez l'agriculture française. Nous souhaitons que l'ensemble des agriculteurs se retrouvent, toutes filières confondues, sur tout le territoire, pour porter ce message, haut et fort.

▸PRI info

Côte-d'Or « Je transmets mon exploitation. Et vous ? »

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts… n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-40-99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Répertoire Départ Installation : pour vous aider à transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

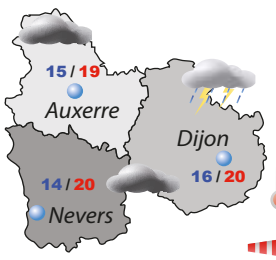
Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite. Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95

la météo présentée par Dijon Céréales

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 1 Juin

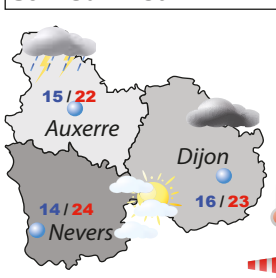


Instable
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et quelques orages localement.

T° mini : 14 à 16°C
T° maxi : 17 à 20°C
Vents : Ouest 10 km/h

Saint Justin
Soleil : 05h54 - 21h44
Lune : N.C. - 08h16

Samedi 2 Juin

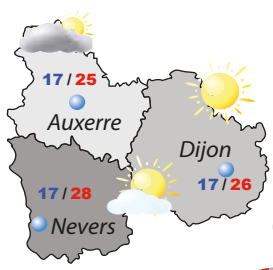


Instable
Ce samedi sera partagé entre éclaircies et précipitations orageuses par endroits.

T° mini : 14 à 16°C
T° maxi : 20 à 23°C
Vents : Nord-Est 10 km/h

Sainte Blandine
Soleil : 05h53 - 21h45
Lune : 00h09 - 09h07

Dimanche 3 Juin



Beau temps
Le soleil sera bien présent et localement accompagné de quelques nuages.

T° mini : 16 à 18°C
T° maxi : 23 à 26°C
Vents : Est 10 km/h

Saint Kevin
Soleil : 05h52 - 21h46
Lune : 00h50 - 10h03

Prévisions à 7 jours

Lundi 4 Juin au Mercredi 6 Juin

De nombreuses précipitations orageuses en perspective.

Vents : Sud à 10 km/h
T° mini : 16 à 18°C T° maxi : 25 à 27°C

Du Jeudi 7 Juin au Dimanche 10 Juin

Les précipitations persisteront et resteront accompagnées d'orages.

Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini : 15 à 17°C T° maxi : 24 à 26°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Projet de loi Egalim

Les principales mesures du volet «*alimentation saine et durable*»

L'examen «marathon» du projet de loi issu des États généraux de l'alimentation s'est poursuivi ce week-end, avec l'examen du second volet portant sur «l'alimentation saine et durable». Les principales mesures votées par les députés concernent les produits phytosanitaires, le bien-être animal et la traçabilité.

A l'assemblée nationale, les débats vont bon train autour du projet de loi sur l'agriculture et l'alimentation. Après le volet « équilibre des relations commerciales », ils ont ensuite porté sur une alimentation saine et durable, mais il y est beaucoup question de pratiques agricoles. Les députés devaient encore débattre au soir du 28 mai du sujet brûlant de la séparation de la vente et du conseil en matière de produits phytosanitaires.

La sortie du glyphosate ne sera pas inscrite dans la loi

Le député Matthieu Orphelin (LREM) a proposé dans la nuit du 28 au 29 mai un amendement afin de définir dans la loi l'engagement pris par le président de la République de sortir du glyphosate dans trois ans. Il a assuré que son texte borne les exceptions dans les cas où les alternatives n'existent pas. Mais l'amendement a été rejeté. Le rapporteur Jean-Baptiste Moreau s'y est opposé, estimant qu'il n'a pas besoin d'inscrire la sortie du glyphosate dans la loi pour se rassurer que la parole d'Emmanuel Macron sera tenue. Il a ajouté qu'il est nécessaire de laisser le temps aux scientifiques de trouver des alternatives, et au gouvernement de convaincre l'Europe de réduire les délais de sortie de la molécule. le ministre de l'Agriculture a proposé la mise en place d'une «commission de suivi» associant tous les groupes parlementaires et permettant «d'évaluer à intervalles réguliers les solutions alternatives à cette molécule».

Fin de la construction de bâtiments de pondeuses en cage

Les députés ont adopté le 28 mai un amendement de la majorité, avec avis favorable du rapporteur et du gouvernement, qui vise à interdire «la mise en production de tout bâtiment nouveau ou réaménagé d'élevage de poules pondeuses élevées en cages» à partir de l'entrée en vigueur de la loi. «Cet amendement est le fruit d'une co-construction entre le gouvernement, la commission du développement durable, la commission des affaires économiques et la filière œufs», a précisé la députée LREM Sandrine Le Feur. Les députés ont ainsi renoncé à inscrire dans la loi la promesse du candidat Emmanuel Macron : l'interdiction d'ici 2022 de la vente des «œufs en batterie au consommateur», c'est-à-dire l'interdiction de la vente d'œufs dits coquille issus d'élevages de poules pondeuses élevées en cage.

Expérimentation de la vidéosurveillance dans les abattoirs

L'Assemblée nationale a voté dans la nuit du 27 au 29 mai le principe d'une expérimentation de la vidéosurveillance dans des abattoirs volontaires pour veiller au bien-être animal, plutôt qu'une obligation de caméras, après de vifs échanges. Les députés ont voté à main levée un amendement de Loïc Dombreval (LREM) au projet de loi agriculture et alimentation en faveur de cette expérimentation de caméras aux postes de saignée et de mise à mort, pour deux ans et avec l'accord des représentants du personnel. Ces vidéos seront consultables en interne, à des fins d'autocontrôle, et par les services vétérinaires. Le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert a donné un «avis de sagesse positif» à la mesure, qu'il a présentée comme un «compromis». L'amendement d'Olivier Falorni (non-inscrit) qui prévoyait une obligation de la vidéosurveillance a été rejeté.

Davantage d'informations sur les produits animaux d'ici 2023

Un amendement LREM a été voté à l'arrachée, le 26 mai par les députés, contre l'avis du rapporteur et du gouvernement, qui enrichit les informations fournies aux consommateurs sur l'origine des produits et les pratiques agricoles à partir du 1er janvier 2023. Les informations supplémentaires demandées par les députés sont les suivantes : «Nourri aux OGM», pour les denrées alimentaires animales ou d'origine animale issues d'animaux nourris avec des organismes génétiquement modifiés ; «le mode d'élevage», pour les denrées alimentaires animales ou d'origine animale, comme le fait déjà la filière œuf coquille ; «l'origine géographique», pour les denrées alimentaires animales ou d'origine animale ; et le «nombre de traitements par des produits phytosanitaires» sur les fruits et légumes frais. Le rapporteur Jean-Baptiste Moreau et le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert ont rappelé qu'une expérimentation est en cours - jusqu'en 2019 - sur l'origine du lait et des viandes dans les produits transformés, qui a été négociée avec la Commission européenne.

Vers un meilleur étiquetage de l'origine du vin en 2019

Les députés ont adopté un amendement visant à renforcer l'affichage de l'origine des vins. Les nouvelles règles, qui entreraient en application au 1er janvier 2019, imposent que la mention du pays d'origine soit indiquée de «manière à être visible immédiatement par le consommateur». Les députés souhaitent lutter contre certains étiquetages de vins étrangers qui induiraient selon eux le consommateur en erreur: il s'agit, expliquent-ils de présentations qui « donnent à penser que le vin est français» (ex. nom typiquement français du domaine) mais sur lesquelles le pays d'origine est indiqué «en petit, au dos de la bouteille, de manière peu lisible pour le consommateur». Un autre amendement a été adopté le même jour qui révise l'étiquetage du vin en restauration. Les députés souhaitent que les professionnels de la restauration indiquent « de manière lisible, sur les cartes proposées aux consommateurs dans les restaurants, l'origine géographique des vins mis en vente sous forme de bouteille, de pichet et de verre. »

Vers la fin des incitations commerciales sur les produits phytos

Les députés ont adopté l'article 14 qui interdit les incitations commerciales sur les produits phytopharmaceutiques et prévoit une amende administrative en cas de manquement à l'interdiction. Tous les amendements ont été rejetés après avis défavorables du rapporteur Jean-Baptiste Moreau et du ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, excepté celui du gouvernement, qui donne compétence à la DGCCRF pour contrôler le respect des dispositions du texte. Un article additionnel a également été rejeté, après un avis défavorable du rapporteur comme du ministre, qui confiait à l'Observatoire des prix et des marges l'évaluation économique de ces mesures.

L'expérimentation de l'épandage de phytos par drones ne concernera pas que la vigne

Après avoir rejeté les amendements de suppression proposés par l'opposition de gauche, les députés ont adopté un amendement LR élargissant l'expérimentation de l'épandage par drone à toutes les cultures, et non plus seulement à la vigne ; l'expérimentation reste réservée aux surfaces présentant une pente égale ou supérieure à 30%. Cet élargissement a été validé après que d'autres amendements, LREM, ont été adoptés qui limitent l'expérimentation «aux produits autorisés en agriculture biologique» ou «faisant l'objet d'une certification Haute valeur environnementale 3 (HVE3)», à la satisfaction des députés socialistes. Initialement partisans du retrait de l'expérimentation, les socialistes arguaient notamment que des dérogations existent déjà pour les fortes pentes, comme dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.

AGRA PRESSE

Les dernières mesures du volet économique

Le 25 mai, les députés ont finalisé l'examen du volet «économique» du projet de loi, portant sur les relations commerciales.
Le député LREM Grégory Besson-Moreau met en avant l'importance de deux amendements, passés inaperçus, révisant la réforme de la contractualisation. Ces deux textes permettraient aux interprofessions qui vont élaborer les contrats types de «mettre en place des révisions de prix annexées aux coûts de revient», explique-t-il. Selon le député En marche, ces dispositions doivent permettre d'éviter que ne se reproduise la pénurie de beurre de cet hiver dans les rayons des GMS, qui n'avaient pas révisé les prix à la hausse avec assez de réactivité.
Par ailleurs, les députés ont rejeté plusieurs amendements de l'opposition qui visaient à limiter les rapprochements non capitalistiques des enseignes de grande distribution, via les centrales d'achats.
Les députés ont adapté dans le Code rural français de récentes évolutions de la jurisprudence européenne permettant l'échange «d'informations stratégiques» entre producteurs d'une même OP ou d'une même AOP.
Un peu plus tard, un amendement du rapporteur Moreau a été adopté qui donne la possibilité aux interprofessions d'établir des «clauses de répartition de la valeur», comme prévu par le règlement européen Omnibus.
Enfin, les marques de distributeur (MDD) ont été intégrées au projet d'ordonnance portant sur l'encadrement des promotions qui fait l'objet, dans le projet de loi, d'un texte d'habilitation à agir par ordonnance.

en bref

Phytos La séparation de la vente et du conseil a été adoptée

L'article 15 du projet de loi issu des États généraux de l'alimentaiton visant à organiser la séparation du conseil et de la vente des produits phyto a été adopté le 29 mai. En revanche les nombreux amendements qui ont été déposés, notamment par les députés LR, ont tous été rejetés. Ces amendements proposaient de supprimer l'idée que la vente et le conseil soient incompatibles, ou bien que la séparation avec la vente ne porte que sur la facturation, le conseil annuel, ou encore avec le conseil stratégique pluriannuel. Rien n'est passé. «*C'est bien essayé*, a répondu Jean-Baptiste Moreau, *mais il ne faut pas être hypocrite*». Les députés opposés à cette séparation de la vente et du conseil ont insisté sur les conséquences économiques et pour les agriculteurs «*en créant de nouvelles charges*», a ainsi expliqué Vincent Descoeur (LR), d'où une perte de compétitivité.

Loi Egalim Pas d'interdiction des produits importés contenant des pesticides proscrits

Les députés ont rejeté une série d'amendements visant à interdire l'importation de denrées alimentaires contenant des résidus de produits phyto proscrits dans l'Union européenne. Un avis défavorable avait été émis, tant par le rapporteur que par le ministre de l'Agriculture. Le rapporteur Moreau a pointé un manque de contrôleurs à l'entrée de l'UE pour détecter ses substances interdites. Autre argument du député, la nécessité de contrôler les modes de production dans les pays d'origine.

Glyphosate Le ministre lance l'idée d'une «commission de suivi»

Dans la nuit du 28 au 29 mai, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Agriculture a proposé la mise en place d'une commission de suivi associant tous les groupes parlementaires, et permettant «d'évaluer à intervalles réguliers les solutions alternatives à cette molécule». «Je m'engage à informer la représentation nationale de l'état d'avancement de la recherche et de la science sur le dossier», a-t-il déclaré. Stéphane Travert a martelé les engagements du gouvernement et répété encore qu'il n'y aurait «pas d'interdiction sans solution pour les agriculteurs». Il a exigé que soient recensées toutes les alternatives au glyphosate et les situations d'impasse et appelé les filières à prendre des engagements.

Cuma

Très chère mécanisation

L'antenne Côte-d'Or de la Fédération Cuma Bourgogne a tenu son rendez-vous annuel à Savigny-le-Sec. Les charges de mécanisation étaient notamment à l'étude.


Guillaume Lecuret a de nouveau souligné la force du collectif.

Le rendez-vous annuel de l'antenne Côte-d'Or de la Fédération Cuma Bourgogne s'est notamment penché sur les charges de mécanisation, le 15 mai à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec. Comme l'a rappelé le conseiller Jérémie Nobs, celles-ci représentent une part très importante des charges de l'exploitation (30 %).

Dans les systèmes de grandes cultures, ces charges de mécanisation n'ont fait qu'augmenter ces dernières années (+ 121 euros de l'hectare entre 2005 et 2015, soit une hausse de + 40 % en seulement 10 ans). *«Les explications sont multiples : le prix du matériel a augmenté, il y a eu aussi une sur-mécanisation due à la politique fiscale, ainsi qu'un investissement dans du matériel difficilement rentabilisable en grandes cultures, je pense notamment aux télescopiques»*, indique Jérémie Nobs.

Cap sur Mécaniste

Face à ce constat, le conseiller de la Chambre d'agriculture a rappelé les atouts de la méthode nationale Mécaniste, datant de plusieurs années mais faisant toujours ses preuves : *«celle-ci permet de se situer et de voir quels postes ne vont pas. Dix-sept exploitations ont suivi une formation l'an passé en Côte-d'Or et certains exploitants ont eu des surprises. La méthode Mécaniste est proposée sous forme individuelle ou collective. Cela vaut vraiment le coup de s'y intéresser, surtout lorsque l'agriculteur est à l'aube d'une reprise d'exploitation, d'un changement de typologie, d'une restructuration, d'une diversification ou bien d'une mise en place d'un travail en commun. Une vision des charges à cinq ans est permise. Dans un premier temps, l'agriculteur peut d'abord utiliser le Flash' Méca, une méthode simple et rapide permettant de déceler d'éventuels problèmes de sur-mécanisation»*.

De nombreux services

Pour Guillaume Lecuret, président de l'antenne Côte-d'Or de la Fédération Cuma Bourgogne, *«bien plus d'exploitants devraient se pencher sur la question des charges de mécanisation»*, surtout dans ce contexte agricole difficile : *«le chiffrage de ces charges paraît pourtant essentiel, leur inertie est importante. Les charges de mécanisation doivent représenter une vigilance de tout instant»*. Guillaume Lecuret a ensuite vanté l'intérêt de l'investissement collectif : *«c'est toujours plus facile à plusieurs, avec des investissements et des coûts de revient systématiquement moins élevés. À tel point que, même en période compliquée, il ne faut jamais fermer la porte à la réflexion des investissements. Les Cuma et les copropriétés permettent de mieux gérer ses charges»*. Le président a ensuite rappelé les nombreux services proposés par les salariés de l'antenne : *«nous répondons à toutes les demandes. Un certain nombre de Cuma sont à redynamiser suite à un renouvellement des générations pas toujours assuré. L'antenne accompagne ses adhérents dans leurs projets d'investissements, chiffre les coûts prévisionnels, conseille sur l'organisation de chantiers, aide à monter et déposer des dossiers PCAE… Il ne faut surtout pas hésiter à nous contacter»*.

Contacts : 03 80 28 81 90, bourgogne.21@cuma.fr

Aurélien Genest

Salon de l'agriculture

Un seul mot: bravo !

La cérémonie de remerciements d'après-salon s'est déroulée le 15 mai à Dijon.



Quelques mois après la tenue du salon international de l'agriculture, le Conseil départemental et son président François Sauvadet avaient invité les producteurs côte-d'oriens décorés Porte de Versailles du 24 février au 4 mars. Une cérémonie de remerciements a permis à chacun de repartir avec un diplôme du concours général agricole. François Sauvadet a félicité les agriculteurs pour leur investissement permettant à la Côte-d'Or de rester une terre d'excellence. Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture et Marc Frot, président de la commission agricole du Conseil départemental, ont participé à la cérémonie qui a été suivie d'une dégustation des différents produits.

Aurélien Genest

Jeunes agriculteurs

Un très joli marché

Les JA de Pouilly-en-Auxois ont connu un grand succès lors de l'organisation de leur premier marché fermier samedi dernier.



Une partie des JA polliens, le 19 mai.

Près de 700 visiteurs ont participé la semaine dernière au marché fermier des Jeunes agriculteurs de Pouilly-en-Auxois. L'évènement a permis à chacun de passer une très belle journée en compagnie des JA. Viandes bovine, ovine, porcine, miel, œufs, volailles, fleurs et bien d'autres productions et animations étaient proposés au public. L'objectif a été pleinement rempli pour les organisateurs qui ont communiqué sur leur activité et abordé toutes les facettes de leur métier dans la joie et la bonne humeur.

Aurélien Genest

Rencontre

Benoît Laprée fait partie de l'équipe JA de Pouilly-en-Auxois et est à l'origine de l'organisation de ce marché. Le jeune éleveur de 90 vaches Charolaises s'est lancé dans la vente directe en tout début d'année et souhaitait communiquer sur sa nouvelle activité : *«Avec Lisa Griffond, mon apprentie en BTS Acse à la MFR Auxois sud-Morvan, nous avons réfléchi comment nous pouvions procéder. Au départ, nous pensions proposer une simple dégustation de viande sur la ferme, mais l'idée d'organiser quelque chose de collectif a rapidement vu le dessus, sachant qu'un certain nombre d'agriculteurs du secteur réalisent aujourd'hui de la vente directe. Le rendez-vous du 19 mai a permis aux JA de communiquer tous ensemble sur leur métier mais aussi d'aller à la rencontre des consommateurs, qui ne comprennent pas toujours pourquoi nous montons, parfois, manifester en tracteur à Dijon !»*

Depuis janvier, le gérant de la Ferme des Lavières a écoulé quatre vaches par la voie de la vente directe, sous forme de colis de 5, 10 et 20 kg composés de divers morceaux. *«C'est encourageant, d'autant plus qu'il y a de la demande. Les clients sont principalement des locaux, mais j'ai déjà vendu 150 kg de viande à des Parisiens»*, poursuit Benoît Laprée. Installé en 2009, le jeune éleveur engraisse ses animaux, selon les périodes, à l'herbe et aux compléments de céréales produites sur la ferme, avant de les envoyer aux abattoirs de Venarey-Les Laumes ou de Beaune : *«je reçois ensuite la viande sous vide, livrée immédiatement ou stockée dans une armoire réfrigérée qui est mon seul investissement à ce jour. Pour me lancer dans cette nouvelle activité, j'ai suivi une formation dédiée à l'hygiène durant deux jours à Autun et j'ai effectué une déclaration à la DDPP, les démarches sont donc assez simples. Le travail supplémentaire consiste à gérer l'engraissement des animaux, de façon à produire régulièrement tout au long de l'année, et à trouver des clients.*
La vente directe génère davantage de revenus car il n'y a pas d'intermédiaire. La plus-value varie de 500 à 900 euros par bovin».
Contact : 06 33 82 59 55 ou benoit.lapree@gmail.com

Rencontres du Gouvernement

Un ministre en Côte d'Or

Sébastien Lecornu, ministre de la transition écologique et solidaire, s'est rendu à Étormay le 17 mai.

Un an jour pour jour après la nomination du gouvernement, chacun de ses membres a pris part aux *«Rencontres du Gouvernement»*. Vingt-neuf ministres et secrétaires d'État se sont rendus dans 29 départements différents pour répondre aux questions des Français et expliquer la politique du gouvernement.

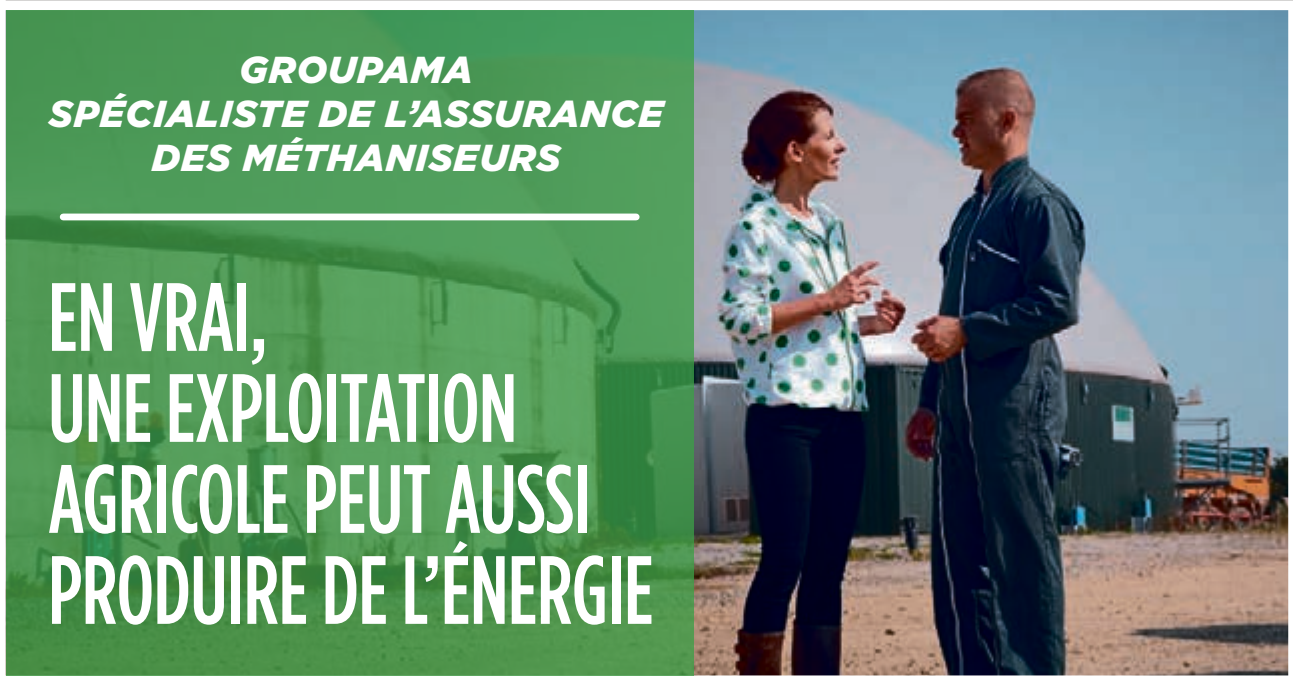
La Côte-d'Or a *«hérité»* de Sébastien Lecornu, ministre de la Transition écologique et solidaire, qui s'est notamment rendu dans le village d'Étormay, près de Baigneux-les-Juifs, où le ministre de l'agriculture Stéphane Travert devait initialement se déplacer le 10 août 2017. La rencontre s'est tenue dans la cour de ferme de Denis Lépy, où de nombreux acteurs du monde agricole ont échangé sur leurs activités.

Ce rendez-vous était particulièrement important pour le territoire du Châtillonnais et du Montbardois, candidat pour expérimenter le contrat de transition écologique, visant à accompagner les collectivités et entrepreneurs *«pour engager la mutation des territoires autour de projets durables»*. Fabrice Faivre, président de la FDSEA, participait à cette visite : *«Les intervenants ont démontré leur dynamisme. Des messages sont passés, de l'utilité de la luzerne à la nécessité de rééquilibrer les soutiens agricoles dans nos zones. Cette visite ne remplace pas celle du ministre de l'Agriculture qui n'a jamais eu lieu. Stéphane Travert est toujours convié ici, nous en profitons pour réitérer notre invitation»*.

Aurélien Genest



Le rendez-vous s'est déroulé chez Denis Lépy.



Groupama sur EXPOBIOGAZ 2018
Strasbourg / 6-7 juin
03 88 81 79 76
Association Agriculteurs Méthaniseurs -de France-
Groupama
la vraie vie s'assure ici
Pour les conditions et les limites des garanties, se reporter au contrat.
Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout 75009 Paris. Document et visuels non contractuels - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - 05/18

► Agenda

03/06 Balade solidaire pour vaincre les maladies rares

Élus et collaborateurs de la Fédération Groupama de Côte-d'Or, accompagnés de toute personne intéressée par la cause des maladies rares, se mobilisent dimanche 3 juin lors de la balade solidaire de Brazey-en-Plaine au profit de l'Argad (Association pour la recherche génétique des anomalies du développement). Fort du succès de l'édition 2017, cet événement organisé par les caisses régionales Groupama, est reconduit cette année. Dimanche 3 juin, chaque marcheur pourra apporter son soutien à l'Argad en participant à l'un des deux parcours proposés à Brazey-en-Plaine. Famille, amis, tout le monde peut participer! Rendez-vous au Parc Magnin de Brazey-en-Plaine. Horaires des départs groupés : 10h et 14h, parcours : 5km et 10km.

05/06 Voyage bio

Interbio et Bio Bourgogne organisent une journée "voyage d'étude" le 5 juin dans l'Ain, celle-ci est consacrée à l'agriculture de conservation en AB. Cette journée comprend une restitution d'essais de longue durée de l'ISARA, ainsi qu'une visite d'exploitation en bio, avec transformation à la ferme (pâte..). Pour plus de renseignements, contacter Alice Dousse (Interbio, alice.dousse@agribiofranchecomte.fr, 06 78 89 55 47) ou Stéphane Grippon (Bio Bourgogne, stephane.grippon@biobourgogne.org, 06 89 27 97 68).

07/06 AG des Irrigants à Fauverney

Le syndicat des irrigants organise son assemblée générale annuelle le 7 juin prochain, Salle Chassagne à Fauverney (21110). Au programme une réflexion sur l'avenir de l'irrigation dans le département dans le cadre d'une adaptation au changement climatique avec F. Levrault, expert agriculture et changement climatique pour les Chambres d'agriculture. Et un tour d'horizon de la situation en Bourgogne Franche-Comté, avec l'intervention de J. Lamonica de la Chambre d'agriculture du Jura. Venez nombreux car cette assemblée générale rappelle Pascal Chaboeuf, président *« représente la vitrine de l'irrigation »*. La crédibilité du Syndicat devant les instances administratives et financières dépend pour une large part de la forte mobilisation des irrigants. Inscription par mail à sabine.ecard@cote-dor.chambagri.fr ou par courrier à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

Elvéa 21-89

Des raisons d'espérer

L'assemblée générale d'Elvéa 21-89 s'est tenue le 24 mai à Vitteaux. Des pistes d'amélioration ont été explorées.



François Deroye, ici au micro, a relayé des éléments encourageants lors de cette assemblée.

Le constat effectué depuis de nombreuses années sur la situation de l'élevage est récurrent. Pour le président d'Elvéa 21-89, les cours des bêtes grasses sont beaucoup trop bas : *«Nous sommes dans une mauvaise situation et nous y restons. Les prix ne permettent toujours pas de rémunérer correctement notre travail. Il y a toujours une cause : les importations, l'importance de la part du haché, les consommateurs qui mangent moins de viande...»*

Malgré ces difficultés, François Deroye a tenté de relayer des éléments positifs au cours de cette assemblée.

Le maintien des cours du maigre, l'augmentation de la population qui compense quelque peu la baisse de la consommation et les États généraux de l'alimentation ont notamment été cités. *«Pour ces derniers, ce serait une grande déception si nous en restions au stade des vœux pieux»*, indique François Deroye, *«il conviendra de suivre les évolutions sur la formation du prix et la valorisation de nos produits. Calculer son prix de revient est une chose, encore faut-il être en mesure de l'imposer. Il faut que la loi permette des avancées sur ce point en accord avec la législation européenne, revue par le règlement dit Omnibus qui maintenant va dans le bon sens»*.

En parallèle, plusieurs initiatives tentent de revaloriser l'image de la production et des produit. *«L'an dernier, lors de son intervention, Jean-Marc Beche avait mis l'accent sur un déficit de communication des éleveurs»*, rappelle le président d'Elvéa 21-89, *«nous devons nous rapprocher des consommateurs pour qu'ils aient une meilleure connaissance de notre métier. Dans le même but, nous trouvons également les signes de qualité. Ceux-ci peuvent être l'élément déclencheur qui redonnera la confiance aux consommateurs»*.

Intervention

Gagner plus avec l'IGP



Régis Taupin, éleveur dans la Nièvre, est revenu sur l'obtention de l'indication géographique protégée (IGP) de la race Charolaise, obtenue en mai 2017 : *«Nous nous battions pour ce signe de qualité depuis une quinzaine d'années, c'est désormais chose faite. L'IGP remplace la marque Charolais de Bourgogne que nous avions mise en place en 2005. Plusieurs mois ont été nécessaires pour requalifier tous les élevages, l'IGP est effective depuis le 1er janvier»*. Le cahier des charges est similaire à celui de la marque, à quelques *«détails»* près. Quelques critères modifient en effet le périmètre de la zone concernée, comme le précise Régis Taupin : *«la marque Charolais de Bourgogne s'étendait aux quatre départements administratifs de l'ancienne région Bourgogne. Suite aux exigences de la commission de l'Inao, qui s'était déplacée par deux fois en 2011 et 2013, il a fallu ajouter plusieurs critères, comme la présence de 70% de prairies permanentes sur les communes concernées. En conséquence, une partie de l'Yonne et de la Côte-d'Or a été exclue du périmètre, nous n'avons malheureusement rien pu faire. Certains éleveurs ne rentrent pas dans l'IGP alors qu'il cotisaient depuis plusieurs années, depuis le début de notre combat, en vue de cette obtention de l'IGP. Nous comprenons logiquement leur déception»*.

Exactement 1505 communes se trouvent aujourd'hui dans le périmètre de l'IGP (dont 350 en Côte-d'Or). Plusieurs communes des régions frontalières font également partie du dispositif (Cher, Loire, Rhône, Ain), pour un total de 700 00 hectares de prairies permanentes.

Régis Taupin espère une valorisation du prix de la viande *«rapide et digne de ce nom»* : *«nous travaillons actuellement la construction du prix. La valorisation déjà obtenue se chiffre aujourd'hui entre 10 et 15 centimes d'euro le kilogramme de carcasse. Nous pouvons nous attendre à nettement mieux, très rapidement. L'organisme de défense et de gestion (ODG) travaille sur des contrats tripartites avec la grande distribution (ou la boucherie traditionnelle) et les abatteurs. L'élevage d'animaux en Charolais de Bourgogne représente un coût supplémentaire qu'il va falloir intégrer. Le coût de revient se situe entre 4,1 euros et 4,2 euros le kilogramme de carcasse, alors que le standard est davantage à 3,5 euros. Nous allons construire un prix pour que tout le monde soit gagnant. La grande distribution a l'air de vouloir jouer le jeu suite aux États généraux de l'alimentation, je suis optimiste»*.



Marché aux cadrans

Sicafome : une année solide

Sicafome, qui fête cette année son 35ème anniversaire, tenait son assemblée générale le vendredi 25 mai dernier. L'occasion de dresser un état des lieux de la filière et du niveau des ventes.



Brigitte Ragougneau-Sicafome

Philippe Martin, le président de la Sicafome (micro en main) a animé les travaux de l'Assemblée Générale.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas à Sicafome. 2017 fut une année délicate où les parts de marché ont été difficiles à maintenir. Chez les bovins, le nombre de bêtes présentées est en diminution de 4,7 %. Le volume des ventes lui aussi diminue de 3,5 % soit un effectif de 47 457 bovins vendus en 2017 (ce qui représente un total de 1 728 bêtes en moins). Néanmoins, il faut souligner que le taux d'invendus pour cet exercice est en nette baisse de 8,6 %. En revanche, le prix de vente moyen du bovin, en légère augmentation, n'atteint toujours pas son niveau de 1989. (1 042 € en 2017 contre 1 046 en 1989). Selon Sicafome, la FCO apparue durant l'exercice, a pénalisé le marché, puisque les animaux de la Saône et Loire et de la Côte d'Or ne pouvaient plus participer aux ventes des mois de novembre et décembre. La seconde explication est due à une diminution du nombre de vêlages qui semble être une tendance de fond dans notre département, et sur l'ensemble du territoire national.

Chez les ovins, la situation est meilleure. Le prix tout d'abord n'a pas évolué depuis l'année dernière. Il est toujours de 113 €. Les effectifs ovins présentés sont en augmentation de 1,4 % soit un volume total de 23 377 moutons. À noter toutefois, une légère diminution des bêtes vendues, moins 303 moutons sur l'exercice 2017. Pour Martial Tardivon, responsable des ventes à Sicafome, «*il faut être vigilant à soutenir le marché correctement*» «*Idéalement, il faudrait que les éleveurs nous apportent en moyenne 1 200 bovins par semaine pour que le marché continue à être compétitif*» prévient-il. D'autant plus que «*les frais de marché sont les plus faibles de France et ils n'ont pas évolué depuis 35 ans*» tient à souligner Martial Tardivon. Enfin, Sicafome va poursuivre ses expérimentations de ventes en vidéo. Mais ces dernières «*n'ont pas vocation à remplacer les ventes physiques*» précise Martial Tardivon.

Un marché tourné vers la relation de confiance

Le résultat financier est très favorable cette année. Aussi, pour dynamiser son marché et récompenser acheteurs et vendeurs fidèles, Sicafome poursuit et renforce son système de ristourne. Une réduction de 32 % des frais de marché sera remboursée cette année pour les vendeurs qui auraient réalisé 80 % de leurs transactions avec le marché, et les acheteurs bénéficieront d'une remise à partir de 100 000 euros d'achats. Une manière de contractualiser la relation de confiance. Parmi les autres nouveautés, la salle 1 va être entièrement rénovée. Au programme : construction d'un ring bascule avec des portes automatiques. Ce qui va permettre de donner un peu de rythme aux ventes. Dans la rubrique travaux c'est aussi la mise en place d'un système de vidéo surveillance. Enfin, un partenariat avec le Herd-Book Charolais est envisagé pour développer les ventes de reproducteurs.

THÉOPHILE MERCIER

Une première vente aux culards réussie

Le comité des foires a organisé le 18 mai dernier, dans les locaux de la Sicafome, la première vente aux culards de l'année. «*Sur 250 animaux présentés, seuls 18 sont restés invendus*» a précisé Alain Guinot, le président du Comité des Foires. Les prix se sont envolés pour atteindre 4 100 euros pour la bête la plus chère (une blanc, bleu). Le prochain rendez-vous du comité des foires est fixé au 27 juillet à la Sicafome.

Made in Viande à la Sicafome

Le marché aux Cadrans s'associe au mouvement national est vous donne rendez-vous dans ces locaux le 5 juin prochain.
Au programme : visite du Cadran et découverte de deux ventes aux enchères en simultané dans les deux salles de ventes.
Dégustation de viande bovine. Visite de 9h à 12h
Comité des foires de Moulins-Engilbert. Champs de Foire, 58290 Moulins Engilbert. À l'occasion de la foire mensuelle, dégustation de viande charolaise et découverte du quotidien de l'élevage bovin. 9h-13.

En bref

Magalie Fourier quitte la Chambre d'agriculture



Beaucoup de monde jeudi 17 mai pour assister au départ de Magalie Fourier de la Chambre d'Agriculture. Collègues, amis et éleveurs s'étaient donné rendez-vous pour ce moment d'émotion. Après quinze ans de service, l'assistante technique en culture, élevage et environnement, a décidé d'évoluer. Elle part au CER France à Châtillon-sur- Seine en Côte d'Or pour un poste d'assistante technique.
Arrivée à la Chambre en 2003 en tant que secrétaire, son poste n'a cessé d'évoluer. Elle avait un rôle de soutien administratif à la fois pour les conseillers de la Chambre mais aussi auprès des agriculteurs. Elle avait également en charge la gestion des groupes d'épandage et des plans de fumures. Puis parallèlement, elle s'occupait du Ceta et du Geda. Elle quitte donc ses fonctions à la fois triste «*car ce poste m'a apporté beaucoup d'échanges*» mais aussi «*ravie de pouvoir rebondir sur un nouveau projet*».
Un recrutement est en cours. Une trentaine de CV ont déjà été reçus. Sa remplaçante devrait être connue dans les prochaines semaines.

THÉOPHILE MERCIER

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40

DETECVEL
LE SPÉCIALISTE DE LA VIDÉO DE SURVEILLANCE D'ÉLEVAGE
Déplacement
360°
100°
NUMÉRIQUE
VISUALISATION
• Tablette tactile
• Smartphone
• PC
• Téléviseur
TRANSMISSION
• Numérique
• Fibre optique
• Hertzien homologué
• Cablé
MORTE SAISON
• Vente Installation Maintenance
• SAV efficace et rapide • Image de qualité
CENTRE DETECVEL BOURGOGNE
71320 La Boulaye - Tél. 03 85 79 62 60 - www.michelviard.com

Agendas

08/06 Rallye de conduite de Génisses.
Le groupe Alsoni Conseil Elevage et la Chambre d'Agriculture organisent une visite d'exploitation dans le cadre des rallyes de conduites de génisses de renouvellement. L'objectif est d'étudier sur le terrain les bonnes pratiques à adopter avec les bêtes. Rendez-vous de 14h à 17h chez Christian Brossut. Lieu-dit les Velins -58390 Dornes.


V-MAT Construction
Dallage Béton
Bâtiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
V. UREK - 06 80 47 34 55
contact@vmat-dallage-chape.fr

Économie

Le projet «Aider» enfin finalisé

Dans les tuyaux depuis deux ans, le projet *«Aider»* est aujourd'hui terminé et sur le point d'être mis en place. Ce dossier national comprend deux parties : la première qui est la plus aboutie, comprend la transformation de la ferme du Marault et la Restauration Hors Foyer. La seconde : le Projet Agricole Territorial est actuellement encore en discussion. Retour sur l'origine du projet et ces derniers développements.

Il aura fallu du temps à l'ensemble des acteurs pour aboutir à un accord, mais aujourd'hui ce projet *«Aider»* est enfin sur la table. Né d'un appel à projet de l'État, il a abouti aujourd'hui à la nomination d'un animateur sur la Restauration Hors Foyer (RHF) et sur la transformation de la ferme du Marault, restée coquille vide depuis de nombreuses années. La volonté du département était de sécuriser pour la restauration collective ce qui se fait déjà dans la Nièvre, à savoir : expérimentation d'approvisionnement local, développement de fermes maraîchères, et introduction hebdomadaire d'un produit local. Aujourd'hui, le Conseil départemental souhaite mettre en relation producteurs et acheteurs (cuisine centrale, collèges et établissements publics de santé…) au travers d'une plateforme en ligne. Cette mise en relation va se faire sous forme d'appels d'offres. Problème à ce jour, cette interface numérique n'est toujours pas matérialisée. Néanmoins, le département a découpé la région en sept zones avec dans chacune d'entre elles deux ou trois collèges à livrer. À ce jour, les représentants départementaux affirment pouvoir approvisionner en viande locale 23 établissements sur 25. En revanche pour ce qui est des établissements publics de santé, rien n'est encore acté pour le moment.

Plusieurs plans d'actions sur la table

Pour mener à bien son projet, le département compte sur la mobilisation du monde agricole. Pour les inciter à rejoindre le mouvement, le Conseil départemental annonce le déblocage de 600 000 à 800 000 euros sur trois ans. Cet argent sera distribué aux communautés de communes et pourra servir entre autre à l'achat de foncier, de bâtiments ou de matériel. Autre moyen d'action, la lutte contre le gaspillage alimentaire. 6 000 à 12 000 euros par collèges pourraient être ainsi économisés selon Goselyn Gerrin, adjoint au Conseil départemental.

Au final, ce projet encore expérimental doit s'étaler sur deux ans. Du côté de la profession, on accueille ce projet avec scepticisme à l'image d'Emmanuel Bernard, président de la section bovine à la FDSEA. *«Pour moi, nous sommes encore dans l'affichage. Néanmoins, si ce projet peut valoriser notre territoire, je suis prêt à y adhérer»*.

Le renouveau du Marault

C'est l'un des volets du plan «Aider» finalisé entre les représentants de l'État et le Départ tement : la transformation de la ferme du Marault. L'association Agropole qui gère le site se fixe pour cela plusieurs objectifs. Premièrement, mettre en place des tests et des actions de démonstrations des bonnes pratiques agricoles.

Développer le volet innovation.

Enfin, devenir un lieu de projets, d'échange, d'expérimentations et de vulgarisation. Ce renouveau du Marault se déroule en trois phases : une première phase de travaux avec 700 000 euros investis par le Conseil départemental pour la mise aux normes énergétique du bâtiment central. 800 000 euros injectés également par le Marault pour la réalisation des travaux d'aménagements d'un espace traiteur et d'une salle de restauration. La fin de ces travaux est programmée pour décembre 2018. La deuxième phase est réservée à la mise en place d' *«Agri Tech»* (voir ci-contre). Et la troisième, est dédiée à des tests et démonstrations de bonnes pratiques agricoles (voir ci-contre).



La grande salle de restauration en cours de rénovation.

Zoom sur...

Le projet Agri Tech

Ce projet a pour vocation dans un premier temps, la construction sur le site du Marault d'un démonstrateur dédié aux nouvelles technologies.
Cet outil appelé Smart Agri est d'envergure régionale et vise à accélérer le développement des faiseurs de solutions techniques et technologiques à destination des polyculteurs-éleveurs. Ce projet est soutenu par l'Agropole du Marault, la Chambre d'agriculture, CER France et les collectivités locales (agglomération de Nevers et Conseil départemental). Plusieurs événements ponctuels vont être mis en place afin de favoriser cette mise en relation. 6 thématiques ont été retenues pour les démonstrations : exploitation agricole, élevage, surfaces agricoles, transformation, commercialisation et énergie.
Ce projet doit être finalisé pour juillet prochain afin de mettre en place les démonstrations pour l'automne 2018.
L'autre volet de ce projet c'est le développement d'un *«Tiers Lieu»* qui comprendrait à la fois un muséum et un parcours pédagogique sur l'histoire de la Ferme du Marault, mais également la mise en place d'un FAB Lab avec des espaces de travail partagé. Objectif : mobiliser un collectif de futurs utilisateurs en plus des agriculteurs et OPA déjà impliqués.

Production agricole

C'est le troisième et dernier volet du renouveau du Marault : la production agricole et les démonstrations des bonnes pratiques. L'objectif : promouvoir la capacité de la race Charolaise à valoriser l'herbe en s'appuyant sur le pâturage dynamique. Un aménagement de parcelles a déjà eu lieu. Un suivi est actuellement mis en place par les étudiants du Legta de Challuy dont les résultats seront connus en octobre 2018. Parallèlement, avec le service Grandes Cultures de la Chambre d'agriculture, une expérimentation pluriannuelle est en cours. L'idée est d'étudier les recours possibles pour limiter les intrants. Pour les années futures, l'Agropole du Marault souhaite associer les entreprises de l'agroéquipement, start-up et universitaires pour leur permettre de tester et promouvoir leurs expérimentations à l'occasion de différentes interventions saisonnières.

Fenaison

L'ensilage a débuté

Après l'enrubannage il y a quelques semaines, l'heure est venue pour les exploitants du département de démarrer l'ensilage. Un démarrage quelque peu perturbé par les pluies importantes de ces derniers jours.



Une partie de l'équipe se relaye pour tasser le tas d'herbe pour limiter les entrées d'air.

« *Il n'y avait pas une minute à perdre*». C'était le coup de feu la semaine dernière à la ferme du Rompoué située sur la commune de Chougny.
Jérôme Debout et ses collègues avaient du pain sur la planche. 70 ha sur les 540 ha que compte l'exploitation étaient à ensiler. *«Nous débutons cette année avec 15 jours d'avance»* explique le gérant de l'exploitation.

Il faut dire qu'entre les 50 millimètres de pluies relevés dans certains secteurs de la Nièvre à la mi-mai et le retour du soleil, les conditions de pousse de l'herbe étaient optimales. Ce chantier a mobilisé pas moins de 7 personnes dont Clément un apprenti. Il est chargé de faucher et de faire les andains pendant qu'Olivier conduit l'impressionnante ensileuse auto-chargeuse. Les autres salariés eux, sont chargés de tasser le tas d'herbe avec les tracteurs pour ne pas que l'air s'y infiltre et que le fourrage pourrisse.
«L'avantage de l'ensileuse auto-chargeuse, c'est qu'elle nous permet de faire les chantiers de manière autonome» nous explique Olivier au volant de sa machine. Il poursuit *«le seul inconvénient, c'est qu'il ne faut pas avoir les parcelles trop éloignées de la ferme car la remorque est vite pleine»*. Le volume de l'engin justement est de 31 m2. Olivier en remplit environ deux remorques par hectare. *«Ce fourrage va nous servir à nourrir nos 380 vaches pendant l'hiver»* espère Jérôme Debout.
Pour ce début de campagne, la ferme du Rompoué a réalisé 1 500 m^3 d'herbes. *«Si le temps se maintient ainsi, on sera sur une bonne campagne»*.

Théophile Mercier

Pisciculture

Comme un poisson dans l'eau

Les pisciculture du Morvan situées à Vermenoux et Corancy sont en pleine transformations. Cette exploitation spécialisée en salmoniculture s'est lancée dans un projet d'agrandissement sur son site de Corancy. Un bâtiment de transformation est en train de sortir de terre. Visite du chantier avec le responsable de l'exploitation Nicolas Finance.



Nicolas Finance, le directeur de l'exploitation devant ses bassins extérieurs sur le site de Vermenoux.



Les bassins d'élevages à Vermenoux.



Le bâtiment de transformation sur le site de Corancy.

Il n'a pas une minute à lui ! Nicolas Finance, le directeur des pisciculture du Morvan est sur le pont. Depuis un an, il a lancé, avec ses quatre salariés, l'un des projets le plus important dans la vie son exploitation : la construction d'un bâtiment de transformation. Son activité est basée sur la production et le repeuplement des poissons.
Toute la chaîne de croissance est maîtrisée de A à Z à cheval sur les deux sites. 75 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est constitué de ventes de repeuplement et le reste vient des ventes en produits transformés. Plusieurs types de poissons sont élevés : l'arc-en-ciel ; la fario ; le saumon de fontaine et de l'ombre commun. Actuellement vingt-neuf tonnes sont produites chaque année, douze à Vermenoux et dix-sept à Corancy.
Le début du processus se situe à Vermenoux, pour des poissons allant de zéro à six grammes. Ils sont élevés dans seize bassins allant de quatre cents à dix mille litres. Une fois les six grammes atteints, les poissons sont envoyés à Corancy pour être élevés. Nicolas Finance espère à terme atteindre les 60 tonnes de poissons et augmenter la population d'alevins en reproduction.

Une exploitation tournée vers l'enseignement

L'une des particularités de l'exploitation c'est qu'elle accueille environ 90 élèves du Legta du Morvan par semaine. Parmi les projets pédagogiques celui de la micro-entreprise. Elle permet aux élèves de se familiariser avec le monde du travail. Mais pour l'heure à Corancy, les ouvriers s'activent pour faire le maximum avant l'été. À l'intérieur du bâtiment : une chambre froide ; un atelier de transformation ou encore une conserverie. *«Tout ne sera pas prêt en même temps»* prévient Nicolas Finance.

«Nous nous laissons du temps pour faire les choses correctement» poursuit-il. *«Normalement si tout va bien, l'atelier de transformation sera opérationnel en septembre 2018»* espère-t-il. *«À la rentrée il nous faudra faire vite si nous voulons obtenir les homologations DLUO. Nous souhaitons faire du poisson sous vide à trois ou quatre jours. Pour cela, il faut envoyer nos échantillons au laboratoire de Nevers. C'est un peu la course contre la montre»* explique-t-il.
Nicolas Finance a d'ores et déjà entrepris les démarches pour obtenir l'agrément pour la conserverie qui doit être mise en service en septembre 2019. À suivre.

THÉOPHILE MERCIER



Vue de l'intérieur du bâtiment dont la mise en service est prévue pour septembre 2018.

Formations

02/06 Salon Terrario
Le salon Terrario Nièvre ouvre ses portes le 2 et 3 juin 2018 à Magny-Cours, dans la ferme du Marault. Au programme :

700m² d'espace vente dédié aux reptiles avec un espace restauration.100m² dédié à la pédagogie et 100m² d'espace ludique
Le droit d'entrée est fixé à 3€ pour les adultes et l'entrée est gratuite pour les moins de dix ans. Horaires : samedi de10h à 19h et dimanche de 10h à 18h.

02/06 Rando à travers champs.
La FDSEA et les JA 58 organisent une balade conviviale pour découvrir l'agriculture à côté de chez vous. Départ à 15h à la Ferme de Francis Perdriat à Vignes le Haut, Neuffontaines. Pendant 5km, vous aurez la possibilité de découvrir différents métiers de l'agriculture, goûter des produits et poser toutes vos questions. Un repas à la ferme vous attend au bout du parcours.
Info : 06 47 46 42 91

02/06 Jardin en partage
Dans le cadre des rendez-vous aux jardins, la ville de Nevers organise une opération portes ouvertes ce samedi 2 juin de 10h à 15h rue Roger Fouvielle.

08/06 Rallye de conduite de Génisses.
Le groupe Alsoni Conseil Elevage et la Chambre d'Agriculture organisent une visite d'exploitation dans le cadre des rallyes de conduites de génisses de renouvellement. L'objectif est d'étudier sur le terrain les bonnes pratiques à adopter avec les bêtes. Rendez-vous de 14h à 17h chez Christian Brossut. Lieu-dit les Velins -58390 Dornes.





FDSEA 89

L'avenir se construit aujourd'hui

Phytos, inondations, glyphosate, biocarburants… Autant de sujets d'actualité abordés lors de l'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne, le 24 mai dernier, qui pour l'occasion, avait invité Arnaud Rousseau, président de la FOP et du Groupe Avril.


Arnaud Rousseau, président de la Fop et du groupe Avril.

La situation dans les exploitations est très difficile depuis de longs mois et cela entraîne des dossiers de plus en plus compliqués à traiter…» Vice-présidents de la FDSEA 89, Arnaud Rondeau et Arnaud Delestre ont d'emblée fixé le décor. Les sujets de mécontentements sont multiples et à tour de rôle les différents intervenants s'en sont fait l'écho tout au long de l'après-midi. À commencer par le volet phytos : *«on est passé à un «agribashing»* permanent avec une vision sociétale qui est aujourd'hui très fortement déformée par de multiples canaux… Autre source d'inquiétude : les États Généraux de l'Alimentation *«qui en dépit d'une volonté louable au départ, de remettre du revenu dans les exploitations, suscitent la crainte de revoir un Grenelle de l'environnement bis, bien sûr à charge pour le monde agricole…»* Également dans la ligne de mire, les mesures annoncées concernant l'interdiction du glyphosate : *«avec la volonté d'interdire cette molécule sans aucun fondement scientifique ! Bel exemple que les promesses de campagne ne dépassent pas la fin des élections. Il existe aujourd'hui un réel amalgame sur ce dossier entre les phytos, Monsanto, les OGM, etc. Quand on veut tuer son chien…, vous connaissez la suite !»*

«Notre métier, on le fait bien…»

Des motifs de satisfaction toutefois, comme avec les Bac, après avoir travaillé de concert avec l'administration pour l'adoption d'une charte sur la qualité de l'eau : *«qui va dans le bon sens et ne tombe pas dans la surenchère, visant à limiter l'utilisation de certaines matières actives plutôt que de les interdire»*, se félicitant au passage de l'arrivée du nouveau préfet de l'Yonne, Patrice Latron : *«cela a permis de renouer un dialogue constructif dont on ne se rappelait plus…»* Coup de gueule du président de la FDSEA de l'Yonne, Damien Brayotel, sur l'utilisation des phytos : *«il faut arrêter les discours binaires ! Il n'y a pas de bons et de mauvais, entre utilisateurs de phytos ou non, l'agriculture n'est pas si séparée que ça ! Il existe tous les modèles, le changement va se faire, il y a des choses qui bougent mais ça va prendre du temps et demande de la recherche et de l'innovation…»* Avec l'impression qu'en dépit d'une consommation de phytos divisée par 2 en 20 ans, on n'en parle jamais : *«à nous de reprendre la communication sur le sujet, pour arriver à démontrer que notre métier, on le fait bien…»* Concernant la cartographie des cours d'eau, Arnaud Delestre a réitéré le besoin de déterminer le maillage existant : *«aujourd'hui, nous en sommes à deux cartes existantes, sachant que pour tout ce qui était «chevelu», «nous avons demandé que les agents en charge, se déplacent sur le terrain et qu'on soit là pour les accueillir et leur expliquer comment ça fonctionne, pour coller au plus près de la réalité du terrain»*.

Un discours sans langue de bois

Installé exploitant en Seine et Marne, aux confins de l'Oise et de l'Aisne, Arnaud Rousseau est administrateur à la FOP depuis 2005 : *«c'est en 2012 que Xavier Beulin m'a approché pour travailler ensemble et deux ans plus tard, je suis devenu l'un des quatre administrateurs du groupe Avril, avant d'en être élu président en 2017, quelques jours avant la disparition de Xavier…»* Un groupe qui tire 35 % de son chiffre d'affaires de l'étranger et 65 % de ses activités sur le sol national, mais dont 90 % du résultat émane des actions menées à l'international, explique Arnaud Rousseau : *«si nous n'avions pas ces investissements loin de nos bases, pour ramener du cash et faire tourner les outils auxquels on tient en France, au moment où je vous parle, on les aurait fermés…»* Interrogé sur l'avenir de l'usine Saipol du Meriot, le président d'Avril ne manie pas la langue de bois : *«ces derniers mois, elle a tourné à 75 % de son potentiel, alors que c'est comme une moiss'bat, elle doit fonctionner à plein régime ou pas»*. Se refusant à porter seul les pertes enregistrées : *«il en va de la responsabilité de l'industriel, des OS, mais aussi des paysans ! Et dans le contexte du moment, si votre organisme stockeur vient vous voir en demandant de serrer les coudes, il faudra aller chercher le collectif. Rendez-vous dans un mois pour savoir qui est prêt à suivre le contrat proposé, visant à rémunérer un peu moins cher à court terme, le temps qu'on rétablisse les équilibres économiques, avec l'engagement en cas de retour à meilleure fortune, de redistribuer le différentiel qui aura été alloué»*. Les États Généraux de l'Alimentation ont également été évoqués par Arnaud Rousseau au cours de son intervention : *«il ne fallait pas faire rêver les agriculteurs en leur expliquant que c'était à partir de leur coût de revient de ferme qu'allait être construit le prix de la valeur payée. Si certains ont compris ça dans la salle, on va les faire atterrir tout de suite, ce n'est pas possible ! En revanche, regarder ce que sont les indicateurs régionaux et la manière dont ils sont construits, a du sens»*. Un mot également sur les attentes sociétales : *«en France, on est passé de la peur de manquer à l'après-guerre, à la peur aujourd'hui, d'être empoisonné ! En oubliant que jamais on a eu une telle sécurité alimentaire sur les aliments. Sortez de France, allez en Chine et vous verrez qu'ici, c'est Byzance ! En fait, nous n'avons pas conscience de notre savoir-faire et de notre chance»*.

«Une norme c'est quoi ? Une charge !»

Dans son discours de clôture, Damien Brayotel est revenu également sur les *«Egalim»* : *«sur les prix, nos attentes étaient grandes, mais les avancées sont insignifiantes alors même que les industriels et les GMS étaient prêts à faire des concessions. La pilule est amère. Au final, rien sur le prix, mais pas mal d'attentes sociétales à satisfaire. Nous nous retrouvons avec de nouvelles normes, de nouvelles contraintes. Et une norme c'est quoi ? Une charge»*. Également évoqués, les accords de libre-échange, qu'ils aient pour nom Mercosur ou Ceta : *«depuis 20 ans, les producteurs français se sont battus pour enrayer l'image de viande aux hormones, de farines animales et de vaches folles, d'OGM résistants au glyphosate et voilà que par un beau miracle, il faudrait ouvrir les vannes à des imports massifs !»* Considérant comme une incohérence, le fait que dans le même temps, le discours politique appelle à toujours plus de circuit court, de label qualité et de productions locales… Mais pour le président de la FDSEA de l'Yonne, l'avenir se construit au présent, énumérant quelques exemples d'agriculteurs enclins à s'adapter pour se réapproprier l'acte de production : de l'agriculteur poyaudin s'engageant dans une OP laitière pour défendre son produit et son revenu, à cet éleveur changeant la race de son troupeau pour gagner en temps de travail et en coût de production, en passant par celui qui se lance un défi en s'engageant à 55 ans dans l'agro écologie ou ce paysan du tonnerrois postant des vidéos sur les réseaux sociaux et prenant la parole pour défendre le métier : *«ce sont ces paysans qui génèrent l'énergie du collectif, c'est d'eux que vient la force de notre syndicat»*.

DOMINIQUE BERNERD


C'est à Charny-Orée de Puisaye que s'est déroulée cette année l'AG de la FDSEA 89.


Le président de la FDSEA de l'Yonne, Damien Brayotel.

Cecna

Pierrick Drevillon prend les rênes de la coopérative

Jusque-là directeur adjoint, Pierrick Drevillon vient de prendre la succession d'Olivier Darasse à la direction générale de la Cecna.



Pierrick Drevillon, nouveau directeur de la Cecna, dans les stabulations du Haras de Charmoy.

Créée il y a plus de 70 ans, la Cecna (Coopérative d'Élevage du Centre Nord et de l'Aube), dont le siège se trouve à Migennes, fut l'une des premières coopératives d'insémination françaises en secteur bovin. Sachant, au fil des années multiplier ses pôles de compétences, que ce soit, par l'ouverture de l'activité petits ruminants en 1976, suivie en 1994, par la création du centre de prélèvements de semence porcine. Plus récemment, en 2011, a été créé le Haras de Charmoy, préambule à l'activité équine et en 2012, naissance de la Start-Up Elexinn, destinée à la recherche et au développement en matière de reproduction animale. Avec pour résultat, la création quatre ans plus tard, du premier dispositif d'insémination profonde bovine «*XtremiA*». Un nouveau concept qui depuis a fait ses preuves et permis à la Cecna de s'ouvrir à l'international. Âgé de 37 ans, Pierrick Drevillon, ingénieur de formation, a intégré la coopérative en 2006, multipliant depuis les fonctions, d'inséminateur à responsable du centre équin, avant de succéder il y a quelques semaines, à Olivier Darasse, à la Direction générale. Une fonction qu'il partage désormais pour moitié, avec des voyages à travers le monde, afin de promouvoir le système «*XtremiA*».

TdB : Quelle politique aujourd'hui pour la Cecna ?
Pierrick Drevillon : «*En matière bovine, la restructuration est forte sur nos zones historiques que sont l'Yonne, l'Aube et le Loiret et l'idée est que l'on accélère la mutation de nos métiers, amorcée depuis déjà cinq ans. À l'image du suivi de reproduction, nous sommes en train de devenir hyper spécialistes en matière de services bovins. En parallèle, nous rentrons aussi dans une logique multi-espèces. Cela a commencé il y a une dizaine d'années avec les équins et continue au travers de start-up, avec l'export de matériel, par exemple à destination de dromadaires de course ou, ce projet en région parisienne pour faire de l'insémination canine. Nous sommes dans un changement important, tout en veillant à permettre à nos éleveurs bovins, de continuer à avoir une belle qualité de services…*»

La biotechnologie est pour vous un fer de lance ?
«*Il est indéniable que les biotechs ont de tout temps représenté quelque chose d'important pour la Cecna, qui fut à l'époque, l'une des rares coopératives en France, à faire de la reproduction de cerfs. À l'image de l'un de ses anciens présidents, Jean Moreau, également président de France Embryons, qui eut l'idée d'importer les premiers embryons américains sur le sol national dans les années 60/80. Ce que nous avons amorcé il y a dix ans, avec Olivier Darras et tout le Conseil d'administration, c'est d'aller au bout de cette démarche et de sortir des brevets, avec un vrai projet d'entreprise. L'idée étant de faire comprendre aux éleveurs qu'à travers le quotidien de la gestion de leur troupeau et d'une manière plus large, au travers de la génétique, il y a peut-être une autre manière d'envisager l'élevage. Et c'est la voie que l'on essaie de construire ensemble*»

Tout en conservant un lien fort avec le terrain ?
«*Nous avons un mode de fonctionnement à la coopérative nous obligeant à «toujours savoir faire ce que l'on veut faire faire», inspiré du modèle de management Décathlon incitant ses collaborateurs à tester le matériel pour mieux le vendre. Pour nous, le lien avec le terrain est directement lié à notre capacité à aller chercher des idées et les confronter à ce que veulent les éleveurs. D'où l'intérêt d'une coopérative à taille humaine comme la nôtre, avec beaucoup de proximité, au plus près des pragmatiques des éleveurs, qui ont l'impression ainsi, de ne pas avoir en face d'eux, des gens déconnectés de la réalité. Mexique, États-Unis, Maghreb, Dubaï, Tadjikistan, Europe…, cela fait deux ans que je parcours la planète pour vendre ce produit unique qu'est «XtremiA», mais quand vous êtes dans une coopérative, vous n'y allez pas que pour vous, mais pour porter aussi un petit peu de ses valeurs. Voire de la région, car souvent, on amène du chablis !*»

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

15/06 Conférence sur l'agroécologie à Villevallier

Conférence sur l'agroécologie, vendredi 15 juin, à 14 h, à la MFR de Villevallier, organisée par la classe de 1ère Bac Pro CGEA, à partir des travaux pratiques effectués au cours de l'année scolaire par le biais d'interventions et de visites. Ouvert à tous, entrée gratuite. Renseignements au : 03 86 91 12 15

06/06 Circuit vert ARVALIS Institut du végétal

Le prochain «Circuit Vert» organisé par Arvalis Institut du végétal, se déroulera le 6 juin prochain à Lézinnes. matinée réservée aux techniciens de la région. L'après-midi, portes ouvertes à tous sur les parcelles blé de M. Veluot, à Argenteuil sur Armançon. Au programme : variétés de blé : les nouveautés face aux références ; variétés d'orges d'hiver ; orges de printemps semées à l'automne ; pilotage en dynamique de l'azote sur blé, avec le modèle CHN.

03/06 Randonnées vertes à Auxerre Laborde

Dimanche 3 juin, l'association du Crédit agricole organise des randonnées vertes. parcours sur route de 85, 65 et 35 km, vtt de 40 km et 25 km, pédestre, de 12 km. Départ à 9 h, de la salle des Fêtes de Laborde. Ravitaillement sur les parcours, de 85 et 60 km et vtt. Participation : 3 € (licenciés toutes fédérations), 5 € (non-licenciés), gratuite pour les moins de 18 ans.

03/06 Retour de Fleurs de Vigne à Auxerre

Fleurs de Vigne fait son grand retour sur les quais de l'Yonne dimanche 3 juin, de 10 h à 19 h. Plus de 20 000 visiteurs attendus pour cette 9e édition et 70 vignerons présents qui vous proposeront leurs cuvées issues de la dizaine d'appellations disponibles dans le département. Au programme : animations œnologiques, initiations à la dégustation, espaces de restauration, animations culinaires avec des démonstrations de chefs, groupes musicaux itinérants, expositions artistiques et musiques folkloriques, jeux pour enfants… Le verre vendu 5 € permettra d'accéder à la dégustation des vins. Il sera disponible avant l'évènement aux bureaux de l'office de tourisme ou à l'entrée de la manifestation.



▸Agenda

03/06 Portes Ouvertes au Domaine Calmus à Joigny
Dimanche 3 juin, à partir de 10 h, 6e édition des Portes Ouvertes au Domaine Calmus , 13 rue du Luxembourg à Joigny. Dégustation d'AOC Bourgogne (Blanc chardonnay, rouge Pinot noir, crémant de Bourgogne), ainsi que de vins rosés (gris Pinot gris, rosé Pinot noir). Possibilité de déjeuner sur place, sur réservation au 06 09 42 36 26. Marché du terroir avec produits locaux

02/06 Soirée littéraire et vin à Vézelay
Samedi 2 juin, à partir de 21h, l'association Convergences et la librairie l'Or des étoiles, organisent, dans la salle gothique 'rue Saint-Pierre), une soirée littérature et vin sur le thème *«Lumières Gnostiques d'hier et d'aujourd'hui»*. Présentations et lectures seront accompagnées de dégustations.
Participation : 13 et 10 €. réservation au 03 86 33 30 06 ou convergences.vezelay@ordesetoiles.fr

10/06 *«Campagnes en fête»* à Saint-Fargeau
Dimanche 10 juin, de 10 h à 19 h, *«Campagnes en fête»* au château de Saint-Fargeau. Plus de 80 exposants présents afin de célébrer les richesses de al région à travers différents thèmes: artisanat, produits du terroir, patrimoine culturel, culture et arts, tourisme… De nombreuses animations et spectacles viendront rythmer cette grande journée festive : jeux équestres, joutes sur l'eau, rallye de chasse, trompes de chasse, attelages, viol de rapaces, dressage de Haute-Ecole, etc… Animations musicales par l'Ecole de musique de Puisaye-Forterre ainsi que l'Entente musicale de Saint-Fargeau/Bléneau. Montgolfière, escalade, baptêmes poney et autres surprises… Tarifs : adultes 11 € ; Enfants de 6 à 15 ans 7 €, Pass Famille (2 adultes et 2 enfants) 30 €

▸Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Batir mon projet d'installation
Les 5 et 12 juin à Auxerre. Contact : Cédric Barrallon, 03 86 94 21 92

Associer les cultures dans le cas d'une exploitation en agriculture biologique
Le 20 juin à Auxerre.
Contact : Léa Pietri, 06 80 93 95 00

«Transformation : mettez-vous à l'aise avec la règlementation»
Les 18 et 25 septembre à Beaune.
Contact : Alice Demolder, 03 86 94 26 33

Chambre d'agriculture

Dernière session avant moissons

Différents projets de loi sont en cours d'examen, qui ne seront pas sans conséquence pour l'agriculture départementale notamment. Autant de sujets abordés lors de la Session trimestrielle qui s'est déroulée le 17 mai dernier.



Pour Etienne Henriot, le débat sur l'agriculture mérite mieux que des *«discours binaires…»*

Par delà l'état végétatif des cultures, c'est un problème de logistique, qui inquiète aujourd'hui le monde céréalier départemental, conséquence des difficultés d'acheminement pour évacuer les marchandises. Les inondations hivernales ont notamment entrainé des avaries au niveau de deux écluses en amont de la Seine, qui ralentissent considérablement la navigation et le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot, s'alarme de la situation : *«nous sommes dans l'incapacité d'évacuer normalement par voie fluviale nos céréales et même si nous parvenons à faire passer des bateaux plus petits, c'est une voie logistique qui nous est aujourd'hui supprimée. Nous arrivons à mi-mai, les moissons peuvent commencer dans la seconde quinzaine de juin, les silos sont pleins et les clients pas servis»*. Un autre facteur, de conjoncture syndicale cette fois, est venu perturber les acheminements depuis un mois, avec les grèves perlées enregistrées à la SNCF, ralentissant ou bloquant la circulation des trains, notamment pour tout ce qui était expédié vers le sud. Nombre d'opérateurs se sont reportés sur le transport routier, mais la pénurie s'installe et les tarifs flambent, à l'exemple d'un Montereau/Rouen, passé de 7 €/tonne à 13 €/t. Alors que les stocks de report d'une campagne à l'autre, dans le département, ne dépassent pas d'ordinaire 10% d'une récolte normale, ils pourraient doubler cette année, voire tripler en raison de ce faisceau de difficultés logistiques. Un stockage au sol momentané des céréales à venir n'est pas exclu. Les difficultés de livraison font par ailleurs, que certains acheteurs de céréales icaunaises se sont reportés sur d'autres marchés, comme la région Centre, les Hauts de France, voire l'Allemagne. Le coût financier n'est pas négligeable non plus, précise Etienne Henriot : *«sur la partie export notamment, si vous ne parvenez pas à remplir des bateaux qui attendent dans les ports la marchandise, vous avez des pénalités»*.

Des cultures en demi-teinte

Sur un plan végétatif, les cultures souffrent de la pluviométrie importante enregistrée à l'automne et l'hiver derniers, surtout en sols hydromorphes. Le colza notamment, qui a subi parallèlement une forte pression de ravageurs à l'automne et connu une période de floraison courte et assez froide, peu propice à une fécondation idéale. Implantations *«compliquées»* en ce qui concerne les cultures de printemps, avec un potentiel déjà revu à la baisse. Pour ce qui est du blé et de l'orge d'hiver, les conditions jusqu'ici, incitent à un *«relatif»* optimisme, à l'exception là aussi, des parcelles ayant connu un excès d'eau. En revanche, les semis de betteraves auront été réalisés dans de bonnes conditions. Si d'une manière générale, les cours de la viande connaissent une petite embellie, les disparités demeurent, notamment pour ce qui est de la filière porcine, avec des cours actuels nettement inférieurs à 2017. En bovin, maintien de prix élevés pour ce qui est des broutards, mais pas pour les jeunes bovins laitiers qui ont repris leur baisse saisonnière. Si la filière lait voit le prix du beurre repartir à la hausse en dépit d'un volume de poudre maigre à l'intervention très conséquent, celui du lait n'est toujours pas au rendez-vous.
Ouf ! Les Saints de glace sont passés… Les risques de gelée ont disparu et la filière viticole voit un bon potentiel se mettre en place, avec l'espoir après 2 ans de galère, d'une récolte correspondant aux attentes. La pénurie enregistrée en chablis a fait s'envoler les prix avec des cours supérieurs de 50% à la *«normale»* en ce qui concerne le vrac. Reste avec la récolte 2018, à reconquérir les marchés perdus ces dernières années, faute de vin à vendre.


Prochaine session de rentrée le 13 septembre.

«L'agriculture ce n'est pas ça»

Le projet de Schéma Départemental Cynégétique est en cours d'élaboration par la Fédération des Chasseurs de l'Yonne. L'occasion peut-être, d'aplanir les points de divergence avec le monde agricole, comme l'agrainage, sujet sensible s'il en est, compte tenu de l'équilibre à trouver pour éviter que les sangliers n'aillent chercher leur nourriture en plaine, tout en ne favorisant pas la prolificité des laies. Le principe d'agrainage contrôle et déclaré à l'administration en vigueur dans le Loiret et la Côte d'Or, pourrait semble t-il, être repris par l'Yonne. Parmi les sujets faisant débat avec l'administration, celui du drainage : les projets portés par les agriculteurs rencontrant nombre de difficultés d'instruction. Là aussi, la Chambre d'agriculture souhaiterait voir déclinée une *«charte drainage»* dans le département, à l'image de ce qui est en place en Saône et Loire, souligne Etienne Henriot : *«n'oublions pas que certain secteurs du département seraient incultes s'il n'y avait pas de drainage»*.
Nombre de projets de loi sont en cours d'examen, parmi lesquels le Plan d'actions phyto. Une version bis d'Ecophyto visant à *«réduire la dépendance de l'agriculture aux produits phytosanitaires»*. Avec l'impression, regrette le président Henriot, *«que l'on considère l'agriculture comme partant de zéro, utilisant à tort et à travers des produits phytos et qui n'aurait pas pris conscience de ses responsabilités en la matière…»* Appelant à la vigilance face à des situations où l'agriculteur se verrait privé d'outils permettant de mener à bien certaines productions, faute de solutions techniques de remplacement. L'occasion pour le président de la Chambre d'agriculture de sortir de sa pondération habituelle et de laisser parler sa colère : *«les discours binaires, moi je commence à en avoir marre ! J'entends dire y'a des bons, y'a des mauvais, y'a des noirs, y'a des blancs… L'agriculture, ce n'est pas ça ! Réduire à deux systèmes où ceux là sont des gentils, ceux là sont des méchants, c'est inadmissible…»*

Élections Chambre le 31 janvier

Plus que deux sessions avant la fin de la mandature. Les prochaines élections des membres de la Chambre d'agriculture se dérouleront le 31 janvier prochain, avec une campagne électorale débutant le 7 janvier. Si le nombre de collèges reste identique, la prochaine mandature sera synonyme d'un nombre d'élus ramenés de 44 à 33 membres, complété de 8 membres associés au maximum (contre 10 aujourd'hui). Avec pour la première fois, l'apparition d'un vote électronique en parallèle du vote par correspondance. Date limite pour finaliser les listes électorales : le 1er octobre prochain.
Les travaux de rénovation du bâtiment de la MSA respectent le calendrier prévisionnel et devraient être achevés courant novembre prochain. Pour une inauguration conjointe des trois bâtiments constituant le *«Pôle agricole Guynemer»*, samedi 15 décembre.

Dominique Bernerd
(d'après éléments techniques Chambre agri 89)

MSA Bourgogne

Agir pour ne pas subir…

La Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne a tenu son assemblée générale annuelle ce vendredi 25 mai à Beaune. L'occasion pour les délégués venus de toute la région de dresser le bilan des actions menées en 2017 mais aussi de se projeter dans l'avenir de la protection sociale du monde agricole.



▲ **Dominique Bossong, président de la MSA Bourgogne, Armelle Rutkowski, directrice générale, et Jean-Paul Baudin 1er vice-président.**



◀ **260 délégués sont venus de toute la région pour assister aux débats.**

Doit-on encore rappeler que la situation globale du monde agricole reste encore difficile ? «*L'année 2017, légèrement moins pire que 2016, n'a pas permis une amélioration des revenus*» a souligné le président de la MSA en ouverture de son propos. «*Et les perspectives 2018 ne sont pas réjouissantes, notamment à cause de la faiblesse des prix des produits agricoles*». Malgré ce constat, Dominique Bossong a tenu à rappeler la priorité de la MSA : «*le soutien et l'accompagnement de tous les actifs agricoles, salarié et non salariés*». Et au regard de ses activités, la MSA montre une nouvelle fois qu'elle a su jouer pleinement son rôle au cours de l'exercice 2017. Parmi les actions menées, Dominique Bossong a tenu à souligner celles qui concernent directement l'aide aux agriculteurs en difficulté : poursuite de l'aide au répit ; la poursuite de la mise en place d'un réseau d'accompagnants bénévoles ; les formations à destination des salariés d'OPA en contact avec des agriculteurs en situation délicate ; la large diffusion du film Oser ! La MSA à vos côtés.

S'adapter

Cette année encore la MSA de Bourgogne s'est mobilisée pour répondre aux besoins, et ce en dépit des contraintes de rigueur économique imposées par l'État. Un numéro d'équilibre qui doit sa réussite au statut d'organisation professionnelle agricole légitime et proche du terrain. Mais avec le train de réformes annoncées par le gouvernement, et notamment celles des régimes de retraites et la suppression du RSI (N.D.L.R. : régime social des indépendants), la MSA va une nouvelle fois devoir s'adapter. Concernant la réforme des retraites, même si les informations sont encore floues, le principe semble d'ores et déjà acté et tend vers une harmonisation pour laquelle chaque euro cotisé ouvrirait le même droit. Pour Dominique Bossong, «*ce régime unique n'empêche en rien la pluralité des opérateurs*». C'est donc dans ce cadre que la MSA souhaite s'imposer comme acteur principal de la protection sociale du monde agricole. Un plan stratégique à l'horizon 2025 est d'ores et déjà à l'étude au niveau national et sera validé dès cette année lors de la prochaine assemblée générale de la caisse centrale. «*Le calendrier est très serré, mais cette démarche est nécessaire face aux évolutions et surtout pour ne pas subir les choix des autres*».

Guichet unique, ancrage territorial, réseau d'élus de terrain… la MSA ne manque pas d'atouts à faire valoir auprès des Pouvoirs publics pour s'imposer comme opérateur incontournable du monde agricole. F. Duclos

Quelques chiffres

C'était la première assemblée générale pour la nouvelle directrice générale Armelle Rutkowski. C'est elle qui avait pour mission de présenter aux délégués présents le rapport d'activité de la caisse MSA Bourgogne
Voici quelques chiffres à retenir pour l'exercice écoulé.

- 112 418 ressortissants couverts en maladie (20 578 actifs non salariés, 34 221 salariés permanents et 53 956 salariés occasionnels, 138 451 retraités).
- Santé : 193 millions d'euros versés (hors hospitalisation). 487 consultations préventives. 8 734 consultations SST (travail). 4 297 déclarations d'AT (accidents de travail) dont 3259 pour les salariés et 1 038 pour les exploitants.
- Famille : 15 669 allocataires (+ 0,5 %) pour plus de 60 millions d'euros versés (+2,21 %).
- Retraites : 138 451 retraites servies dont 53 262 non salariés et 89 089 salariés. 529 millions d'euros versés (- 1,9 %).
- Cotisations : Sur les différentes filières de production agricole, les cotisations recouvrées représentent 17 582 exploitants (en baisse de 2,25 % par rapport à 2016).

Service de remplacement :

Savoir susciter la préférence

les representants des services de remplacement de bourgogne franche-comte presents au dernier congres SR france ont travaille sur le thème «*susciter la preference et la recommandation des adherents*».

Le 7ème Congrès national des Services de Remplacement s'est tenu les 15 et 16 mai à Aumont-Aubrac en Lozère. La Bourgogne Franche-Comté a fait le déplacement. Les représentants des Fédérations départementales de la région ont écouté, comparé et échangé leurs savoir-faire et expériences avec leurs homologues des autres régions de France.

La partie statutaire du premier jour a permis de faire un point sur les dossiers nationaux et les adhérents ont pu exprimer leurs ressenti sur le travail mené. Ensuite ils ont assisté à la restitution de l'étude menée par SR France et les SR régionaux pour mieux comprendre les attentes et besoins des agriculteurs en termes de remplacement. Les interventions de la fédération Nationale Terra Vitis et de Groupama consacrées aux démarches respectives qu'ils mènent pour satisfaire les besoins de leurs adhérents ont permis d'élargir la réflexion et les débats qui ont suivi.

Susciter la préférence et la recommandation des adhérents était le thème des ateliers du second jour. Ce thème a permis d'aborder de nombreuses questions sur le développement des services de remplacement et sur la manière de se démarquer par des services de plus en plus pointus et par une qualité du travail renforcée.

À l'issu des travaux, plusieurs propositions phares ont émergé. Elles seront développées dans quelques semaines, dans votre journal, à l'occasion d'un entretien avec Laurent Ducray, président de la fédération régionale des services de remplacement Bourgogne Franche-Comté.



La délégation des services de remplacement de Bourgogne Franche-Comté au 7ème congrès SR France les 15et 16 mai à Aumont-Aubrac en Lozère.

Afdi BFC

Des partenariats stratégiques et efficaces

C'est au lycée d'Auxerre La Brosse, dans l'Yonne, que s'est déroulée l'Assemblée générale d'Afdi Bourgogne Franche-Comté, en présence notamment d'une délégation de partenaires Malgaches et Sénégalais



Joseph Roux et Marc Gauthier, respectivement Vice-président et Président d'Afdi Bourgogne Franche-Comté (de gauche à droite).

En 2017, Afdi BFC aura soutenu au total sept organisations paysannes, dans trois pays : Madagascar, Cameroun et Sénégal. Conséquence d'un budget revu à la baisse, avec notamment une diminution de 25% des produits, les missions auront été moins nombreuses l'an passé, totalisant treize séjours à travers les pays partenaires, contre vingt deux en 2016. Ce qui fait réagir le président de l'association territoriale, Marc Gauthier : *«nous avons eu une gestion prudente, en réduisant le nombre de missions, ce qui nous permet 'équilibrer les comptes, néanmoins, il est un peu dommageable, le cœur dAfdi étant l'échange de paysans à paysans, que la variable d'ajustement, ce soit obligatoirement les missions. Il faut nous mobiliser pour essayer de maintenir le niveau d'engagement de sorte que les échanges continuent…»*
Tout au long de l'année écoulée, les adhérents d'Afdi BFC ont multiplié les actions, notamment auprès des jeunes, dans les lycées et Maisons Familiales Rurales, pour les sensibiliser sur le travail d'accompagnement mené auprès des OP partenaires. 2017 aura également été l'occasion d'interpeller les candidats aux législatives au travers de la campagne nationale «Des fermes, pas des firmes», avec pour idée principale, de promouvoir la place de l'agriculture familiale et d'augmenter la part du budget pour l'aide publique au développement. Autant d'actions, qui ont valu à Afdi BFC, de recevoir le trophée de l'agriculture solidaire, dans le cadre de la première édition des trophées de l'agriculture de Côte d'Or.

Des actions multiples

C'est à Madagascar que se concentre aujourd'hui la majeure partie des échanges Nord/Sud, comme cet accompagnement depuis plusieurs années, par Afdi Jura, porté par le Syndicat des organisations agricoles malgaches (Soa), pour aider à l'installation de jeunes. Suite à des résultats très positifs, le réseau Soa a pu obtenir un nouveau financement de l'UE pour étendre le dispositif à deux nouvelles régions et ce sont ainsi 86 jeunes qui sont actuellement accompagnés dans ce programme d'aide à l'installation. Enjeu majeur dans un contexte de changement climatique, la production et la structuration de la filière semence sont au centre des actions de plusieurs OP partenaires : le Cercle Régional des Agriculteurs malgaches (Cram), VFTM et la Maison des Paysans, accompagnées dans leurs réflexions stratégiques, par la section Afdi Yonne depuis 2012. En dépit de difficultés liées au retard de versement d'une subvention du programme américain USDA et d'une campagne culturale fortement impactée par la sécheresse, 98 paysans multiplicateurs de semences ont pu être formés et 28 tonnes de semences récoltées et commercialisées. Basée à Tuléar, au Sud Ouest de l'île, la Maison des Paysans (MdP) développe pour sa part, un service de conseil à l'exploitation familiale en partenariat ave CERFrance 71. Elle compte aujourd'hui 125 organisations paysannes adhérentes, pour plus d'un millier de membres. Parmi les services proposés : le développement et la vulgarisation de nouvelles techniques de production en agriculture durable, comme la rotation ou l'association de cultures de céréales et de légumineuses, via la mise en place de champs écoles et de 56 délègues techniques sur le terrain.

Deux litres de lait par jour et par animal

Accompagnées par Afdi Côte d'Or, Cram et VFTM ont pour leur part, axé leurs actions sur la défense syndicale et l'amélioration des services aux adhérents, comme l'accès aux intrants, les conseils techniques ou la commercialisation groupée de semences certifiées de riz. Une réflexion est en cours, pour la mise en place cette année, d'un point de vente et d'approvisionnement. Le partenariat entre Rofama, Afdi Nièvre et Afdi Haute-Saône se poursuit. Composée de cinq coopératives laitières, l'Union de coopératives Rofama compte aujourd'hui 192 producteurs de lait et a mis en place tout un lot de services à destination de ses membres : collecte, commercialisation, conseils techniques… Une stratégie payante, puisqu'en dépit d'une année particulièrement difficile en raison de la sécheresse, les ventes de produits transformés ont augmenté de 20% et celles de lait cru, de 15%, absorbant les 132 000 litres de lait produits et livrés. Sur le continent africain, le partenariat mené entre la Fédération des éleveurs Sénégalais de Kolda et Afdi Doubs, a vu l'émergence d'une OP dynamique qui a vu son poids politique se renforcer sur le terrain. Un succès conduisant Afdi à s'orienter vers une fin de partenariat progressive d'ici 2020. Le président de la fédération était présent au lycée La Brosse et a pu témoigner sur ce qu'était le quotidien des éleveurs laitiers, donnant une autre dimension au mot production : «*de l'ordre de deux litres par jour et par animal, avec en moyenne une dizaine de vaches par éleveur…*»
Le lait collecté nécessitant parfois de trois à quatre heures de transport sous des températures extrêmes. Moins de lait détruit aujourd'hui, grâce à la fabrication de fromages. Autre partenariat Africain, entre la Conapram (Confédération Nationale des producteurs de cacao du Cameroun) et Afdi Doubs. Regroupant près de 10 000 membres, la Conapram a vu son activité durement impactée par la baisse des cours du cacao, en diminution de 50% depuis deux ans.
Autre témoignage, celui de Lucien Maminilainoro, paysan malgache, président de VFTM, avec là encore, quelques chiffres édifiants : «*notre but est qu'un paysan puisse nourrir sa famille et vivre de son métier et chaque exploitation pour cela, vise un revenu annuel de 600 €. Si nous y parvenons, nous serons déjà au dessus de la moyenne, sachant qu'une exploitation moyenne chez nous ne dépasse pas 80 ares…*» D'où l'idée, accompagnés par Afdi, de diversifier les filières et d'associer les cultures pour augmenter le revenu : «*l'objectif que nous nous fixons, c'est que VFTM puisse s'autofinancer dans trois ans à 80%, contre 24% aujourd'hui. Un pari ambitieux, mais on va y aller !*»

Dominique Bernerd



Beaucoup de monde dans l'amphithéâtre de La Brosse pour assister à l'AG de l'association.



Lucien Maminilainoro, dit «Mam», paysan malgache et président de l'association VFTM.

Un choix de disques indépendants limité

Les disques de déchaumeurs à disques indépendants se différencient principalement par leur diamètre. Tour d'horizon des différentes caractéristiques d'un disque.

L'offre en disques des déchaumeurs à disques indépendants (DDI) est plutôt succincte et tente à se réduire. Le choix est d'autant plus facilité que le type est généralement imposé par le constructeur.

En d'autres termes, si un agriculteur a des critères de choix bien précis, il peut être contraint à se voir imposer une marque. Reste tout de même à l'agriculteur le choix du diamètre, comme seul critère. Avant de pouvoir déterminer le disque idéal, il est important de connaître l'utilisation que l'on aura de son DDI.

Toujours est-il qu'avec ces outils rapides, il faudra multiplier les passages, souvent conseillés en biais par rapport à la ligne de semis, car il est impossible de scalper 100 % de la surface de travail en un seul passage.

GAËTAN COISEL



M. Portier

Le type de disque d'un déchaumeur à disques indépendants va conditionner sa capacité à travailler superficiellement ou plus en profondeur.

Les différentes caractéristiques des disques indépendants

■ Type de disque
Trois grandes familles se distinguent. Les disques lisses, courants sur les cover-crops, se font de plus en plus rares sur les DDI. Ce sont pourtant ceux qui offrent le fond de travail le plus régulier. Les disques crénelés sont largement majoritaires sur le marché. Ils permettent une meilleure capacité de pénétration, mais ils sont surtout moins sujets aux risques de blocage par les résidus, les créneaux entraînant le disque naturellement. Depuis 2014, les disques cannelés ont fait leur apparition chez certains constructeurs. Le principal argument avancé par ces derniers serait une usure moins rapide et plus régulière, pour conserver un maximum d'agressivité.

■ Forme
Deux formes se distinguent : concave/bombé ou conique. Le premier, aurait tendance à avoir un mélange plus marqué mais serait moins agressif en s'usant, l'angle du disque étant modifié. Le second, à l'avantage de conserver le même angle.

■ Diamètre
Il s'agit du critère de sélection principal laissé à l'acheteur. À ce jour, tous les constructeurs ont complété leur catalogue pour offrir des petits disques (environ 450 mm), des moyens disques (autour de 550 mm) et des grands disques (650 mm et plus). En fonction de l'utilisation, le diamètre sera déterminant. Pour un déchaumage superficiel, des petits disques seront largement satisfaisants. En revanche, pour travailler plus profond, enfouir des résidus, de la matière organique ou détruire et mélanger un couvert, préférez des diamètres moyens, voire grands.

■ Angle
L'angle conditionne la largeur de travail du disque à une profondeur donnée. Deux types d'angle se distinguent. L'angle d'attaque correspond à l'angle du disque par rapport à l'avancement, l'angle d'entrure par rapport à un plan vertical. Ces deux valeurs sont déterminées par le constructeur. Certains modèles disposent d'un réglage centralisé ou individuel, agissant sur l'un ou sur l'autre, voire les deux. Les modifier revient à agir directement sur la capacité de pénétration et le besoin de traction. Certains constructeurs proposent des modèles à disques droits pour pratiquer le Vertical Tillage.

■ Rangées et écartement
Deux rangées de disques sont devenues la norme. L'écartement le plus courant entre disques sur une même rangée est de 25 centimètres, soit un interligne de 12,5 centimètres. Plus le diamètre des disques est petit, plus l'interrang doit être faible pour limiter la zone non travaillée.

■ Position du palier
La position du palier n'a pas de réelle incidence sur le travail effectué, chaque constructeur argumentant sur sa technique. Elle est souvent liée à une contrainte de conception en fonction du cahier des charges, mais n'est jamais un critère de conception. Le palier trouve donc sa place à l'intérieur, à l'extérieur, voire plus rarement dans le disque. Sa position peut conditionner sa longévité.

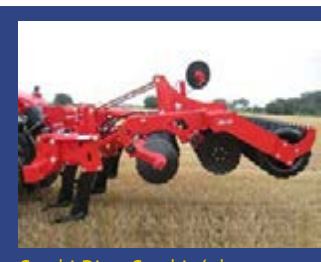
■ Type d'acier
Le type d'acier est déterminant. Certains fournisseurs de pièces d'usure traitent les derniers centimètres extérieurs du disque pour limiter l'usure. Le centre du disque de n'est pas traité pour lui permettre une certaine déformation et limiter les forces exercées sur le palier. D'autres proposent des solutions au carbure pour garder le côté tranchant plus longtemps.

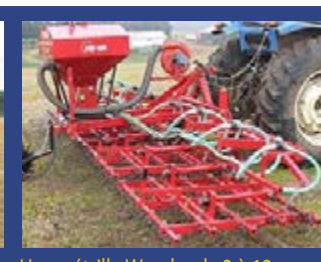
■ Sécurité
Le type de sécurité est assez sommaire. La majorité des disques sont montés individuellement sur un bras suspendu par des boudins élastomères. Certains constructeurs proposent des sécurités à ressort, lame de ressort ou queue-de-cochon.

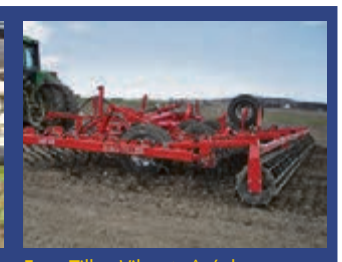
Amazone

AgriDis INTERNATIONAL A/S
www.agridis.com

HE-VA


Combi-Disc : Combiné de déchaumage et de préparation. Dents + disques 3 ou 4 m .


Herse étrille Weeder de 3 à 12 m. pour désherbage bio.


Euro-Tiller: Vibro traîné de 7 à 10 m, en 7 rangées de dents.


Tip-Roller : Rouleaux auto-porteur de 3,3 m. à 20,30 m.


Disc-Roller Contour : Déchaumeurs à disques indépendants de 2,5 à 8 m.


Triple-Tiller : Chisel porté ou trainé de 3 à 6 m.

JEAN-MICHEL CHENILLOT
6, Rue du Serein - 89000 Saint Georges sur Baulche
Tel. 03 86 48 12 64 - Fax 03 86 46 71 91 - Port. 06 08 95 26 90 - jmc@agridis.com

THIERRY CHENILLOT
Chosal
110, Chemin des Usses - 74350 Cruseilles - Tel. 04 50 44 28 88 - Fax 04 50 32 14 10
Port. 06 08 97 59 88 - thierry.chenillot@orange.fr

Labourer les yeux fermés avec l'électronique

Les différents réglages et automatismes hydrauliques des charrues sont facilités par l'intégration de l'électronique. Une source de confort et de productivité.


Kuhn

Les automatismes rencontrés sur les charrues simplifient essentiellement les interventions du conducteur en bout de raie. Le niveau de sophistication varie selon les marques et les modèles. Les automatiques de base sont le pilotage et la synchronisation des manœuvres de recentrage, le retournement et l'asservissement de la roue qui équipent de nombreuses charrues. Ces actions se pilotent en actionnant un seul distributeur hydraulique du tracteur.

Paramétrer depuis la cabine

Le réglage du déport, du dévers, de la profondeur et de largeur de travail se commandent depuis la cabine du tracteur. Des valves et des vérins hydrauliques, fonctionnant par différence de pression, assurent le retournement, la remise en ligne avec mémoire et la largeur variable. Il est aussi possible de régler l'entrure du premier corps et la largeur de travail. Sur les charrues à sécurité non-stop hydraulique, la pression dans le circuit peut se modifier et se contrôler de la cabine.

Du boîtier de contrôle au terminal Isobus

Principale évolution apparue ces dernières années, la gestion des fonctions hydrauliques est désormais confiée à un boîtier électronique ou au terminal du tracteur via l'Isobus. Ils permettent ainsi de paramétrer les nombreux réglages de l'outil : la profondeur de travail par la roue de jauge, la largeur de travail du premier corps, le dévers ou l'alignement, l'aplomb, la largeur totale de travail, le tarage de la sécurité, le retournement et la mise en position de transport.

La largeur de travail se règle en continu, centimètre par centimètre, et peut être enregistrée dans plusieurs mémoires prédéfinies. La surface labourée, le rendement horaire et le temps de travail peuvent être mémorisés.

Différents capteurs entrent alors en scène pour assurer la bonne position de l'outil. Source de confort, de productivité, les systèmes électroniques sont également un gage de sécurité : *«sur nos charrues semi-portées réversibles à chariot, les parties avant et arrière doivent être obligatoirement alignées avant toute autre action»*, précise Jean-Marc Debien, de Kuhn.

Des solutions GPS sur les charrues

Aujourd'hui, il n'est plus compliqué de labourer droit. Le réglage de largeur de travail par contrôle GPS s'ajuste en continu, en fonction de la position du tracteur, pour assurer un labour rectiligne. Par ailleurs, grâce au positionnement GPS, le conducteur peut donner l'ordre au tracteur d'enclencher les différentes séquences de bout de parcelle automatiquement et réaliser son demi-tour sans avoir à se préoccuper des différentes étapes de retournement et de réalignement de la charrue. Kuhn va plus loin avec son système de coupure automatique de corps par GPS Smart Ploughing, récompensé d'une médaille d'argent en novembre dernier à Agritechnica.

Ce dispositif consiste à piloter automatiquement chaque corps de la charrue via son positionnement GPS. En fourrière, le système descend un à un les corps au fur et à mesure que la charrue avance, de façon à avoir une ligne de fourrière linéaire et non en zigzag. Ainsi, en bout de champ, les recouvrements sont réduits à leur minimum, l'enfouissement des résidus amélioré, le tassement limité et le confort amélioré pour l'opérateur.

Plus besoin de réduire la vitesse et/ou de niveler lors du labour des bouts de parcelle. Techniquement, le système Smart Ploughing utilise le vérin de sécurité non-stop hydraulique de chaque corps.

Ce vérin est piloté via une électrovanne pour assurer la mise en terre ou la sortie de terre du corps. Un dispositif sélectif mécanique (mâchoire), permet d'assurer la levée du corps du bon côté. La fonction complète est pilotée en cabine par un boîtier traitant l'information GPS de positionnement de la charrue dans le champ. Ainsi à chaque passage d'une ligne virtuelle matérialisant la limite de la fourrière, chaque corps se relève de manière individuelle.

GAËTAN COISEL

Promodis
Pro, Proche, Promodis
ESCOMPTE MAXI

Pour toute commande d'un semoir monograine*
KUHN
* Offre valable sans reprise, réglement avant le 01/07/2018
YAgri Yonne
3, bis rue des Entrepreneurs
89300 Joigny 03 86 91 79 09
yonneagri.fr
Méthivier
Agence de Toucy 03 86 44 01 08



Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés*

Amazone : Le Ceus combine dents et disques



L. Vilmond

Le Ceus est le nouvel outil de travail du sol combinant dents et disques. À l'inverse du Centaur, les deux rangées de disques indépendants de 510 mm diamètre, issues du Catros XL, sont placées devant les trois rangées de dents C-Mix, en provenance du Cenius. Les disques assurent un mulch superficiel, y compris dans les gros volumes de végétation, tandis que les dents évoluent à une profondeur pouvant atteindre 30 cm. Si le contrôle de profondeur est assuré par le rouleau arrière (10 modèles au choix), secondé par des roues centrales à hauteur des premières dents (à partir du modèle de 6 m), le réglage indépendant de la profondeur des disques et des dents permet de travailler avec les deux types de pièces travaillantes ou avec l'une ou l'autre. L'outil peut même évoluer sans rouleau.
Modèles : Ceus 4000-2TX, 5000-2TX, 6000-2TX et 7000-2TX. **Largeur :** 4, 5, 6 et 7 m

Bednar : Déchaumer sur 12,40 mètres

Le déchaumeur à disques indépendants Atlas AE se décline en largeur de 12,40 m. Ce modèle reprend le système de repliage vers l'avant du Swifterdisc. Équipé de disques de 620 mm de diamètre avec sécurité à ressort, montés sur support soudé et positionnés en X, ce déchaumeur se relève en bout de champ sur le rouleau, ainsi que sur les roues de jauge et l'essieu double équipés de vérins. Les deux roues de jauge sont verrouillées au travail et déverrouillées pour pivoter lors des demi-tours. Le double rouleau U est monté sur parallélogramme et se replie au transport pour limiter la hauteur à 4 m. Une herse peigne, montée également sur parallélogramme, s'intercale entre les disques et le rouleau.



M. Portier

Bonnel : Deux rangées sur le Polibar



Bonnel

Le Normand propose une version à deux rangées de dents de son fissurateur Polibar. Doté de pointes au carbure pouvant être complétées d'ailerons (au carbure en option), cet outil dispose d'un plus grand dégagement entre les dents pour travailler dans des gros volumes de résidus végétaux, sans impacter l'entre-dents. Pourvues de sécurité non-stop mécanique ou par boulon de rupture, les traditionnelles dents du Polibar évoluent à une profondeur réglable de 20 à 30 cm, en s'appuyant notamment sur le rouleau arrière à réglage hydraulique (Unipack, U-Pack, double U-Pack). Elles peuvent être remplacées par les nouvelles dents Polibar XL pouvant travailler jusqu'à 40 cm. En option, des disques ouvreurs, réglables en profondeur et montés sur sécurité par boudins caoutchouc, précèdent chaque dent pour couper la végétation, éviter les bourrages et réduire la perturbation du sol en superficie.

Agrisem : Un Disc-O-Mulch plus abordable



M. Portier

Dans sa nouvelle version R, le déchaumeur à disques indépendants Disc-O-Mulch semi-porté adopte des disques mulcheurs de 570 mm de diamètre montés sur sécurité à boudins élastomère. Reprenant la base d'un Disc-O-Mulch Super, il s'en démarque en offrant plus de polyvalence à un tarif plus abordable. Comme tous les modèles Disc-O-Much semi-portés, la version R peut désormais recevoir en option un rouleau cutter de 390 mm de diamètre à l'avant des disques. Elle dispose également de la même offre de rouleaux que le reste de la gamme. Une tête de répartition pour le semis et une trémie pour l'implantation de couverts végétaux sont proposées en option.
Largeur : 4,50 ; 5 et 6 m



Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés*

Grégoire Besson : Un déchaumeur à disques indépendants de 3 à 12 mètres



M. Portier

Le déchaumeur Normandie se décline en cinq versions : portée fixe ou repliable et semi-porté à deux éléments ou trois éléments, avec roues de transport devant ou derrière les disques. Les disques de 460, 510 ou 560 mm sont montés individuellement sur suspension élastomère. Les paliers de disque sont sans entretien. Le réglage de profondeur s'effectue mécaniquement ou hydrauliquement, selon les modèles. En version semi-portée à trois éléments, deux roues de jauge à l'avant de l'appareil complètent le suivi du terrain et le maintien de la profondeur. Cinq types de rouleaux sont proposés, selon les modèles : barre carré, double barre, Impak, Emopak et Packer.

Modèle : Normandie PF/SP2/SP3/SP4
Largeur : 3 ; 3,5 ; 4 / 4 ; 5 ; 6 / 4 ; 5 ; 6 / 7, 8, 9 / 10, 12 m
Nombre de disques : 24, 28, 32 / 32, 40, 48 /32, 40, 48 / 56, 64, 72 / 80, 96

Horsch : La famille des Terrano s'agrandit



G. Coisel

Le déchaumeur à dents Terrano se décline en version GX semi-portée à trois ou quatre rangées de dents. Une rangée de disques ou de lames de nivellement prend place entre la dernière rangée de dents et le rouleau. Pas moins de six versions sont disponibles, dont le rouleau simple RingFlex ou encore le combi SteelFlex, associant une rangée de disques. L'essieu en position centrale assure, en plus du transport et des demi-tours, un supplément de poids sur la machine. Un dispositif au niveau de la tête d'attelage permet un report de charge de 1 200 kg sur l'arrière du tracteur.
Largeur de travail : 4, 5 et 6 m. **Nombre de rangées de dents :** 3 ou 4. **Interrang :** 31,5 ou 28,5 cm

Köckerling : Le Vector en 9 m



Köckerling

Chapeautant la gamme par le haut, le déchaumeur à dents Vector 900 se décline uniquement en sécurité hydraulique (jusqu'à 700 kg de pression). Doté d'un châssis renforcé en poutres de 120x120 mm, il dispose d'une construction permettant de travailler sur 9 m de large ou seulement sur 7 m. Le contrôle de profondeur (jusqu'à 35 cm) repose sur les doubles roues avant et sur le rouleau double STS de 530 mm de diamètre à l'arrière. Au transport, en escamotant les dents centrales à l'aide de la sécurité hydraulique, il est possible d'abaisser à 4 m la hauteur hors tout, pour une largeur de 3 m.



AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois
Agent Loudenot
71 Verdun/Doubs

BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09

ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93

SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
21 Leuglay - 89 Vassy Etaule

SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet - 71 Étang/Arroux

SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy - 10 St. André les Vergers



Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés*


Lemken

Pöttinger : Le Terradisc s'élargit

Le constructeur autrichien étoffe son offre en déchaumeurs à disques indépendants semi-portés avec les Terradisc 8001 et 10001 T. Par rapport aux modèles de 4 à 6 m, ces appareils se distinguent par la présence de roues jockeys (en option sur le 8 m) pour le contrôle de profondeur.
Piloté par trois vérins double effet (Isobus en option), le repliage de l'outil s'effectue dans un gabarit ne dépassant pas 3 m de large et 4 m de haut..
Largeur : 8 et 10 m

Lemken : Changer rapidement de rouleaux sur les déchaumeurs



Lemken

Grâce au système optionnel Optichange, les opérateurs peuvent facilement interchanger les rouleaux derrière les déchaumeurs : un outil monté sur les engins de manutention permet de manipuler facilement les différents rouleaux. L'opérateur n'a qu'à poser les rouleaux dans les encoches prévues à cet effet et à le verrouiller à l'aide de deux axes.

Väderstad : Un cultivateur à dents polyvalent


Väderstad

Doté de dents à la fois rigides pour travailler jusqu'à 10-12 cm et vibrantes pour assurer un bon mélange, le cultivateur Ferox peut aussi bien servir au déchaumage qu'à la préparation de semis. Précédées d'une barre niveleuse CrossBoard, les dents équipées de pointes de 50 mm sont réparties, au choix sur 5 ou 6 rangées. À l'arrière, le Ferox peut être complété par d'autres CrossBoard, des peignes et un rouleau en option. **Largeur :** 5, 6, 7 et 9 m. **Espacement entre dents :** 11 ou 12 cm.
Largeur de transport : 3,15 à 4,05 m

Sky Un déchaumeur à dents polyvalent


Sky

Le constructeur de Loire Atlantique lance une nouvelle gamme de déchaumeurs à dents baptisée DDE. Cette dernière se compose de 4 modèles traînés et de 4 modèles portés et semi-portés. Les modèles trainés comptent 4 rangées de dents sans roue et proposent des largeurs de 4,80, 5,90, 7 et 8,15m.
Le DDE peut être utilisé avec les ailerons en déchaumage superficiel ou sans les ailerons pour réaliser un ameublissement profond. Ses 840 mm de hauteur sous châssis le rendent peu sensible au bourrage. Les 4 rangées de dents sont complétées par 2 rouleaux au choix disque acier de 600 ou double U de 500 mm de diamètre.
Les modèles portés et semi-portés comptent 3 rangées de dents. 4 largeurs sont disponibles : 3 et 3,50 m en portés et 4 et 5 m en portés ou semi-portés. 4 rouleaux sont proposés : disque acier de 600 mm, simple barre de 600 mm, simple U de 500 mm ou lame flexible de 520 mm de diamètre.





Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés*

Amazone : Hektor avale les hectares



L. Vilmond

Dotée d'un châssis de section 150 x 150 x 12 mm, la première charrue monoroue d'Amazone, baptisée Hektor, propose un réglage mécanique de la largeur de travail (36 à 48 cm par corps), un réglage hydraulique de la première raie, ainsi qu'un amortissement hydraulique de fin de course lors des retournements. Déclinée en 6 à 8 corps (même palette de choix que la Cayros), cette charrue à sécurité par double boulon de cisaillement dispose d'une grande roue 500/45-22.5 positionnée suffisamment vers l'avant et contre le châssis pour pouvoir labourer en limite de parcelle.

Bednar : La herse Striegel-Pro en portée



M. Portier

La herse de déchaumage Striegel-Pro se décline en version portée. Celle-ci dispose de dents carbure à démontage rapide. Elle inaugure par ailleurs le rouleau Crash Cutter à lames coupantes, implanté à l'avant des dents et destiné à mieux dégrader les résidus. Cet équipement à réglage hydraulique est également disponible en option sur le déchaumeur à disques indépendants Swifterdisc. Ces appareils accèdent à une nouvelle solution de semis de petites graines. Développé par Bednar, l'Alfa Drill 400 intègre une trémie de 400 l, une distribution inox à entraînement électrique issue du semoir Omega et une turbine hydraulique.
Largeur : 6 ; 7,50 et 9 m

HORSCH, le choix du déchaumage superficiel ou profond



CRUISER XL en surface



TERRANO GX en profondeur

L'agriculture par passion
HORSCH www.horsch.com

Vos concessionnaires exclusifs

EUROPAGRI
St Clément
03 86 83 02 01
Brienon
03 86 43 07 90

DAFP
Toucy
03 86 44 00 77
Venoy
03 86 44 00 19

BOUCHERON SAS
Lézinnes
03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges
03 86 33 11 24

MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise
03 80 35 80 66

MALECOT POIRIER Agri
Varennes-Vauzelles
03 86 71 62 90
St. Hilaire en Morvan
03 86 76 16 87

Agrisem
La herse à chaumes met le turbo



M. Portier

La herse à chaumes Turbomulch dispose de 5 rangées de dents à fort dégagement. L'angle des dents est ajusté hydrauliquement, les deux dernières rangées pouvant avoir un angle différent. Les dents sont réparties sur trois sections sur la largeur, montées sur parallélogramme. Le suivi du sol est complété par deux roues de jauge à l'avant. En option, les dents peuvent être précédées par deux rangées de coutres à disques cannelés (400 mm de diamètre) à réglage hydraulique ou par un rouleau cutter. Le Turbomulch peut être couplé à une trémie frontale DSF pour le semis de couverts.
Largeur : 8,60 m.
Diamètre/longueur des dents : 16/760 mm

Bonnel : Dents flexibles sur le Brizlab



L Vimond

Les outils frontaux de préparation du sol Brizlab peuvent désormais recevoir des dents flexibles 70 x 12 mm, ainsi qu'un rouleau à l'avant et/ou à l'arrière des dents.

Ets COIGNET

Clamecy	Ciez	La Charité/Loire
03 86 27 19 38	03 86 26 43 28	03 86 70 15 93

FIOUL CHAUFFAGE - GNR - LUBRIFIANTS - GRANULÉS de BOIS



Pneus agraires, camionettes, tourismes, 4x4, motos, PL.
Véhicules atelier dépannage
Vulcanisation à chaud des pneus accidentés

Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés*

Grégoire Besson
Une charrue monoroue pour les moins de 200 chevaux



Grégoire Besson

Destinée aux tracteurs de gabarit modeste, la charrue semi-portée monoroue SPMF8 s'illustre par son système de retournement utilisant deux vérins à la place du traditionnel mécanisme à pignon crémaillère. Le constructeur annonce une plus grande fluidité de mouvement. La roue de grand diamètre intégrée au châssis optimise le réglage de la profondeur de travail et le report de charge sur le relevage du tracteur. Elle facilite également le travail en conditions humides et dans les couverts, tout comme le dégagement d'un mètre entre corps. Proposée en largeur de travail à réglage mécanique ou hydraulique, la SPMF8 est dotée de l'étançon déporté, optimisant le point de traction et la consommation de carburant.
Nombre de corps : 5 à 7
Puissance tracteur : 100 à 220 ch

Horsch
Une dent prétendue à 150 kg



G. Coisel

L'outil à dents semi-porté Cruiser XL se distingue par sa nouvelle dent à double spire et sa pointe prétendue à 150 kg en permanence. Au total, six rangées de dents sont espacées de 70 cm chacune. La garde au sol atteint elle aussi 70 cm. Au global, la distance entre dents atteint 15 cm. Le Cruiser XL bénéficie d'un système de report de charge qui offre jusqu'à 1 200 kg sur l'essieu arrière du tracteur.
Largeur de travail : 5 à 12 m

Köckerling
Le Rebelle Classic dépasse 12 mètres

Seul modèle porté de la gamme, le Rebell Profiline 300 complète par le bas l'offre en déchaumeurs à disques indépendants de grand diamètre (620 mm). D'une largeur de 3 m et capable de travailler jusqu'à 18 cm de profondeur, ce déchaumeur de 2,5 t dispose du nouveau doubleau rouleur Contour-STS dont la construction sur balancier assure une répartition de la pression égale sur les deux rouleaux de 530 mm de diamètre. Compter 150 ch de puissance de traction minimum.



Köckerling

Lemken
Une herse qui répartit la paille devant les DDI



Lemken

Le constructeur allemand propose sur ses déchaumeurs à disques indépendants semi-portés une herse de répartition des pailles. Celle-ci se compose de deux rangées de peignes montées à l'avant des disques sur un mécanisme libérant progressivement la paille, même lorsqu'elle est mal répartie dans la parcelle, et se relevant en bout de champ en un ensemble compact pour ne pas entraver la maniabilité.

Väderstad Opus:
Puissance et polyvalence



Väderstad Ferox:
L' outil complet

NOUVEAUTÉ



2 Year Warranty

AVENIR motoculture
21 Arc/Tille - Ménétreux
03 80 60 07 77

DACHARD SAS
58 St Benin d'Azy
03 86 60 21 80

MALECOT POIRIER AGRI
58 St. Loup
03 86 26 24 49

SV-PRO
89 Monéteau - Malay - Grandchamp - 21 Chatillon
03 86 72 09 30

97 sur 100 RECOMMANDENT

Créateur de solutions pour l'agriculture
Tous types de sols - après labour - T.C.S - semis direct

www.vaderstad.com

VÄDERSTAD

Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés*

Pöttinger
Report de charge sur les Servo 45 M

Déclinée en 4 et 5 corps, la nouvelle charrue Servo 45 M remplace la Servo 45. Elle se destine aux tracteurs de 140 à 240 ch et offre un dégagement sous châssis de 80 ou 90 cm et une distance entre corps de 95 ou 102 cm. Elle se décline aussi en versions Plus (largeur variable), Nova (sécurité hydraulique jusqu'à 1 900 kg) et Nova Plus (combinaison des deux systèmes). Ces charrues disposent du report de charge Traction Control, qui optimise la traction en faisant varier hydrauliquement, depuis la cabine, le poids sur l'essieu arrière du tracteur de 600 à 1 500 kg


Pöttinger

Amazone
Un petit Catros aux grands disques

Le déchaumeur à disques indépendants Catros XL se compose de deux rangées de disques (crénelés fins ou grossiers) de 610 mm de diamètre et onze modèles de rouleaux au choix. Capable de travailler jusqu'à 16 cm de profondeur, il se distingue des Catros et Catros + par un dégagement important pour assurer le passage de gros volumes de résidus. Les modèles de 3 et 4 m disposent de disques de bordure qui se replient.
Largeur : 3 ; 3,50 et 4 m



L. Vimond

Agrisem
Un Maximulch à grand dégagement


L'Vlimond

La nouvelle série 5 du Maximulch se compose de deux rangées de disques indépendants de diamètre 610 mm, espacées de 1,07 m, suivies de dents réparties sur deux rangées espacées de 2 m, offrant un dégagement sous bâti de 89 cm. Dédiées à de la fissuration pure ou au décompactage, ces dents disposent d'une sécurité à ressort renforcée offrant 750 kg de pression à la pointe. Elles sont suivies de disques niveleurs et d'un choix important de rouleaux, pouvant s'escamoter au besoin, le contrôle de profondeur s'exerçant alors à l'aide de l'essieu central.
Largeur : 3 et 4 m (fixe), 4 et 5 m (repliable)

Lemken
La charrue Diamant 11avec Optiline

Lancée il y a deux ans, la charrue semi-portée Diamant 11 peut dorénavant être équipée du système Optiline qui déplace la ligne de traction charrue-tracteur pour la ramener au centre de l'essieu arrière. Lemken annonce une réduction de la consommation en carburant. De plus, la version hors-raie a été revue pour pouvoir travailler avec des tracteurs jusqu'à 4 m de large.


Lemken

Bednar
Une bineuse de 9 mètres


M. Portier

La bineuse RN9000S complète la gamme par le haut en offrant une largeur de travail de 9 m, pour 18 rangs à 45 ou 50 cm d'écartement.
Des écartements de 75 ou 85 cm sont également proposés. Intégrant un repliage double vers l'arrière, cette bineuse peut recevoir en option un guidage par caméra 3D.



Fertilisation et pulvérisation

La Sarl Manière présente les nouveaux pulvérisateurs Amazone



Baptisée Ama Pulvé Tour, la tournée nationale organisée par Amazone vise à faire connaitre au plus grand nombre ses nouvelles gammes de pulvérisateurs. Le 15 mai dernier, cette tournée a fait étape à la Sarl Manière à Verrey sous Salmaise. Plus d'une cinquantaine d'agriculteurs sont venus découvrir les nouveaux trainés UX 01 Super et le nouveau porté UF 2002.

Amazone a présenté au dernier Agritechnica les UX 01 Super, 3 modèles 4201, 5201 et 6201 de 4200, 5200 et 6200l de capacité de cuve. Les UX 01 arborent un nouveau carénage gris à l'avant et sont dotés d'un nouveau bac incorporateur de 60 l, affichant une force d'aspiration de 200 l/min. Le couvercle pivote à 180° pour servir de table de préparation. La version Pack Confort Plus propose un tableau de commande SmartCenter, entièrement tactile et intuitif (même avec des gants) qui permet de piloter entièrement la machine. La programmation peut également être faite depuis la cabine du tracteur via le boitier Amatron ou l'AmaPad. Un nouvel essieu suiveur qui braque à 28° fait son apparition ainsi que le nouveau système ContourControl en option. Ce dernier contrôle automatiquement hauteur de rampe, dévers et géométrie variable positive et négative. Associé à la compensation active des oscillations Swingstop pour lutter contre les fouettements, le ContourControl permet de travailler à grande vitesse et à faible hauteur de rampe pour éviter la dérive. La rampe Super-L2 de 27 à 40 m est disponible sur ces 3 modèles.

La gamme des portés 01 est complétée par le haut avec l'arrivée de l'UF 2002, d'une capacité de 2 000 l et disposant de la rampe Super-S2 de 15 à 30 m.

Le châssis de l'UF 2002 a été totalement adapté au nouveau design de la cuve et la machine peut être équipée en option d'un système d'attelage rapide, associé au cardan TeleSpace. Après approche et branchement des câbles électriques, des conduites hydrauliques, du cardan et du 3ème point relié au système de d'attelage rapide, le tracteur recule ensuite jusqu'à ce que les bras d'attelage soient dans les logements correspondants. Le système d'attelage s'enclenche lors du relevage de la machine. L'UF 2002 est doté d'une seule vanne qui commande la dilution, la pulvérisation et le rinçage.

Il est équipé d'une nouvelle pompe à pistons membrane de conception de 250 ou 300 l/min. Comme les UX 01, le centre de pilotage SmartCenter, protégé par le nouveau carénage, permet de programmer la pulvérisation.

Le réservoir lave-mains est positionné au-dessus d'un nouveau bac incorporateur de 60 l, comprenant un égouttoir et un bol doseur. Combiné avec la cuve frontale FT 1001, le volume est ainsi augmenté pour atteindre 3 000 l.

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
Barrières d'herbage, piles, clôtures électriques et rateliers
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Groupe Buchez à Corbigny

Des journées commerciales version estivale !

Après Autun, le siège social de Corbigny a accueilli ses journées commerciales du 4 au 6 mai dernier. Comme à l'accoutumée, plus de 50 matériels étaient exposés, une spécificité du Groupe Buchez. La météo clémente durant les trois jours a sans doute incité les agriculteurs à se déplacer massivement.

Le concessionnaire Valtra et Fendt présentait pour la première fois les presses à balles rondes Fendt 4160V et 4180V, issues du rachat des gammes fourrages de Lely. Ces modèles disponibles en chambre variable ou fixe réalisent des balles jusqu'à 1,80m et offrent la possibilité de monter un rotor avec 13, 17 ou 25 couteaux ou sans. La technologie HydroFlex Control permet l'élimination rapide des bouchons de fourrage. Ces machines peuvent recevoir un pick-up de 5 rangées de dents, d'une largeur comprise entre 2 et 2,4 m.

Côté JCB, le télescopique articulé JCB TM 320S attire de plus en plus d'agriculteurs jusqu'à représenter 10% des ventes de télescopiques du groupe. Rappelons que la TM 320S offre une capacité de levage de 3,2t à 5 m avec une portée avant de 3m. Dernièrement, la gamme a accueilli un nouveau modèle, la TM 420 aux performances accrues : 4,4 t et une hauteur de 5,40 m, le tout animé par un moteur JCB Ecomax Tier 4f de 145 cv.

Dans le domaine du travail du sol, le groupe Buchez présentait le Prolander, un cultivateur Kuhn polyvalent à 5 rangées de dents vibrantes à socs droits ou « cœurs », disponible en 6 et 7,5 m trainés et destiné au 2ème ou 3ème déchaumage ou la préparation de lit de semence. Le Prolander propose un réglage hydraulique en continu de la profondeur de travail depuis le poste de conduite. Pour offrir un grand débit de chantier, l'espace entre les rangées de dents augmente de l'avant vers



l'arrière pour favoriser le dégagement. Enfin, une nouvelle offre de semoirs fait son apparition dans les cartes de la concession corbigeoise. Le constructeur espagnol Aguirre présentait un semoir à dents et un semoir à disques adapté au semis sur prairies, grâce à 2 rangées de disques recevant chacun une pression de 160kg par un dispositif non-stop avec ressort.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 29/05/2018	Bourg-en-Bresse 29/05/2018	St-Christophe-en B. 23/05/2018	National 23/05 au 29/05/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	3,75 €	3,80 €
	R	3,35 €	3,40 €	3,57 €	3,44 €
	O	3,20 €	3,10 €	-	3,17 €
Vaches mixte (M)	R	3,25 €	-	-	3,25 €
	O	3,15 €	3,10 €	-	3,17 €
Vaches lait (L)	O	2,85 €	-	-	2,88 €
	P	2,75 €	2,65 €	-	2,63 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,30 €	4,06 €
	R	3,25 €	3,55 €	3,66 €	3,49 €
	O	3,20 €	2,90 €	-	3,14 €
Taureaux VML	URO	2,75 €	2,60 €	3,03 €	2,78 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **29/05/2018**

Effectif total: 188 - Nombre d'invendus: 96%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	
			450-500	-	-	-	-
		U	250-300	2,90 €	3,17 €	3,06 €	-
			300-350	2,96€	3,13 €	3,04 €	-
			350-400	2,89 €	3,02 €	2,94 €	-
			400-450	2,87 €	2,92 €	2,90 €	-
			450-500	2,68 €	2,83 €	2,80 €	-
		R	200-250	3,07 €	3,24 €	3,16 €	-
			250-300	2,77 €	2,93 €	2,90 €	-
			300-350	2,71 €	2,93 €	2,76 €	-
			350-400	2,72 €	2,77 €	2,75 €	-
	F	U	200-250	-	-	-	-
			250-300	2,62 €	2,73 €	2,67 €	-
			300-350	2,67 €	2,85 €	2,78 €	-
			350-400	-	-	-	-
		R	250-300	2,57 €	2,72 €	2,66 €	-

Broutards/Laitonnes : L'offre est normalement plus restreinte à cette saison, et se répartit entre les derniers lots maintenus en stabulation et les premiers lots qui arrivent après le passage à l'herbe. La préférence des acheteurs s'oriente désormais vers ces derniers, sans toutefois bouder les lots d'intérieur. La présence d'acheteurs nombreux et qui ont des besoins permet de maintenir facilement les cours.

Effectif total: 427 - Nombre d'invendus: 88%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	U	350-400	2,82 €	2,99 €	2,91 €	
			400-450	2,62 €	3,00 €	2,82 €-	
			450 - 500	2,70 €	2,84 €	2,76 €-	
			500 et +	2,53 €	2,61 €	2,59 €	
		R	300-350	2,77 €	2,82 €	2,79 €	
			400-450				
	F	U	300-350	2,67 €	2,78 €	2,71 €	
			350 - 400	2,46 €	2,70 €	2,62 €	-
			400 - 450	2,40 €	2,45€	2,44 €	-
		R	300-350	2,49 €	2,66 €	2,64 €	-
			350-400	2,19 €	2,64 €	2,32 €	-
			450 et +	-	-	-	-

Taurillons/Génisses 18 mois : L'offre est normalement plus restreinte à cette saison, et se répartit entre les derniers lots maintenus en stabulation et les premiers lots qui arrivent après le passage à l'herbe. La préférence des acheteurs s'oriente désormais vers ces derniers, sans toutefois bouder les lots d'intérieur. La présence d'acheteurs nombreux et qui ont des besoins permet de maintenir facilement les cours.

Effectif total: 305 - Nombre d'invendus: 100%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	2,14 €	3,02 €	2,38 €	-
			5 à 10 ans	2,13 €	2,51 €	2,23 €	-
		U	- 5 ans	1,94 €	2,34 €	2,08€	-
			5 à 10 ans	1,83 €	2,24 €	2,00 €	-
			+ 10 ans	1,80 €	2,00 €	1,89 €	-
		R	- 5 ans	1,78 €	1,93 €	1,85 €	-
			5 à 10 ans	1,71 €	1,88 €	1,83 €	-
			+ 10 ans	1,61€	1,85 €	1,76 €	-
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	-	-	-	-
GÉNISSES - TAUREAUX	F	E	24 à 36 mois	2,23 €	2,63 €	2,44 €	-
		U	24 à 36 mois	2,00 €	2,17 €	2,09 €	-
		R	24 à 36 mois	1,79 €	2,06 €	1,95€	-
		Taureaux		-	-	-	-
	M	U	+ 500 kg	1,72€	1,87 €	1,81 €	-

Taureaux : Importante demande cette semaine, les animaux trouvent preneurs rapidement à des tarifs intéressants. Excellente présentation dans l'ensemble.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 28/05/2018

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (338)		
Broutards		
190 à 385 kg	630 - 1130	2,85 - 3,30
400 à 500 kg	1160 - 1300	2,58 - 2,87
Taurillons d'herbe		
430 à 550 kg	1240 - 1330	2,40 - 2,90
Laitonnes		
245 à 385 kg	620 - 1010	2,51 - 2,73
Génisses		
330 à 435 kg (16-24mois)	650 - 1030	1,99 - 2,51
475 à 590 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
820 à 1225 kg	1430 - 2250	1,74 - 1,86
Vaches		
Vaches légères	1030 - 1130	
Vaches entre deux	1150 - 1360	
Vaches lourdes	1400 - 1480	

Vente active en broutards et taurillons à des tarifs très fermes en sujets de moins de 500 kg. Léger tassement en lourds. Apports importants en femelles et de qualité plus ordinaire, seuls les lots supérieurs et jeunes voient leurs cours reconduits. Vente suivie en taureaux. En vaches maigres, les apports sont stables, la demande s'oriente sur les animaux lourds et viandés.

Bovins gras :
Vaches de viande : 3,44 à 3,62 Đ kg de viande. Placement plus rapide à des tarifs plus soutenus.

Prochain marché :
le lundi 4 juin aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 30/05/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 143 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	2,81 €	3,37 €	3,15 €	-
			250 - 300	2,88 €	3,13 €	3,04 €	+0,02
			300 - 350	2,84 €	3,13 €	3,03 €	+0,07
			350 - 400	2,73 €	2,85 €	2,78 €	-
			400 - 450	2,79 €	2,98 €	2,81 €	+0,04
	F	U	250 - 300	2,27 €	2,57 €	2,42 €	-
			300 - 350	2,48 €	2,79 €	2,64 €	-
		R	300 - 350	2,18 €	2,52 €	2,38 €	

La demande en broutards reste très forte expliquant les cours relativement haussiers. Cette semaine est marquée par un apport en laitonnes de +300 kg conséquent et de très bonne qualité; elles trouvent preneurs très rapidement.

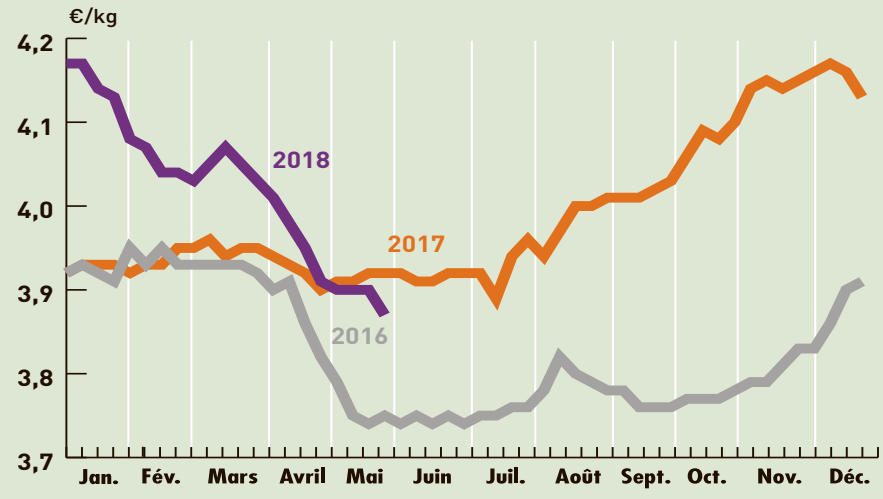
Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Centre-Est du 21/05 au 27/05/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,87 €	3,69 €	-			
Races mixte		-	3,54 €	3,54 €	3,52 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,95 €	3,88 €	3,76 €	3,50 €	-		
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,90 €	3,83 €	3,74 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	3,93 €				
Races mixte				3,35 €	3,33 €	-	
Races lait					-	3,00 €	2,97 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,68 €	3,88 €	3,76 €	3,68 €			

Tendance : Marché difficile pour les mâles et fluide pour les vaches.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Grand Sud du 21/05 au 27/05/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,95 €	3,93 €	3,86 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,29 €	4,62 €	4,11 €	3,89 €	3,71 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,93 €	4,31 €	3,73 €				
Races mixte					3,42 €	3,42 €		
Races lait						-	2,99 €	2,96 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,67 €	4,50 €	4,34 €	3,99 €				

Tendances SEM. 22/2018

Bovins de boucherie

Sur le plan commercial, l'approvisionnement des abattoirs est plus irrégulier alors que la demande se tasse avec moins de vente sur la fin du mois. Les achats pour les promotions de la semaine « made in viande » ont été couverts. L'épisode orageux a mis un frein aux travaux saisonniers, mais il a apporté la pluie très bénéfique pour les cultures, sauf quand les éléments se sont déchainés pour les détruire. Les disponibilités en provenance des herbagers et des engraisseurs spécialisés sont mesurées, compte tenu des conditions météo propices à la croissance des animaux et au recul des mises en place au printemps. Les tarifs se sont stabilisés dans les Charolaises haut de gamme. Les échanges sont un peu plus calmes dans les Charolaises de qualité bouchère, mais les tarifs sont maintenus. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, le commerce est régulier pour des tarifs reconduits. En laitières, l'approvisionnement des abattoirs est quelque peu facilité par l'épisode orageux qui a stoppé les travaux de fenaisons. Le commerce reste régulier avec des tarifs qui tendent à se stabiliser. En jeunes bovins, l'activité commerciale se détend doucement, mais pas en raison d'un accroissement de la demande, mais à la faveur d'une réduction de l'offre.

Broutards

L'animation commerciale reste nettement favorisée par des sorties peu abondantes et par une demande soutenue à l'export. La profusion de nourriture n'incite pas les éleveurs à vendre surtout que les tarifs actuels sont très fermes. Les bons mâles Charolais ou Limousins restent à des tarifs assez confortables y compris dans les lourds herbés. La vaccination FCO 4/8 est indispensable. Dans les femelles, la vente est normale avec des cours sans changement dans les bonnes laitonnes Charolaises ou Limousines herbées, vaccinées et exportables sur l'Italie. Les échanges restent calmes dans les femelles communes non-vaccinées.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les volumes sont en progression, mais la demande reste présente, avec toujours un flux à l'export. La tendance reste ferme dans l'ensemble des veaux Montbéliards Holsteins ou Abondances. La commercialisation est assez régulière dans les croisés laitiers ou Blanc Bleus convenables avec des tarifs sans changement. La vente est régulière avec une bonne tenue des prix dans les croisés Montbéliards/Charolais. ■ **Laurent Chupin**

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 30/05/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 143 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,95 €	2,08 €	2,02 €	-0,03
			5 à 10 ans	1,72 €	2,05 €	1,87 €	-0,03
			+ 10 ans	1,57 €	1,83 €	1,75 €	-0,01
Génisses	F	E	24 à 36 mois	3,55 €	4,27 €		
		U	24 à 36 mois	1,91 €	2,30 €	-	-

Les lots présentés cette semaine sont de très bonne qualité. Un léger tassement des cours est pris en compte dans les vaches jeunes et à contrario aucun changement des cours n'est visible dans les vaches de + 10 ans. Très forte demande dans les vaches suitées à cette période de l'année.

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **28/05/2018**

Effectif total: 452 - Taux de vente: 84%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
		U	de 32 à 38 kg	2,83 €	3,41 €	3,08 €	-
			de 38 à 44 kg	2,96 €	3,66 €	3,32 €	-
			de 44 à 50 kg	2,26 €	3,15 €	2,72 €	
			> 50 kg	2,24 €	2,89 €	2,66 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,52 €	3,11€	2,90 €	-
			de 38 à 44 kg	2,26 €	3,06 €	2,89 €	-
Effectif total: - Taux de vente :				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	M		(M)	0,97 €	2,09 €	1,52 €	-
	F	U	< 60 kg (F)	0,88 €	1,61 €	1,12 €	-
			> 60 kg (F)	-	-	-	
		R	> 60 kg (F)	0,76 €	1,01 €	0,90 €	-
		O	< 60 kg (F)				
Effectif total: 48 - Taux de vente : 58%				AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
		U	32 à 38 kg	3,10 €	3,32€	3,21 €-	
			38 à 44 kg	2,73 €	2,81 €	2,76 €-	
			> 44 kg	-	-	-	
		R	38 à 44 kg	-	-	-	
Effectif total: - Taux de vente :				AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux maigres		R	25 - 35 KG	95 €	95 €	95 €	-
Effectif total: - Taux de vente :				CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Caprins	F	O	-	26 €	44 €	35 €	-

Nette baisse des cours avec quelques invendus après le dernier marché qui était artificiellement euphorique. Les lots d'agneaux extras et bien triés ne subissent pas trop la baisse, contrairement aux lots de second choix, fortement pénalisés.

Sicagemac (prix au kg vif) *Marché de Corbigny du 28/05/2018*

Ovins : 248	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	-	-
Agneaux laitons	119 - 147	2,81 - 3,34
Brebis	35 - 98	0,66 - 1,13
Béliers	90 - 110	0,91 - 1,04

Apports toujours de bonne qualité en agneaux laitons, on notera toutefois un léger tassement des cours avec quelques invendus. Vente globale en brebis à des tarifs sensiblement reconduits.

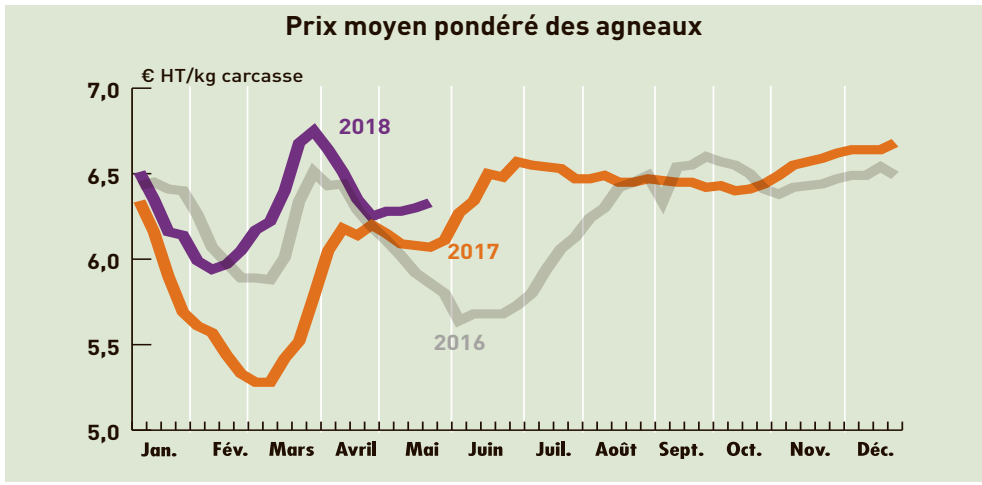
Prochain marché le lundi 11 juin aux horaires habituels.

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 21/05 au 27/05/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,66 €	5,94 €
Couvert	16 -19 kg	6,79 €	6,54 €	5,81 €
Gras	13 -16 kg	-	5,63 €	5,37 €
Gras	16 -19 kg	-	5,40 €	-

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* *Cotations FranceAgriMer du 21/05 au 27/05/2018*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,33 €	7,44	2,43 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 21/05/2018 au 27/05/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,10	7,10	6,44	-	-	-	-
	Var.		-0,02	0,01	-0,11				
	R	6,76	6,84	6,74	-	6,65	6,57	6,45	-
	Var.	0,06	0,09	0,24		0,03	-0,10	-0,21	
	O	-	5,82	5,70	-	5,98	5,92	-	-
	Var.		0,01	0,11		0,11	0,20		
3 (couverts)	U	-	7,00	7,01	6,07	-	6,79	6,62	5,93
	Var.		-0,03	0,01	0,02		0,03	-	-0,05
	R	6,58	6,67	6,60	5,89	6,66	6,54	6,27	5,74
	Var.	-0,02	0,02	0,13	-0,14	0,05	-0,03	-0,03	0,07
	O	6,00	6,01	6,05	5,38	5,94	5,81	5,70	-
	Var.	-0,04	-0,05	-0,03	-0,12	0,02	0,03	-0,01	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,63	5,40	-
	Var.						0,06	-	
	O	-	-	-	-		5,37	-	-
	Var.						-0,05		

Zone nord : Agneaux : cours stables, offre et demande équilibrés. **Brebis :** les cours poursuivent une légère dégradatoin.
Zone sud : Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

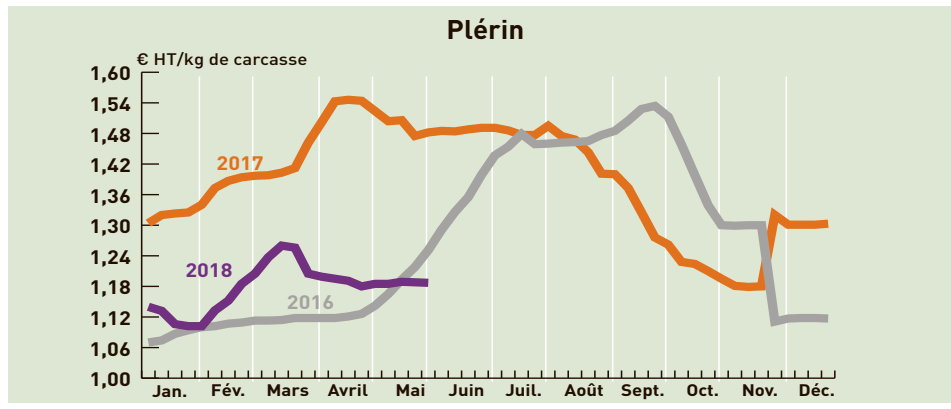
INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 28 mai 2018) :
«Marché saisonnièrement peu actif. Cours fermes pour les bons sujets.»

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 321 porcs présentés) *Cotations du lundi 28 mai 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,187 €**



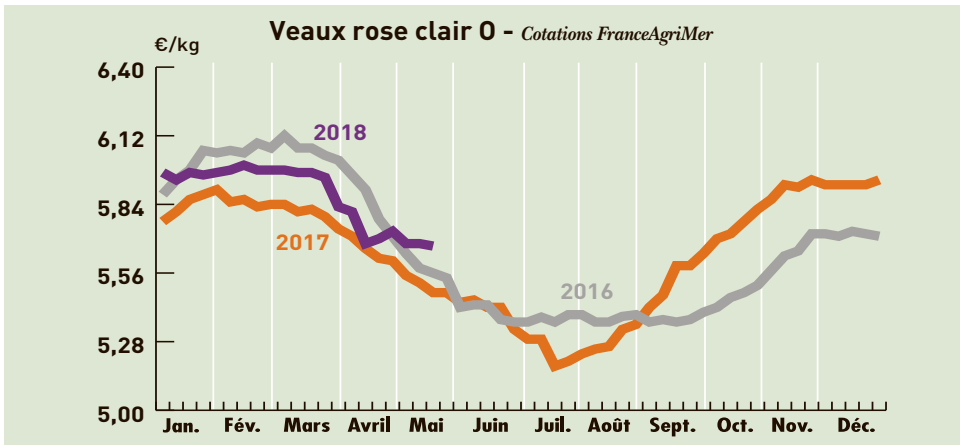
Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 18/05 au 24/05/2018*

1,42 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 21/05 au 27/05/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,98 €	-	-
U	-	7,44 €	5,64 €	-
R	-	6,23 €	4,64 €	3,54 €
O	-	5,67 €	4,41 €	3,78 €



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 21/05 au 27/05/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	550	Apports limités en raison du lundi férié, la demande reste ferme et orientée, les cours à la hausse.
La Talaudière	425	Marche perturbé par le lundi férié,les cours sont reconduits.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	253	3
Femelles	169	1
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	171	1,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* *Cotations FranceAgriMer du 21/05 au 27/05/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,57	0,00	0,00

Céréales

Marché du 22 mai 2018

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or	meunier	mai-juin	150	V	C
	fourrager	mai-juin	145	V	C
Nord Côte d'Or	meunier	mai-juin	150	V	C
	fourrager	mai-juin	145	V	C
Aube	meunier	mai-juin	149	N	C
	fourrager	mai-juin	147	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	62/63 kg/hl	mai-juin	148	N	C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	mai-juin	140	T	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2018**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	62/63 kg/hl	juil.-déc.	157,50	N	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		mai-juin	149	N	C
		juil.-sept.	154	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	mai-juin	170	N	C
Yonne	fourrager	mai-juin	165	N	C
Aube	fourrager	mai-juin	170	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2018**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	août-déc.	180	N	C
Yonne	fourrager	août-déc.	180	N	C
Aube	fourrager	août-déc	185	N	C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2018**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	12 de mai	172	V	
Pulpes de betterave	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	mai	157	V	
Pulpes de betterave	**RÉCOLTE 2018**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	12 d'oct.	157	V	

Matériel

Tracteur

07 - Vds 8 200 euros transpo Reform Muli 400, bon état, 1478 h
✆ 06 81 83 53 84

38 - Vds tracteur Ford county 1124 agricole be : 7000 euros, tracteur MF 802 avec fourche direction assistée : 1500 euros.
✆ 06 75 04 60 70

42 - Vds tracteur Fiat DT 70-90 avec ilot, bon état.
✆ 04 77 76 26 98

Travail sol

38 - Vends pirouette Kuhn avec cardan sur roues 2m50, 2 toupies 1 repliable 145 euros.
✆ 04 74 92 02 71 HR

Récolte

01 - Vds round baller New Holland BR 560A année 2006 poids total 2800 kg poids vide 2240 kg pick up 2m filet ficelles prix 7000 euros
✆ 04 74 51 72 56
ou 06 72 41 94 95

07 - Vds cse cess activité remorque 10T, flèche ressort, kit ensilage fourrage état neuf
✆ 07 82 92 21 40

42 - Vds 1 pirouette 2 toupies, 1 pirouette 4 toupies, 1 andaineur.
✆ 04 74 26 00 69

42 - Vds cause achat plus gros andaineurs GA4110M et GA 3501 de marque Kuhn, bon état.
✆ 06 15 21 33 07

58 - Vends cause cessation faneuse Kuhn 8501, - 2 brabants 4 socs et 3 socs Huard (réf. 220C)
✆ 06 89 86 43 79

69 - Vends presse moyenne densité Claas tip 410 prix à débattre.
✆ 04 78 20 94 09

69 - Vends faucheuse Kuhn GMD 55.
✆ 04 74 04 61 54

71 - Vends faucheuse frontale KM300FP, 2008, faucheuse 3570TL, 2015, faneuse TH800D hydro, 2010, andaineur TS456DN, 2014, Fella, presse Lely 435, filet ficelle, 2010.
✆ 03 85 43 18 22
ou 07 82 91 12 57

71 - Vds presse MF167V, chambre variable, pickup 220, ameneur rotatif rotocup 14 couteaux, 5 courroies, liage filet, inverseur commande boitier, 4.800 bottes, année 2008.
✆ 06 71 06 34 90

89 - Vends andaineur Krone 461, 13 bras, 3 000 euros, - ensileuse Herbe + 3 rangs maÎs, 1 000 euros (réf. 2201)
✆ 06 22 65 95 50

Traitement

39 - Proche Salins-les-Bains. Vds giro-andaineur Kuhn 4,1 m de travail, essieu tandem, bon état (2005) 1 900 euros. Vds autochargeuse Strautmann 36 m3, bon état 1 800 euros
✆ 06 19 69 60 55

Cave

84 - RECH. mat. occas. : 3 cuves de vinification rouge, fibre ou acier, chapeau flottant (2 ex. en 30 à 50 HL + 1 en 20 ou 30 HL), 1 cuve tampon de 30 ou 40 HL, 1 cuvon de 5 à 10 HL, 1 petite pompe, 2 tuyaux de raccordement des cuves (2 x 5 à 6 m) en diam. 40 ou 50, 1 pressoir pour vin rouge (à cliquer, Vasselin, ..), 1 erraffloir – égrappoir, 1 bac de 100 L, 1 petite étiqueteuse, 1 petite encapsuleuse. Nous appeler
✆ 06 88 17 42 76

Agri. divers

18 - Vds pulvé Caruelle, traîné, 12 m, bon état, 1.000 euros - nourrisseur à veau Carrat, 300 euros.
✆ 06 14 40 22 10.

18 - Vds broyeur Vicon, 3,20 m, déport droite où gauche à marteaux et rouleau arrière, année 2015, TBE et pompe électrique, 4 m3/heure.
✆ 06 89 89 69 88.

18 - A vendre presse BR Agram 120-130, bon état, prix à débattre.
✆ 02 48 61 60 95, heures repas.

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres.(réf. 220B)
✆ 06 29 81 80 05

26 - Vends remorque de voiture SOREL année 1998 PTAC 500 kg PV 280 kg prix 500 kg
✆ 06 74 26 27 08

26 - Vds JD2130 - BE + charrue + 1 pour pièces. Tuyaux arrosage avec nombreux coudes T + vannes...
✆ 07 84 92 30 25

26 - Vds déchiquetteuse broyeur de branche Junkkari HJ10GPF 540/1000 «no stress» 232 heures TBE
✆ 06 18 70 42 98

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 24- 26- 28- 32- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 3- 4 m, round-ballers. www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds monte botte Samas 8 mètres.
✆ 04 74 20 ;61 73

38 - Vends charrue Huard HB1, épandeur Gilibert 5,2 T. basculant, semoir blé Sulky 2,4 m Griffe 2,3 m.
✆ 06 33 9261 79
après 19 h

38 - Vends enrouleur Irrifrance 90/280 + tuyau couverture intégrale alu diam.50 + tuyau polyéthylène 6 et 9 m diam. 50.
✆ 06 08 86 66 77

38 - A vendre : tracteurs Vierzon 2 : 201, 2 : 204 1 : Lanz 16 cv + tracteur VTB avec fourche - Avendre charrue réversible 5 socs, Naud pour pièces.
✆ 06 85 66 60 53

38 - Vends extirpateur 10 sacs larger 2m80 conviendrai avant et après les labours, Vend herse neuve en fer largeur 1m40, vend cuve à gasoil sur pied 2000 litres.
✆ 04 76 07 10 88

38 - Vds presse balle carrée 60x120 groupeur botte pulvérisateur 1000 l rampe 15 m.
✆ 06 70 24 56 64

39 - Vds disponible vis sur chariot diam. 220 et 160, 10 et 12 m avec bac à grains, disjoncteur inverseur, vis portatives diam. 100 à 240 toutes longueurs, cellules à grains avec fond conique Privé ventilateurs et vis de reprise, gaines de ventilation, ventilateurs, portes et tuyaux de reprise de cellules rondes et carrées, tracteur Ford 2 RM 75 ch avec chargeur Quique très beau, surélévateur autonome Altec AV ou AR, pince et retourne la botte empile jusqu'à 5 hauteurs, chariot élévateur diesel Clark t.b., scie à ruban sur roues remorquable sur moteur électrique 220 volts, 4 roues complètes, 6 roues de remorque 14/65/16, conteners palettisables 200 et 300 l, roues complètes de bennes 49x17 avion et 115 15 et 12/5/15. Manches de marteau toute catégorie de pipioche de masse et de marlin et quelques pipioches. Prix intéressant
✆ 03 84 70 02 77
après 19h ou laisser message

55 - Vends benne Legrand, 14,5 t, avec rehausse ensilage, année 2000, Tbe, pneus usure 20 %, 11.000 euros.
✆ 06 79 84 20 20

58 - VENDS comb. Amazone/ Sulky 3 m., - vis à grains Denis 4 m. D260, - fauchesue Lely Splendino 280, TBE (réf. 220A)
✆ 06 14 76 98 16

69 - Vds 50 T. fumier bovins. Aéro faneur 2,50 m. - Presse Class 46 Picup 1,35 - Semoir Nodet GC 3 m.
✆ 04 78 48 44 23

71 - Vends andaineur Claas Liner 3905, 1 800 euros, - girofaneur GF 4000 TM, 4 toupies, 1 000 euros. Affaire exceptionnelle (réf. 2002)
✆ 06 33 60 15 96

71 - Vds cse cessation enrubanneuse Vicon BW 1100, cde à distance, TBE.
✆ 06 88 59 16 46

74 - Vds presse Gallignani 2120 l pour pièce, 1 000 euros. Vds tracteur Deutz Farh 4006, 5 000 h, 4 000 euros.
✆ 06 18 23 13 48

89 - VENDS tracteur MF 3610, année 1989, 9 800 H, pneus 10%, 6 000 euros, - bétaillère Mazeron 4.60 m., 1995, 2 000 euros (réf. 21VB1)
✆ 06 79 42 85 19

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Doblo 105 cv attel. clim CT 2018 freins embrayage distribution 246 000 km 2450 avec TVA
✆ 06 03 62 57 03

26 - Cherche camion 6x4 26T polybenne en TBE
✆ 04 75 53 64 22 HR

74 - AV camion bétaillère IVECO 135/17, 13 tonnes, 276350 km d'origine, telma, TBE, prix à débattre.
✆ 06 09 59 24 47

Tourisme

69 - Vends Partner Tepee EHDI 90 cv. 1,6 l. diesel. Année modèle 2014 137 000 km. 1ère main très bon état 2 pneus neige montés sur jantes. Prix 9900 euros à débattre.
✆ 04 78 19 62 00

Achat-Vente

Récolte

07 - Achète paille en andain derrière batteuse toute quantité et foins sur pied
✆ 06 21 05 74 82

21 - CHERCHE herbe sur pied, région Semur en Auxois (réf. 2202)
✆ 06 80 23 93 99

38 - Vds foin sur pied paille en andain prend bovin en pension avril à novembre.
✆ 06 60 71 98 60

38 - Vends presse moy. densité NH 265 TBE + autre presse NH 265 pour pièces : 1000 euros Total.
✆ 04 74 94 20 83 HR Midi

39 - Vds 10 ha paille de blé sur champ, commune Chapelle-Voland, récolte 2018
✆ 03 84 70 19 28

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

69 - Achète coupe de foin et paille en andain - Canton Saint Genis Laval et environs.
✆ 06 15 19 00 39

Pépinière

01 - Vds grumes acacia coupe janvier et 1 an faire offre
✆ 06 82 07 33 68

Propriété

39 - Vds exploitation lait AOC Comté Morbier 250 000 l. Bât., cheptel, matériel, location terres
✆ 03 84 51 33 06 le soir

58 - Dispo. 11/2019 exploitation + bâtiments + maison, TBE, 310 000 euros (expertisés), env. 20 ha X 3 000 euros, drainage 20 000 euros + 110 ha en location (réf. 200D)
✆ 06 06 68 29 78

71 - Vends jolie propriété Savigny/ Seille, 4 ha de terrain, 2 logmts 100 m2 chacun, dépendance bât. exploit. 300 m2, prix sur demande.
✆ 07 89 05 70 16

Terrain

01 - Recherche terres agricoles toutes surfaces
✆ 04 74 22 21 54 hr

38 - Pour installation cherche terrains ou exploitation céréalières, étudie toutes propositions.
✆ 06 89 44 75 22

84 - Vds oliveraie 90 arbres pleine production terrain 3500 m² situé La Roque / Pernes. Prix : 40 000 euros.
✆ 06 78 83 85 05

Bâtiments

Divers

01 - Particulier recherche vélo solex ou vélovap bon état ou à réparer et ancien bidon de Solexine
✆ 06 83 48 19 78

07 - Mr Franck : le plus grand voyant Medium guérisseur expert retour affectif de l'être aimé, désenvoutement, protection, chance aux jeux, etc...travail sérieux et efficace
✆ 06 03 27 81 28

38 - Producteurs céréales bio. cherche fumier.
✆ 06 81 47 77 61

42 - Vds tract. John Deere 920, andaineur Kuhn 3m, faucheuse Kuhn 2m, ratelier Cornadis Poteau.
✆ 04 77 28 65 23

71 - Sculpteur recherche de gros cèdres morts (diamètre minimum de 80 cm, morts sur pied, chablis, découpés en billons...). Se déplace dans toute la France si le sujet en vaut la peine. Contactez Philippe Bray par courriel à philcreation3@yahoo.fr
✆ 06 80 44 08 93

89 - Vends pour vos sipans moutarde brune, 1.20 euros le kilo (réf. 2204)
✆ 03 86 56 05 38

Location

Agricole

15 - Limite Cantal Lot, agric. loue 2 meublés, 2 à 5 pers., de 175 à 350 euros/sem. ou à la nuitée.
✆ 06 45 13 44 89

Offre

Emploi

18 - Exploitation d'élevage bovin inscrit et ovin, secteur vallée de Germigny, propose un contrat d'apprentissage niveau BTS ou BAC PRO, permis voiture nécessaire.
✆ 06 82 25 17 13.

AGRI STANDARD 2000
A partir de 22 €/m²
HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France
tounet

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Remorque Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert CU 18 T
Tandem 130 – Côtés H 1150 + Rehausses H 550
17 900 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

PRELEVEZ VOS ECHANTILLONS SANS SORTIR VOTRE MOISSONNEUSE BATTEUSE
Simplicité – Rapidité-Performances
minibatt +
GODE
03 23 66 20 05
www.gode.fr

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488
UNE PREMIÈRE CHEZ BEISER !
LIQUIDATION DE STOCK POUR TRAVAUX
Uniquement valable sur une sélection de produit jusqu'à épuisement du stock à partir du 1er juin 2018
JUSQU'À -55 %
TOUT DOIT DISPARAITRE AVANT INVENTAIRE
5 % SUPPLÉMENTAIRES* valables uniquement sur www.beiser.fr avec le code DESTOCK5 EXCLUSIF WEB
* Uniquement avec un paiement par carte bancaire ou virement.
RENDEZ-VOUS VITE SUR www.beiser.fr

EVIALIS SOREAL

SOREAL NUTRITION ANIMALE, PME

multi-sites de plus de 100 personnes, spécialisée dans la nutrition animale,

RECHERCHE POUR SON SITE DE JOIGNY (89)
UN(E) TECHNICO-COMMERCIAL RUMINANT (CDI)
Région Bourgogne Franche Comté

DESCRIPTIF DU POSTE À POURVOIR

Au sein d'une équipe commerciale dynamique, vous assurez le développement des ventes de produits de la gamme « ruminant », auprès d'une clientèle d'éleveurs, d'agriculteurs et de distributeurs.

Vous aurez pour mission de gérer et développer un portefeuille de clients sur le secteur géographique suivant : Yonne et Nièvre.

Vous bénéficierez de notre savoir-faire et du soutien de notre équipe technique pour répondre au mieux aux attentes des clients.

Vous bénéficierez d'une rémunération attractive (fixe, primes variables, véhicule fourni) et d'avantages divers (mutuelle, comité d'entreprise…).

PROFIL

Titulaire d'un Bac+2, type BTSA, vous possédez idéalement une première expérience. Vous êtes rigoureux, impliqué, autonome et dynamique. Vos qualités relationnelles, votre enthousiasme et votre capacité à convaincre seront vos atouts pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :
SOREAL
Service RH- Madame Fabienne LOGEROT
01540 VONNAS
ou par mail à l'adresse suivante : fabienne.logerot@groupe-soreal.fr

21 - Exploitation agricole INRA, proche Dijon RECHERCHE chauffeur tracteur + divers travaux agricoles du 1er juin au 30 novembre (réf. 2205)
✆ **06 16 76 82 61**

21 - CHERCHE apprenti en polyculture élevage, nourri et logé à partir du 1er août (réf. 2101)
✆ **06 82 44 28 60**

70 - SAS Michaud Denis, recherche chauffeur tracteur télescopique pour saison récolte. Un chauffeur poids lourd même retraite pour 1 mois.
✆ **06 08 00 11 56**

71 - Exploitation agricole polyculture élevage lait cherche salarié.
✆ **06 70 76 55 31**

74 - Le Centre d'élevage de Poisy (Haute-Savoie, 5 km d'Annecy), recherche un salarié pour rejoindre son équipe de formateurs/moniteurs. Sa mission : former des jeunes (adultes majoritairement) à la maintenance matériel et bâtiments, soudure, conduite de tracteurs - assurer la maintenance du matériel agricole et des bâtiments du Centre - participer aux travaux saisonniers : semis, labours, fenaison... Son profil : formation ou expérience agricole souhaitée - motivation et aptitude à transmettre du savoir - capacité à travailler en équipe et au reporting - organisé, rigoureux, sens pratique et prise d'initiatives. Conditions : CDI avec période d'essai. Poste à pourvoir au 01/07/18. Localisation : Poisy. Candidatures reçues jusqu'au 31/05/18.
direction@elevage-poisy.org

Service

Dans l'Yonne **SNC ETA PICOUET** vous propose dès aujourd'hui **pressage de paille** et foin avec dispositif cutter brins long ou court.
Contact 03 86 95 04 81

21 - RECHERCHE battage moisson 2018, CR 8070, 7.60 m., coupe colza, Sud 21 - Nord 39 (réf. 1705)
✆ **06 86 00 02 01**

58 - PROPOSE tous travaux fenaison + pressage foin et paille, carrées ou rondes, 30 kms autour de Saulieu, travail sérieux (réf. 2203)
✆ **06 86 91 90 62**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Animaux

Bovin

03 - AV taureau 18 mois VF UN et 2 taureaux viande et mixte Chassot Didier.
✆ **06 86 48 40 12**

07 - Vends mâle Limousin né le 31.01.2017 écorné docile manipulé au licol TGS INDEM IBR
✆ **06 75 86 11 08**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, pour vaches et pour génisses dont 3 issues d'IA, vêlages faciles, 2 Hiver et 1 Castor, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12**
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08.

18 - Vds 12 taureaux limousins, sevrés, non inscrits, 1.500 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Vds 6 grosses vaches charolaises suitées, 5 M, 1 F + 3 gestantes, ind. IBR, cause surnombre. EARL Vilpellet, Berry Bouy.
✆ **06 10 40 19 87.**

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente taureaux de 2 ans, - 30 veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances (réf. 150C)
✆ **06 07 75 59 74 (Jean-Luc)**
06 67 58 18 03 (Michel)
06 74 69 62 41 (Bertrand)

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : mâles (16 mois) et génisses 1 an et 2 ans (prêtent à saillir), origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires.(réf. 0304)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Elevage HBC vend 2 taureaux 18 mois, First - Cluedo, - 10 vaches suitées avec veau d'un mois, IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 200B)
✆ **06 15 28 77 63**

25 - Race MONTBELIARDE vend ou échange vaches laitières, génisses pleines, livraison assurée (réf. 100A)
✆ **03 81 50 46 81**
06 82 66 55 60

39 - Vds taureaux limousin reproducteurs 30 mois et 18 mois inscrits au HBL garantie sanitaire pos. livraison
✆ **06 26 20 05 40**

42 - Vds jeune vache MO HO à terme pleine, Ch. CL, cause surnombre.
✆ **04 77 94 20 19**

42 - Vds taureaux charolais HBC, vêlage facile, élevage et viande. Cuisset J.-Marc.
✆ **06 30 92 60 12**

42 - Vds génisses Mb ou 66 vêlage 20-25 juin, vaches en lactation ou taries, terme juillet.
✆ **06 85 69 36 66**

42 - Vds génisses Prim'holstein pleines bio. Une terme juin, race pure - une terme juillet race pure - deux terme août croisées limousin. Vente cause surnombre.
✆ **06 69 71 74 23**

58 - David THOULE, sélectionneur LIMOUSIN, vente permanente de reproducteurs mâles et femelles HBL ou non, - cheptel docile au qualité maternelle et facilité de naissance, - veaux aptent pour la saillie issus de taureaux qualifiés, Possibilité de réserver d'avance (réf - 030H)
✆ **03 45 82 90 10**
06 10 09 65 69

58 - - 21 - El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey VENDS taureaux 18 mois issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 220D)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Vends taureaux 2 ans et 5 ans, HBC, origine Langillier, - veaux reproducteurs 16 mois. GAEC MARION - Luzy (réf. 2206)
✆ **06 24 42 29 42**
06 07 51 04 99

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC dont sans cornes, vêlage facile. GAEC Touillon-Moiron (réf. 150E)
✆ **06 19 82 08 94**

69 - Vends génisses Montb terme fin 08 à fin 12, tank à lait Japy 1800 l. cause cessation. Blanc S.
✆ **06 18 24 47 69**

69 - Vds 13 vaches + 3 génisses limousines sans corne vel août sept cause arrêt.
✆ **04 72 24 52 86**
ou 07 89 33 57 46

71 - Prends bovins en pension, génisses ou autres.
✆ **06 76 22 24 43**

71 - Vends T. B. taureaux repro. charolais HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Cheptel IBR A vend 25 vaches charolaises gestantes, suitées, veaux 3 à 6 mois, vacc. FCO 8 et 4.
✆ **06 28 28 75 47**



89 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 16 - 17 mois HBC pour vêlage facile issus IA ou SN, bon potentiel de croissance dont plusieurs taureaux sans corne, prêt à saillir, TGS, IBR A, livraison assurée. El. Mandron Laurent - Montillot (réf. 140G)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - Vends charolais HBC (baisse effectif), 60 taureaux de 12 - 17 mois, - 20 génisses de 2 ans, - 30 laitonnes, - 30 vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 210A)
✆ **06 89 18 05 87**
06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

Ovin

10 - Vends bélier Texel, 3 ans.
✆ **06 89 27 99 00**

42 - Vds troupeau 21 brebis cse cessation.
✆ **06 84 34 31 40**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

38 - VENDS PORCELETS toute l'année à partir de 20kg et tous les poids jusqu'au porc finis - nés et élevés sur paille.
✆ **06 83 81 45 79**

Equin

71 - Prends chevaux en pension, suivi assuré, 71.
✆ **06 81 19 59 09**

Chien

07 - Vds chiots Montagne des Pyrénées non lof, mère 2502687300 94559, nés le 23/03/2018, portée de 10 (5m, 5f) SIREN 509257556
✆ **06 07 42 54 11**

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
t.mercier@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87€ HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

TELES

**Société par actions simplifiée
au capital de 330 000 Euros
Siège social à Dijon (21 000)
Rue Marguerite Yourcenar
333 254 605 RCS Dijon**

Par délibération en date du 25 avril 2018, l'actionnaire unique de la société TELES a constaté la démission de Monsieur Pierre VEJUX de son mandat de directeur général délégué de la société avec effet au 31 janvier 2018 à minuit.

Pour extrait et mention.

Le Président.

AL212221609

NOMINATION

SYMBIOPOLE

**Société par actions simplifiée
au capital de 58 800 €
Siège social
Route de Semur-en-Auxois
Zone artisanale des Ecunières
21390 Précy-sous-Thil
399 814 383 RCS Dijon**

Le 24/04/18, le président a nommé Mei LUZIN, 9 rue Crevaux, 75016 PARIS, directeur général en remplacement de Olivier THELISSON, et n'a pas pourvu au remplacement de Mei LUZIN directeur général délégué à compter du 25/4/2018.

AL212221615

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE D'EXPLOITATION DU CHATEAU DE QUINCEY

**Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €
Siège social :15 Rue Thurot
21700 Nuits-Saint-Georges
514 727 924 R.C.S. Dijon**

Aux termes d'un PV des Décisions du Président en date du 30/04/2018,

Il a été décidé de transférer le siège social au 2 Route de Gerland – Château de Quincey – 21700 Quincey

L'Article 4 des statuts est modifié en conséquence

Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL212221602

SOCIETE DU DOMAINE DU CHATEAU DE QUINCEY

**Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €
Siège social :
15 Rue Thurot
21700 Nuits-Saint-Georges
514 727 130 R.C.S. Dijon**

Aux termes d'un PV des Décisions du Président en date du 30/04/2018,

Il a été décidé de transférer le siège social au 2 Route de Gerland – Château de Quincey – 21700 QUINCEY

L'Article 4 des statuts est modifié en conséquence

Mention sera portée au RCS de DIJON

AL212221604

**PEYRET-GOURGUE & ASSOCIES
Société d'Avocats
2, Rue Lavoisier
38330 Montbonnot
Saint Martin**

SERVITECH HOLDING

**Société par actions simplifiée
au capital de 600.000 euros
Siège social
à 21200 Beaune – 29, Rue d'Alsace
839 092 293 RCS Dijon**

Aux termes des décisions des associés en date du 2 mai 2018, le siège social a été transféré de 21200 BEAUNE – 29, Rue d'Alsace à 69760 LIMONEST - 114, Chemin de la Bruyère, à compter du 2 mai 2018.

Pour avis,

AL212221617

MODIFICATION DE CAPITAL

JDSK CONSULTING

**Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 €
Siège social :
99 Rue du Faubourg Saint-Nicolas
21200 Beaune
791 606 767 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/05/2018, le capital a été augmenté de 25 000 € pour être porté à 50 000 € par incorporation de réserves.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

CAPITAL SOCIAL :

- **Ancienne mention :** 25 000 €
- **Nouvelle mention :** 50 000 €

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL212221558

EARL DOMAINE DES BEAUMONT

**société civile au capital de 27.432 euros
siège social
9 rue Ribordot – 21220 Morey Saint Denis
383 178 555 RCS Dijon**

Par un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 16 mars 2018, le capital social a été augmenté pour le porter à 385.200 euros.

Pour avis, la gérance.

AL212221595

ST FORMATIONS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
porté à 50 000 euros
Siège social : 46 Grande Rue,
21700 QUINCEY
519 183 263 RCS DIJON**

Par décision du 30 MARS 2018, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 44 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 6 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 50 000 euros

Pour avis

La Gérance

AL212221622

MODIFICATION DE STATUTS

LA REMORQUE

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
22 rue de la Lume
21420 Bouilland
813 351 640 RCS Dijon**

Le 22/05/2018 l'AGE a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale LA REMORQUE par JSB Coffee et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, le Président

AL212221594

ET SI L'HOMME ...

**SARL au capital de 20 000 €
Siège social
9 Boulevard Rembrandt
Bâtiment «L'Apogée C» - 21000 Dijon
510 849 896 RCS Dijon**

L'AGE du 14.05.2018 a été décidé de modifier l'objet social. En conséquence,

l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La Société a pour objet :

- La formation professionnelle des adultes aux métiers du coaching,
- Le coaching individuel et des équipes en milieu professionnel,
- Le tutorat et l'apprentissage à distance pour adultes,
- De manière générale, le développement des compétences en milieu professionnel,

Nouvelle mention : La Société a pour objet :

- La formation professionnelle des adultes aux métiers du coaching,
- Le tutorat et l'apprentissage à distance pour adultes,
- De manière générale, le développement des compétences en milieu professionnel.

Mention sera faite au RCS : DIJON.

Pour avis.

AL212221612

S.E. «AU FEU DE BOIS»

**SARL au capital de 57 622,45 €
Siège
Rue des Gravières
21200 Montagny les Beaune
411 930 779 RCS Dijon**

L'assemblée générale mixte du 31/03/2018 a supprimé de l'objet social, les activités : la fabrication de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter, pris acte de la démission de Mme Roselyne LENDRIN de son mandat de gérant et nommé en remplacement Mme Chrystelle BOUTELIER demeurant 14 rue des Gravières 21200 MONTAGNY LES BEAUNE.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

AL212221613

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 28/05/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHAMBOLLE-MUSIGNY : Vignes AOP Chambolle 1er Cru « Les Chatelots » et Vigne AOP Chambolle. Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles

26 a 75 ca - Les babilleres : AM-91 - Les chatelots : AH-143-151

COUCHEY : Terre à Vigne AOP Marsannay Rosé

5 a 70 ca - En leautier : AL-74

SOURCE-SEINE : Taillis avec réserve

5 ha 85 a 85 ca - Les cotes: 551AE-25-26

VOLNAY : Maintien du fermier - Vigne AOC VOLNAY

13 a 50 ca - Les grands poisots : AE-143

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 18/06/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél. : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures

AL212221625

GAEC BOULEZ

**Siège social : Uchey
21230 Vievy
483 062 873 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 24 mai 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social de la société à l'activité d'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque à compter rétroactivement du 1er mai 2018. Pour avis, La Gérance.

AL212221618

SAS CARAMEL

**2 Place Jean Bart
21170 St Jean de Losne
RCS Dijon 813 445.624**

Suivant AGE du 23 avril 2018, il a été décidé les modifications statutaires suivantes :

- Article 2 : objet social

Ancienne mention : « Restaurant, cyber café, brasserie, vente ambulante de tous produits, confiserie, sandwichs, pizzas et autres produits susceptibles d'intéresser la clientèle »

Nouvelle mention : « vente de tout matériel et mobilier à destination de la restauration sous toutes ses formes et accessoirement vente sans pose de fenêtres, volets roulants, portes et portails ».

- Article 3 : Dénomination sociale

Ancienne mention : « CARAMEL »

Nouvelle mention : « GSA DISTRIBUTION »

- Article 4 : Siège social :

Ancienne mention : 2 Place Jean Bart – 21170 SAINT JEAN DE LOSNE

Nouvelle mention : 13 Rue Lafayette – 21130 AUXONNE

Pour avis, le représentant légal,

AL212221619

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 mai 2018 à FONTAINE LES DIJON, la société LE DECLIC, société à responsabilité limité au capital de 1 000 €uros, dont le siège social est 5 Rue Mercerot 21121 FONTAINE LES DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 484 757 745, a donnée en location gérance à la société LY, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 500 €uros, dont le siège social est 37 Rue Thurot – 21700 NUITS SAINT GEORGES, en cours d'immatriculation au RCS de Dijon, un fonds de commerce de restauration sis et exploité 37 Rue Thurot 21700 NUITS SAINT GEORGES, immatriculé sous le n° 484 757 745, pour une durée de deux ans à compter du 1er juin 2018 jusqu'au 31 mai 2020, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

En vertu de ce contrat, la société LY exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant

Pour avis.

AL212221599

SARL MYRFRAMSHA

**au capital de 10 000 €
Siège social : 7 Bd de la Trémouille
21000 Dijon
833 433 212 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 28/02/18, les associés ont pris acte de la démission de Madame Perrine HENAULT de ses fonctions de cogérante à compter du 01/03/18 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance

AL212221607

DISSOLUTION LIQUIDATION

MORLOT PERE ET FILS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 20, rue du Château
21170 Magny-Les-Aubigny
790 631 139 RCS Dijon**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 février 2018 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Sylvain MORLOT, demeurant 20, rue du Château - 21170 Magny-Les-Aubigny, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 20, rue du Château - 21170 Magny-Les-Aubigny, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS Dijon.

AL212221256

MORLOT PERE ET FILS

**Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 10.000 euros
Siège social : 20, rue du Château
21170 Magny-Les-Aubigny
790 631 139 RCS Dijon**

Par l'assemblée générale ordinaire du 28 février 2018, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Sylvain MORLOT, demeurant 20 Rue du Château – 21170 Magny-Les-Aubigny et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 28 février 2018. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL212221523

MIRVELLE

**SARL au capital de 1000 €
Siège social
1 rue du Bas des Iles, 21120 Villecomte
793 792 185 RCS de Dijon**

L'AGO du 30/06/2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Radiation au RCS de Dijon

AL212221600

SCI DU FOUGERET

**Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 3 658,78 euros
Siège social : La Vie des Vaches
21250 SEURRE
Siège de liquidation : La Vie des Vaches
21250 SEURRE
389 522 582 RCS DIJON**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE réunie le 31/03/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Raymond GUIDOT, demeurant à SEURRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société 21250 SEURRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

AL212221588

SCI DU FOUGERET

**Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 3 658,78 euros
Siège social
La Vie des Vaches 21250 Seurre
Siège de liquidation
La Vie des Vaches
21250 Seurre
389 522 582 RCS Dijon**

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31/03/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Raymond GUIDOT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AL212221589

L.E DOUBLE DIAMANT

**Société par Actions Simplifiée
à associé unique
Au capital de 500,00 €
Siège social
24 rue des Jardins 21800 Sennecey les Dijon
RCS Dijon 803 493 394**

Par décision du 28 MARS 2018, l'associé unique a prononcé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L 237-1 à L 237-13 du Code de commerce, pour cause de cessation d'activité.

Yoann COUDRAT, demeurant 2 rue de la Bronotte – 21800 SENNECEY LES DIJON,

est nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé : 24 rue des Jardins – 21800 SENNECEY LES DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du

Tribunal de commerce de DIJON.

Le liquidateur.

AL212221597

L.E DOUBLE DIAMANT

**Société par Actions Simplifiée
à associé unique en cours de liquidation
Au capital de 500,00 €
Siège social
24 rue des Jardins - 21800 Sennecey les Dijon
RCS Dijon 803 493 394**

Suivant décisions du 31 mars 2018, l'associé unique a approuvé les comptes de

liquidation, a déchargé M. Yoann COUDRAT, demeurant 2 rue de la Bronotte - 21800 SENNECEY LES DIJON, de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Le liquidateur.

AL212221598

M C CUIR

**Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social
21 Rue de Cracovie 21850 ST APOLLINAIRE
Siège de liquidation
21 Rue de Cracovie 21850 ST APOLLINAIRE
391 515 343 RCS DIJON**

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision en date du 30-04-2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Eric MARY, demeurant 21 Rue de Cracovie 21850 ST APOLLINAIRE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci et constate la fin de son mandat

de co-gérant à compte de ce jour. Le siège de la liquidation est fixé 21 Rue de Cracovie 21850 ST APOLLINAIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS. L'associé unique a mis fin aux fonctions de co-gérante de Mme Laurinda MARY, à compter de ce jour. Pour avis. Le Liquidateur

AL212221605

BAUMANN-GUENNAL

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 55 000 euros
Siège
9, rue des Plantes - 21190 Meursault
521 755 231 R.C.S. Dijon**

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 décembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 décembre 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme co-liquidateurs Mr Mathieu GUENNAL demeurant 22 rue de l'Abert Ildut à BRELES (29810) et Mme Lysiane BON, demeurant 9 rue des Plantes à MEURSAULT (21190), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les ont autorisés à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Les mandats des cogérants, savoir Mr Mathieu GUENNAL et Mme Lysiane BON prennent fin du fait de leur nomination en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé 9 rue des Plantes à MEURSAULT (21190).

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur.

AL212221616

CLOTURE DE LIQUIDATION

**S.A.R.L. THEVENOUX
Société à Responsabilité limitée en liquidation au capital
de 7.622,45 euros
Siège social : 4 Avenue Albert 1er
21000 DIJON
401 993 241 RCS DIJON**

Aux termes d'une délibération en date du 18 mai 2018, l'assemblée générale ordinaire décide d'approuver les comptes de liquidation, décharge Monsieur Pascal THEVENOUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au RCS.

Pour avis

AL212221621

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution par ASSP le 08/05/2018 de la SCI: C.K.R.L

Capital: 2.04€.

Siège: 4 Rue du Bois , 21800 Crimolois.

Objet:L'acquisition et/ou gestion de biens immobiliers en vue de location non-meublée et accessoirement meublée.

Gérance: LEPEE Clémence - 4 Rue du Bois , 21800 Crimolois;

Durée: 99 ans.

Au RCS de Dijon

AL212221553

ARTHEMIS CONSEIL

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé le 18/04/2018 d'une Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle (AARPI) présentant les aractéristiques suivantes :

Dénomination : ARTHEMIS CONSEIL,

Forme juridique : Association d'Avocats,

Siège social : 1 Rue Louis Bruyère 72000 LE MANS,

Objet : Exercice en Commun de la Profession d'Avocats. Elle comporte 3 Associés :SELARL GUINOT AVOCATS 6 Boulevard de Sévigné 21000 DIJON (RCS DIJON 497 801 688) représentée par son associé unique Maître Christophe GUINOT, Société d'Avocats inscrite au Barreau de Dijon - Maître Christophe FORCINAL domicilié 1 Rue Louis Bruyère 72000 LE MANS Inscrit au Barreau du MANS - Maître Edith FORCINAL domiciliée 1 Rue Louis Bruyère 72000 LE MANS Inscrite au Barreau du MANS.

Durée : 10 ans à partir du 1er juin 2018. Article 9.3 des statuts : La mise en cause de la responsabilité professionnelle de l'un des membres n'engage pas celle des autres membres de l'Association.

Pour avis,

AL212221596

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à DIJON (21000) du 14 mai 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : FAGIM FINANCES – Capital social : 100 euros par apports en numéraire – Siège social : 96, Rue des Godrans à 21000 DIJON – Objet social : prise de participation, directement ou indirectement, dans toutes sociétés, établissements ou groupements d'intérêt économique, de nature commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, à créer ou déjà existants – gestion de ses participations - participation à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales et le cas échéant fourniture de tous services spécifiques dans les domaines notamment administratif, commercial, marketing, comptable, juridique, financier, informatique, immobilier ….- acquisition, location de tous matériels, équipements, installations - acquisition, gestion d'immeubles de toute nature, bâtis ou non bâtis – Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés – Gérante: Mme Fabienne ARTOUCHENKO épouse MIRRIONE demeurant 7, Rue des Génois à 21000 DIJON – RCS DIJON.

Pour avis

AL212221603

SCI LA MAISON D'ANNA

Aux termes d'un acte SSP en date à BEAUNE du 26.04.2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI LA MAISON D'ANNA

Siège social : 7 rue du Mont Bâtois 21200 BEAUNE

Objet social : l'acquisition d'un ensemble immobilier sis 6, place Marey 21200

BEAUNE, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1 000 €.

Gérance : Daniel LESERRE demeurant 22, rue de la Gare 21200 BEAUNE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément associés représentant au moins les ¾ des parts sociales requis dans tous les cas

Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.

AL212221608

SCP « François-Xavier ROYET et Nicolas TAICLET, Notaires Associés »
1, Rue François Mignotte
21700 Nuits Saint Georges

LE MOULIN DE MARIUS PERE ET MERE

Suivant acte reçu par Maître ROYET le 18 mai 2018 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE MOULIN DE MARIUS PERE ET MERE

Forme : société civile immobilière

Capital : 375.000 € constitué d'apports en nature

Siège : 1 rue Charles Royer 21000 Dijon

Objet : l'acquisition, la vente, l'exploitation et la gestion de tous immeubles.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérants : Monsieur Emmanuel-Marie MAIRE demeurant à Dijon (21000) 1 rue Charles Royer

Cession de parts : libres entre associés et au profit des descendants des associés, agrément dans les autres cas

Immatriculation : au R.C.S. de Dijon

Le Notaire

AL212221611

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme** : société civile.
- **Dénomination** : HOLDING PBMC.
- **Siège Social** : 10 Avenue de Dallas 21000 DIJON.
- **Objet** : l'acquisition, la détention, la gestion et la cession, sous toutes leurs formes, de toutes participations ou de contrôle de toutes sociétés, l'acquisition, la cession, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la prestation de tous services vis-à-vis des filiales concernant notamment les achats, la gestion de la trésorerie du groupe, les fonctions de direction technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, l'assistance financière, l'octroi de prêts, de financements, de garanties, au bénéfice des filiales et des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte
- **Durée** : 99 ans.
- **Capital** : 50.000 euros.
- **Apport en nature** : apport de 750 parts sociales de la société PARE BRISE 21, société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros, dont le siège social est à DIJON (21000) 10 Avenue de Dallas, immatriculée sous le n°799.838.990 RCS DIJON, évaluées à 50.000 euros.
- **Gérance** : Mme Bébiana FERREIRA CAETANO et M. Julien MALEZIEUX demeurant tous deux 10 Avenue de Dallas 21000 DIJON.
- **Cession de parts :** Les parts sociales ne peuvent être cédées, même au profit d'un ascendant ou d'un descendant, qu'avec l'agrément des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.
- **Immatriculation** : au RCS de DIJON.

Pour avis.

AL212221624

NIÈVRE

DÉMISSION

ACS AUTO CONTROLE SPECIALISE

S.A.S au capital de 67 500 euros
Siège social : RN7 Nevers Nord
58640 Varennes Vauzelles
384 539 003 RCS Nevers

L'Associée unique, lors des décisions du 30 mars 2018 a pris acte de la démission de Mme Hélène CHATEL de ses fonctions de Présidente, à compter de ce jour, et décidé de nommer M. Sébastien KARRAS né le 2 mars 1980 à Paris 12° (75), demeurant 12 Allée des Cottages 78240 Aigremont, en remplacement, pour une durée illimitée.

AL582221755

NOMINATION

CABIA MATERIAUX

SAS au capital de 112.000 euros
ZI Route de Surgy
58800 Clamecy
RCS Nevers 391 868 635

Aux termes du PV de l'AGO en date du 16/05/2018, l'AGO décide de nommer, à effet de ce jour, Christian LEGRIS, 1 rue Sainte Jules 10000 Troyes, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et ERIC MAERTE AUDIT, 46 avenue Pasteur 10000 Troyes, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement d'INTERCOMEX - 2 bis rue Veuve Bénard Bodié - 10600 La Chapelle Saint Luc, commissaire aux comptes titulaire et Bernard L'HERISSON 11 bis rue de Moscou

- 75008 Paris commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices, en raison de leur non renouvellement. Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL582221726

GARAGE JACQUEY SA

Société Anonyme au capital de 56 200 €
Siège Social : 6, rue Nicolas Delange
58000 Nevers
320 993 447 RCS Nevers

Aux termes de l'AGO du 30/03/2018, Mme Nicole JACQUEY dt à Nevers (58) - 29 bis, rue Gabriel Valette a été nommée aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Mr René JACQUET démissionnaire.

Pour avis

AL582221753

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI MAPILULE

SCI au capital de 1000 euros
Siège social: Sauvigny
58340 Diennes-Aubigny
452 020 134 RCS Nevers

L'AGO du 15/05/2018 a transféré le siège social à Manoir de Roussy 58490 Saint-Parize-le-Châtel à compter du 15/05/2018.

Dépôt au RCS de Nevers.

AL582221595

APPORTS

COURSALON

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 € porté à 16 976 €
Siège Social : 25, rue Saint Martin
58000 Nevers
791 602 915 RCS Nevers

1 - Par acte sous signature privée du 22/02/2018, la société THYBEM, SARL au capital de 20 000 € ayant son siège social à Nevers (58) – 25, rue Saint Martin, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 514 010 313 et la société COURSALON :

Ont établi un projet d'apport partiel d'actif aux termes duquel la société THYBEM a fait apport à la société COURSALON de sa branche complète et autonome d'activité de coiffure sise à Bourges (18) – 10, rue Jean Girard pour un actif évalué à 72 471,43 € et un passif à 27 563,18 €, soit un apport net de 44 908,25 €.

En rémunération de cet apport, la société COURSALON devait augmenter son capital de 8 976 € pour le porter de 8 000 € à 16 976 €, par création de 561 parts sociales nouvelles de 16 € de nominal chacune, à attribuer à la société THYBEM.

2 - Ledit projet a été approuvé par l'AGE des associés de la société THYBEM du 03/05/2018, et par l'AGE des associés de la société COURSALON du 03/05/2018. Ladite Assemblée a, corrélativement, augmenté son capital dans les conditions ci-dessus, constaté la réalisation définitive de l'apport partiel d'actif, et modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL582221756

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS AU PUBLIC ENQUETE PUBLIQUE

La commune d'Ouroux en Morvan lance une enquête publique portant déclassement d'un chemin rural situé à L'Huis l'Hardy entre les parcelles CK n°16, 17, 19, 22, 259, 286 et 18. L'enquête publique se déroulera à la mairie du 13 au 27 juin 2018 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au samedi de 9h à 12h et les lundis, mardis et vendredis après-midi de 13h30 à 16h, sauf jours fériés.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie.

AL582221737

AVIS AU PUBLIC ENQUETE PUBLIQUE

La commune d'Ouroux en Morvan lance une enquête publique portant déclassement d'un chemin rural situé à Coeuzon entre les parcelles AX n° 25, 189, 190, 191, 193, 211 et 213. L'enquête publique se déroulera à la mairie du 13 au 27 juin 2018 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au samedi de 9h à 12h et les lundis, mardis et vendredis après-midi de 13h30 à 16h, sauf jours fériés. Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie.

AL582221738

RECTIFICATIF

SCP François
et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy
SAS La Brosseroise

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 20 avril 2018, concernant la société SAS La Brosseroise

Il a lieu de lire :

Capital social : Douze mille sept cent quarante euros (12.740,00 euros), divisé en 1.274 actions de DIX EUROS (10,00 euros) chacune, numérotées de 1 à 1.274

AL582221510

MODIFICATION DE STATUTS

SCP François
et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

EARL BRUNO PINON

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 287 122,48 €
58190 Amazy - Saligny
RCS Nevers n°344 851 639

MODIFICATIONS DIVERSES

Suivant délibération d'Assemblée générale extraordinaire en date du 5 mai 2018, l'associé unique a décidé de proroger la durée sociale de 99 ans.

Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL582221732

Notaire

SCP BOMBERAULT-CASSIER
18700 Aubigny-sur-Nère

CASSIN SCEA

8 rue Jeanne d'Arc – 58000 Nevers
7.622,45€
432088565

AVIS DE MODIFICATION

Par acte SSP du 29/12/2017 enregistré à SPFE NEVERS 1 le 25/04/2018 n° 2018N00275, il a été décidé la transformation suivante :

Ancienne forme : EARL

Nouvelle forme : SCEA

Mention sera faite au RCS de NEVERS

Pour avis et mention.

AL582221745

CESSION

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Gérard LEGUY, Notaire à AVALLON, le 18 avril 2018 enregistré à NEVERS,

La Société dénommée SARL AUBERGE DU CRESCENT, Société à Responsabilité

Limitée au capital de 1.500,00 € ayant son siège social à MARIGNY L'EGLISE (Nièvre) Le Bourg identifiée sous le numéro SIREN 811 955 889 RCS NEVERS.

A CEDE A :

Monsieur Christophe Jean ANDRIS et Madame Valérie Suzanne Paulette HAZARD son épouse demeurant ensemble à TALMAY (Côte-d'Or) 8 rue Saint Laurent.

Un fonds de commerce dedébit de boissons, restaurant, épicerie, relais Poste, dépôt de pains connu sous le nom de L'AUBERGE DU CRESCENT situé et exploité à MARIGNY L'EGLISE (Nièvre)

Prix :40.000,00 €

Prise de possessionà compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au lieu d'exploitation du fonds à MARIGNY L'EGLISE (Nièvre), 4 place de l'Eglise, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

AL582221730

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

CESSION DE FONDS

Suivant acte SSP en date à NEVERS (Nièvre) du 22 mai 2018, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NEVERS 1 le 23 mai 2018, Dossier 2018 10938, référence 2018 A 00719, la société CLIMAFROID-ETABLISSEMENTS MARILLER ayant son siège social 171 rue Roland Brouard – 58600 GARCHIZY, immatriculée 325 079 788 RCS NEVERS, a cédé à la société A.E. MARILLER ayant également son siège social 171 rue Roland Brouard – 58600 GARCHIZY, immatriculée 839 307 519 RCS NEVERS, un fonds artisanal et commercial de « montage, dépannage, installation de matériel aéraulique, thermique, frigorifique et de climatisation » situé 171 rue Roland Brouard – 58600 GARCHIZY.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal, hors marchandises, de 55.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 22.700 euros, aux matériel et mobilier servant à son exploitation pour 32.300 euros.

L'entrée en jouissance est intervenue le 22 mai 2018.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège social 171 rue Roland Brouard – 58600 GARCHIZY.

Pour unique insertion

AL582221751

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de POUGUES-LES-EAUX:

29 a 08 ca - Les charondes: ZV-55

Cmne de SAINT-LEGER-DE-FOUGERET:

Avec bâtiments habitation et exploitation (centre équestre de TRACLIN)

46 ha 07 a 00 ca - Champ des taureaux: B-215 - Champ du cros: B-214 - Champ martin: A-658[39] - Ravery: B-216-217-218(*)-219-222-223 - Traclin: A-12-13-14-15-16-17-18-19-20(*)-21(*)-22-23-24-25-26(*)-27-28

Et, par extension, Cmne de CHATEAUCHINON (CAMPAGNE):

1 ha 64 a 30 ca - Lhery: I-1-19(*)

Cmne de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL (Intermédiation locative cession globale d'une exploitation d'élevage avec vente de cheptel) : bâtiments d'habitation et d'exploitation

92 ha 91 a 02 ca - 'Champ des pierres': C- 1690[1158](*) - 'Champ durland': E- 53 - 'Champs duriot': E- 67- 68- 69- 303[66] - 'Chaume de roussy': E- 21- 22- 23- 24(*) - 'Grand pre de moiry': E- 52 - 'L ouche': E- 151(*)- 155- 347[153] - 'La chapelle': C- 914- 1685[912]- 1687[913]- 1688[913] - 'La plante': E- 140- 141 - 'La prairie': E- 28 - 'Le champ noir': C- 918- 919- 1714[916]- 1716[917] - 'Le cloux': C- 930- 1366[929] - 'Les craies de moiry': C- 773- 774(*)- 791- 792- 79- 794- 795- 1650[782]- 1652[783]- 1653[783]- 1654[783]- 1656[784]- 1658[1150]- 1659[1150]- 1661[788]- 1668[790]- 1671[770]- 1811[1663]- 1812[1666] - 'Les fromageres': E- 142- 145- 146- 147- 148 - 'Les genetiaux': C- 941(*)- 948- 949- 950- 1708[951] - 1709[951] - 'Pre carriot': E- 64(*) - 'Pre chaudron': E- 31- 34(*) - 'Pres jubiot': E- 25(*)- 327[26]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 18/06/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL582221759

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S.T.A

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : Champcommeaux
58230 Alligny en Morvan
RCS Nevers 821 027 612

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30/12/2017 M. BOUCHER Kévin demeurant Champcommeaux 58230 Alligny en Morvan a été nommé Gérant à compter du 01/01/2018 en remplacement de Mme LEMOINE démissionnaire avec effet au 01/01/2018. Mention sera faite au RCS de Nevers 821 027 612 Pour avis

AL582221450

SARL MARTINS & CIE

L'AGE de la société MARTINS & CIE, SARL au capital de 18 000€, Le Bourg, 58250 La Nocle Maulaix, 808 702 054 RCS Nevers, a décidé, le 21.4.2018, de nommer nouveau gérant, au 4.4.2018, Mr Volonté Francesco, Route de Ternant, 58250 La Nocle Maulaix en remplacement de Mlle Martins Maria démissionnaire. Mention au RCS de Nevers

AL582221760

DISSOLUTION LIQUIDATION

Notaire

SCP BOMBERAULT-CASSIER & ASSOCIES
18700 Aubigny-sur-Nère

S.C.E.A BUCAILLE

SCEA en liquidation
Chemin des Grèves
58240 Mars sur Allier
1 524,49€
398725358

Par acte SSP du 29/12/2017 enregistré à SPFE Nevers 1 le 13/04/2018 n° 2018N00249, il a été décidé la dissolution anticipée à compter du 31/12/2017 et sa mise en liquidation amiable. M. Guy BUCAILLE, dmt à Challuy (58) la Chaume Millour est nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à Nevers (58), 8 rue

Jeanne d'Arc.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis et mention.

AL582221741

Notaire

SCP BOMBERAULT-CASSIER
18 Aubigny-sur-Nère

EARL DE LA CHAUME MILOUR

EARL en liquidation
Domaine de la Chaume Milour
58000 CHALLUY
90.479,49€
319449971

Par acte SSP du 29/12/2017 enregistré à SPFE Nevers 1 le 13/04/2018 n∞2018N00248, il a été décidé la dissolution anticipée à compter du 31/12/2017 et sa mise en liquidation amiable. M. Guy BUCAILLE, dmt à Challuy (58) la Chaume Millour est nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège de la société. L'adresse de correspondance est à Nevers (58), 8 rue Jeanne d'Arc.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis et mention.

AL582221742

ANNONCES LEGALES

legales@terres-de-bourgogne.net

Notaire

SCP BOMBERAULT-CASSIER
18700 Aubigny-sur-Nère

SCEA DE CHEVANNES

SCEA en liquidation
Chevannes - 58470 Gimouille
1.524,49€
398725358

Par acte SSP du 29/12/2017 enregistré à SPFE Nevers 1 le 13/04/2018 n° 2018N00251, il a été décidé la dissolution anticipée à compter du 31/12/2017 et sa mise en liquidation amiable. M. Guy BUCAILLE, dmt à Challuy (58) la Chaume Milour est nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège de la société. L'adresse de correspondance est à Nevers (58), 8 rue Jeanne d'Arc.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis et mention.

AL582221743

SCEA DE LA MOTTE

Société Civile en liquidation
au capital social de 104 503,80 €
Siège social
La Motte 58150 Garchy
RCS de Nevers - N° 322 658 196

Suivant délibération d'AGE du 16 mai 2018, la collectivité des associés de la société a décidé la dissolution de la société à compter du 1er mai 2018.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Denis HOUCHOT, demeurant à La Motte – 58150 GARCHY, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à la SCEA de la MOTTE en liquidation, siège de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis. Le liquidateur.

AL582221752

SARL BERNARD

SARL au capital de 1200 €
Siège social : 25 Chemin Du Vieux Vauzelles
Bp 50036
58640 VARENNES-VAUZELLES
488 712 415 RCS de NEVERS

Par AGE du 12/11/2017, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31/12/2017. M. FERRARI Bernard demeurant 25 Ch Deu Vieux Vauzelles BP 50036 58640 VARENNES -VAUZELLES a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention au RCS de NEVERS

AL582221758

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22.05.2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : L'Escale

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.

Capital : 8000 euros.

Siège social : 9 route de Genève 58300 Sougy-sur-Loire.

Objet social : A titre principal l'activité de restauration traditionnelle.

Gérant : Monsieur Christophe LEMAHIEU, demeurant Lieu-dit Sardolle 58270 BEAUMONT-SARDOLLE.

Durée : 99 années à partir de l'immatriculation de la Société au RCS.

Immatriculation : au RCS de NEVERS.

Pour avis.

AL582221733

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/05/2018, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : Benoît MATHONAT SAS

Sigle : bmat

Objet social : programmation informatique développement web full stack, ingénierie logicielle et design

Siège social : 3 rue des églantines, 58000 Saint-Éloi.

Capital : 300,00 €

Durée : 99 ans

Président : M. Mathonat Benoît, demeurant 3 rue des églantines, 58000 Saint-Éloi

Admission aux assemblées et droits de votes : Les actionnaires se réunissent en assemblée sur convocation du Président au siège social ou en tout autre lieu. Décision prise à la majorité simple.

Clause d'agrément : toute cession d'actions, même entre actionnaires, est soumise au respect du droit de préemption conféré aux actionnaires. Cessions soumise à agrément . Immatriculation au RCS de Nevers.

AL582221739

LACORNE DECORATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : ZA rue du Lavoir
58470 Magny-Cours

Par acte SSP du 21.05.2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LACORNE DECORATION

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.

Objet social : Commerce de gros pour biens domestiques, import-export. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et artisanales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement

ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

Siège social : ZA rue du Lavoir 58470 Magny-Cours.

Capital : 100 euros.

Gérance : Frédéric LACORNE, demeurant Lieu-dit Soulangy. 58470 Magny-Cours.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL582221740

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé du 23 mai 2018

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : E.I.S.M. HOLDING FOSSE

Siège social : MARZY (Nièvre) – Le Magny, Route Départementale 40

Objet :

- La prise de participation dans toute société nouvelle ou préexistante,
- La gestion d'un portefeuille de titres,
- Les prestations dans les domaines suivants : administratif, comptable, financier, commercial et technique,
- La propriété et la gestion de tout patrimoine mobilier et immobilier,
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous

établissements se rapportant aux activités spécifiées ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social et toutes opérations contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 ans

Capital : 20.000 euros

Président : Monsieur Eric FOSSE demeurant à VARENNES VAUZELLES (Nièvre) – 30, allée Marcel Paul

Admission aux assemblées : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'Assemblée.

Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente ; chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Les cessions d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreux, quelle que soit leur forme, sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des deux tiers des voix.

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS

Pour avis : le Président

AL582221744

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société de Participations Financières de Profession Libérale A Responsabilité Limitée de Biologiste Médical en cours d'immatriculation au R.C.S. de NEVERS, dénommée JAV, au capital de 1.933.632 €, ayant pour objet la prise de participations dans des Sociétés d'Exercice Libéral exerçant la profession de Biologiste Médical. Le Siège est situé 37 rue Saint Martin – 58000 NEVERS. Le gérant est M. Philippe VERGES, demeurant 35 quai Cosnier – 45250 BRIARE.

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts exerçant la profession de biologiste médical au sein des sociétés faisant l'objet des prises de participations.

Pour avis,

AL582221746

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société de Participations Financières de Profession Libérale A Responsabilité Limitée de Biologiste Médical en cours d'immatriculation au R.C.S. de NEVERS, dénommée BIO FAURE, au capital de 15.000 €, ayant pour objet la prise de participations dans des Sociétés d'Exercice Libéral exerçant la profession de Biologiste Médical. Le Siège est situé 37 rue Saint Martin – 58000 NEVERS. La gérante est Mme Caroline FAURE demeurant 9 rue du Clos du Budin – 45430 CHECY

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts exerçant la profession de biologiste médical au sein des sociétés faisant l'objet des prises de participations.

Pour avis,

AL582221747

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société de Participations Financières de Profession Libérale A Responsabilité Limitée de Biologiste Médical en cours d'immatriculation au R.C.S. de NEVERS, dénommée PIERRETTE, au capital de 443.124 €, ayant pour objet la prise de participations dans des Sociétés d'Exercice Libéral exerçant la profession de Biologiste Médical. Le Siège est situé 37 rue Saint Martin – 58000 NEVERS. Le gérant est M. Michel GUINET demeurant 12 rue du Pré du Roc – 18150 CUFFY.

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts exerçant la profession de biologiste médical au sein des sociétés faisant l'objet des prises de participations.

Pour avis,

AL582221748

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : SAS SOLAIRE ENERGIE 58

Forme sociale : SAS à capital variable

Capital social d'origine : 22 000 €

Capital social minimum : 2 200 €

Siège social : 25, Boulevard Léon Blum – 58000 NEVERS

Objet social : Production et commercialisation d'électricité solaire au moyen de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de bâtiments à usage agricole construits par la société - Location des bâtiments à usage agricole construits par la société

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration

Administrateurs :

Mr François DULONG dt à AVRIL SUR LOIRE (58) – Mussy – Président

Mr Didier GUYON dt à MESVES SUR LOIRE (58) – 7 Bis, rue des Ecoles – Directeur Général

Mr Sébastien BANDONNY dt à MAGNY LORMES (58) – Ferme de Gémigny – Directeur Général

Mr Eric BLANDIN dt à NEUFFONTAINES (58) – 1, rue de Fletz – Chitry Mont Sabot

Mr Jacques BOUSSARD dt à LA COLLANCELLE (58) - Sauvin

Mr Jean-Loup LAUDET dt à CHIDDES (58) – Lieudit La Corvée

Mr Pierre GARNIER dt à SAINT HILAIRE FONTAINE (58) – 4, Route de Thareau

Mr Daniel RAFFEAU dt à TALON (58) – La Tuilerie

Immatriculation : RCS de NEVERS

AL582221749

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 24 mai 2018, il a été constitué une SARL dénommée: TH 58

Objet social : Activité de garage, mécanique, carrosserie, tôlerie, entretien de

tous véhicules, engins, motocycles, cycles ; vente de tous véhicules neufs et d'occasion; vente de lubrifiants, pièces détachées, pneus et accessoires automobiles ; dépannage

et remorquage 24 heures sur 24 de tous véhicules à moteurs ; location sans

chauffeur de voitures de courte et longue durée.

Siège social : 15 rue Jacques Duclos 58640 VARENNES VAUZELLES

Capital : 20 000 euros

Gérance : M. Yann TRIGOUST demeurant 264 rue Youri Gagarine, Les Feuilloux, 58600 GARCHIZY.

M. Pierre HUBERT demeurant 38 rue de la Fraternité, 03000 MOULINS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL582221750

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25.05.2018, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI CORENTIN

Siège social : 7 Route de Marcé 58180 MARZY

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérants : Monsieur Roland Amestonn demeurant 7 Route de Marcé 58180 MARZY ; Madame Isabel AMESTONN demeurant 7 Route de Marcé 58180 MARZY.

Cessions de parts sociales :Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent

être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation : au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL582221757

YONNE

Société ARCHIBALD
Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT
D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

DNC SARL

Redressement Judiciaire du 11/06/2013

Liquidation Judiciaire du 10/09/2013

12, Cours Chambonas 89100 SENS

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 23 mai 2018.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL892221745

NOMINATION

FABER FRANCE

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 908.295 €
Siège social :
Lieu dit Les Frénelleries
89150 Saint-Valérien
662 025 345 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 14 mai 2018, l'associé unique a nommé en qualité de Président :

M. Jean-Bertrand PROT, demeurant 6 avenue du Château de Bertin - 78400 Chatou en remplacement de M. Max PAGNIOL, démissionnaire.

Pour avis.

AL892221743

TRANSFERT DE SIÈGE

SAS ATOUTAXIMUM

Société à Action Simplifiée
au capital de 1 000,00 €
Siège Social : 37 Rue Haute
89320 Cerisiers
798 206 561 RCS de Sens

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'Associé unique a décidé le 30/04/2018 de transférer le siège social à compter de ce jour du 37 Rue Haute à CERISIERS (89320) au 3 Rue du Docteur Paul PICQUET à SENS (89100).

L'article 4 des statuts a été modifié de la façon suivante :

- « Le siège social est fixé au 3 rue du Docteur Paul Picquet (89100) »

Pour avis et mention au RCS de SENS.

Le président.

AL892221732

SAMUEL BILLAUD

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 535 000,00 euros
Siège social : 16 rue de Blanchot Fyé - 89800 Chablis
Transféré : 8 Boulevard du Docteur Tacussel - 89800 Cheblis
523 593 150 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 29 mars 2018, l'associé unique et seul gérant a décidé de transférer le siège social qui était 16 rue de Blanchot Fyé - 89800 Chablis au 8 Boulevard du Docteur Tacussel - 89800 Chablis, et ce à compter du 29 mars 2018.

Pour avis, la gérance.

AL892221736

EMC

SARL au capital de 5000 €
Siège social : 6 Rue Maurice Utrillo,
56000 Vannes
828 354 423 RCS de Vannes

L'AGE du 25/05/2018 a décidé de transférer le siège social de la société 17 Rue Sancey, 89100 Sens, à compter du 25/05/2018 - Nommer en qualité de Gérant M. SANTOS JONATHAN, demeurant 22 Rue Dajot, 77000 Melun, en remplacement de M. COSKUN EMRAH Radiation au RCS de Vannes et réimmatriculation au RCS de Sens

AL892221774

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL JEAN-PAUL BRISSOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
2 rue des Cornes du Diable
89400 Chichery
507 488 641 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 12 avril 2018, l'assemblée générale extraordinaire a, à compter de ce même jour, décidé de réduire le capital social de 5 200 € pour le porter à 4 800 €, à la suite de l'annulation de 52 parts sociales.

Pour avis, la gérance.

AL892221741

SAS CHAMPVALLON

SAS au capital de 1 060,00 euros
16 rue saint Pèlerin , 89000 Auxerre
839099612 R.C.S. Auxerre

Par décision en date du 10/05/2018 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 1060,00 euros à 142878 euros Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL892221742

ODYSSEE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social :
3 rue Paul Desjardins
89230 Pontigny
448 762 294 R.C.S. Auxerre

L'AGE du 30/04/2018 a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 40.000 euros par compensation de créance, par création de parts sociales pour le porter de 10.000 euros à 50.000 euros.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié ainsi qu'il suit :

Ancien capital : 10.000 euros

Nouveau capital : 50.000 euros

AL892221773

CONVOCATION

CAPDEA

Société Coopérative Agricole à capital variable
Route de Bouy-Luxembourg
10220 ASSENCIERES
RCS TROYES 302 760 210
AGRÉMENT N° 11503

Avis de convocation aux Assemblées de Section

Les associés de la coopérative sont convoqués en assemblées de sections :

· Adhérents de la section OUEST : le mardi 19 juin 2018 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de AVANT LES MARCILLY (Aube)

· Adhérents de la section EST : le mercredi 20 juin 2018 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de BOUY-LUXEMBOURG (Aube)

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 et discussion sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle plénière :

· Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 mars 2018,

· Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes,

· Quitus aux administrateurs,

· Affectation du résultat,

· Renouvellement partiel du Conseil d'Administration,

· Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce, approbation de ces conventions,

· Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs,

· Budget formation des administrateurs,

· Constatation de la variation du capital social souscrit,

· Pouvoirs.

2. Election des délégués de section à l'assemblée générale plénière.

Les associés ont la possibilité, conformément à l'article R 524-13 du Code Rural et de la Pêche Maritime, de prendre connaissance, soit au siège social de la coopérative à ASSENCIERES, soit à l'usine Capdéa de MARIGNY LE CHATEL (Aube) pour la section OUEST, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée de section, des documents suivants :

· Les comptes annuels,

· Les rapports du Conseil d'Administration aux associés,

· Les rapports du commissaire aux comptes,

· Les textes des résolutions proposées par le Conseil d'Administration au vote des associés.

Avis de convocation à l'assemblée générale plénière

· Les délégués de sections, élus par les assemblées de sections visées précédemment, sont convoqués en assemblée générale plénière :

le mercredi 20 juin 2018 à 12 heures, Salle des Fêtes de BOUY LUXEMBOURG (Aube)

pour délibérer sur les points présentés en assemblées de sections (voir paragraphe 1 ci-dessus).

Le Conseil d'Administration.

AL892221757

CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. sont convoqués :

en Assemblée Générale Plénière Ordinaire aux date, heure et lieu suivants :

vendredi 15 Juin 2018 à 9h30

Salle de conférence du Conseil Général de l'Yonne,

16-17 Bvrd de la Marne – 89000 Auxerre

Ordre du jour : Assemblée Générale Plénière Ordinaire

- Présentation du rapport d'activité 2017,

- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,

- Présentation des comptes consolidés de l'exercice,

- Rapports des Commissaires aux Comptes,

- Rapport du Conseil d'Administration,

- Renouvellement des Administrateurs,

- Vote des résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance, au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Le Conseil d'Administration

AL892221768

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 12 janvier 2018 dans Terres De Bourgogne

relatif à la société PMB. Mention rectificative : L'AGE des associés **du 31/03/2018** et non du 30/11/2017.

AL892221749

RECTIFICATIF

Avis rectificatif du N°d'ordre 71773774, concernant l'objet de la SASU SABLINONE..

Il faut lire :

ARTICLE 2-OBJET

La société a pour objet :

- L'organisation d'évènement de particulier ou de professionnel

- La réception de séminaires, la location et vente de tout matériel et ou produit au besoin de l'activité.

- La vente de tous produits non réglementés.

AL892221754

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Caroline LAMBERT, notaire à JOIGNY (89300), 33 Avenue Gambetta, le 17 mai 2018, il résulte que Monsieur Gérard Ernest TISSIER, né le 03 octobre 1941 à VILLENEUVE LA DONDAGRE (89150) de nationalité française, et Madame Jacqueline Aline LAMPS, son épouse, née le 27 décembre 1941 à

MOULLE (62910) de nationalité française, demeurant ensemble à VILLENEUVE LA DONDAGRE (89150), L'étang Neuf, mariés à la mairie de PIFFONDS (Yonne) le 17 juin 1964 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts suivant acte reçu préalablement à leur union par Maître Henri COURTECUISSE, notaire à COURTENAY (Loiret), le 12 juin 1964, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Maître Caroline LAMBERT, notaire sus nommée.

AL892221733

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître FONTENEAU Damien, Notaire à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530), 9, rue de Paris, le 23 mai 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au survivant par Mr Eric Pierre André SELECK, chargé de maintenance, et Mme Sophie PANNAS, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à AUXERRE (89000) 33 avenue de Grattery.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois

mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL892221766

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP Eric MORIN
Corinne PERRAULT & Associés
Société d'Avocats
au Barreau de MEAUX

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Jeudi 05 juillet 2018 à 10 h 00
(visite prévue le mercredi 27 juin 2018 de 11 h 00 à 12 h 00)

Audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de MEAUX (77100), Palais de Justice, Avenue Salvador Allende.

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE - terre

1 ha 51 a 07 ca - Le bas de la montagne: ZC-325 - Les vaux gaudins: ZD-494

2 ha 28 a 92 ca - Les glaciers: ZI-13

ASQUINS – lande, terre et bois-taillis

63 a 92 ca - Brule goue: C-502-505 - La tournelle: ZM-28

SAINT-PERE – terre à planter, vigne, bois et terre agricole

Situation locative : les terres agricoles sont occupées et les terres à planter sont occupées en partie

11 ha 49 a 34 ca - Caume de gros mont: WB-9 - Champs moreau: D-754-766-783-784-805 - Chatillon: C-25 - Chaumont le bas: A-833 - Cotat de vaulnien: C-889-891-895-896-916-919 - Cul de boeuf: D-888 - Favrelles: C-1467-2166 - Grandes chaumes: ZM-18 - La courte: C-1576-2157- Les chopinettes: C-849 ZB-36 - Les lassieres: H-126 - Les plantes: ZA-60 - Les terres du chagnot: ZH-20 - Nanchevre: AC-23 - Pres d aimond: E-399 - Ruelle tiennot: H-141 - Sous les roches: C-2161[1601] - Sur les roches: ZB-65 - Tureau de gros: ZA-31-32partie - Vignes de la garenne: B-576

TONNERRE - étang

59 a 60 ca - Les breviandes: ZT-52[102]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 18 juin 2018** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892221778

Aux requête, poursuites et diligences de :

La SCP Philippe ANGEL-Denis HAZANE, société civile professionnelle de mandataires judiciaires inscrite au RCS MEAUX sous le numéro D500 966 999 dont le siège social est 49/51 Avenue du Président Salvador ALLENDE 77109 MEAUX CEDEX, désignée, en la personne de Maître Philippe ANGEL, en qualité de mandataire judiciaire par jugement du Tribunal de Commerce de MEAUX du 18 avril 2017

MAISON D'HABITATION A RENOVER

Commune de LES SIEGES (YONNE) 89190

1 rue des Breniers

Cadastrée section E n° 1046 Lieudit « Le Village »

Pour 1 are 29 centiares

DESIGNATION

Comprenant : au rez-de-chaussée : cuisine ouverte sur séjour, salle d'eau avec WC ; à l'étage : une chambre. Dépendance attenante sur deux niveaux.

Passage commun pour accéder de la Place à la maison cadastré section E n° 205 lieudit « Le Village » pour une contenance de 2 ares et 39 centiares

OCCUPATION

Le bien est inoccupé.

MISE A PRIX

10 000 € (DIX MILLE EUROS)

Avec baisse de moitié en l'absence d'enchère

FRAIS

Les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente sont payables en sus du prix d'adjudication.

S'adresser pour renseignements à :

- La SCP E. MORIN – C. PERRAULT & Associés Avocats à MEAUX (77100), Tél. 01.60.25.25.56 rédactrice du cahier des conditions de vente et détentrice d'une copie de celui-ci, où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Meaux (77100) Tél. 01.60.09.75.00, où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

- Sur INTERNET : www.licitor.com

NOTA : Pour enchérir, le ministère d'un Avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de MEAUX est obligatoire. Un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre de la CARPA Séquestre est obligatoire.

Pour avis : la SCP Eric MORIN – Corinne PERRAULT & Associés.

AL892221753

MODIFICATION DE STATUTS

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 Quétigny
www.scpmcm.com

L.V.B.C.

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social
57 Rue de Chantereine
89110 Sommecaise
RCS Sens 830 960 720

Par assemblée générale extraordinaire en date du 28/09/2017, la collectivité des associés a décidé la modification de l'objet social comme suit :

La société a pour objet en France ou à l'étranger :

- Achat, vente de matériel de traitement de l'eau, et toutes ventes s'y rapportant ;

- Achat, vente de matériel thermique et de climatisation, et toutes ventes s'y rapportant ;

Le reste sans changement.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

AL892221587

SARL 5 À 7

Société à responsabilité limitée
Capital 10.000,00 €
Siège social : 5 Place de la République
89100 Sens
791 440 936 R.C.S. Sens

MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4, alinéa 1er, des statuts.

Ainsi, à compter du 31 mars 2018, le siège social : qui était à : SENS (Yonne – 89100) 5, Place de la République est désormais à : SENS (Yonne – 89100) 3, Place de la République.

La gérance

AL892221744

SCI FARCY

Société civile immobilière
Au capital de 55 000,00 €
Siège social
3 rue du Cimetière 89210 Brienon-sur-Armançon
820 502 490 RCS Sens

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 27 avril 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé:

- de nommer aux fonctions de cogérant à compter de ce jour de Monsieur Ludovic DOZIERES demeurant 30 route de Turgy - 10210 CUSSANGY.

- le changement de dénomination sociale: SCI FARCYDOZIERES.

Pour avis, la gérance.

AL892221746

SNEP 89

Le 25/05/2018, l'AGE des associés de la société SNEP, SARL au capital de 5.000 €, siège social à MAZERES (09) Zac Les Pignès – 16 C, immatriculée au RCS de FOIX sous le n° 525 277 026, constitué pour 99 années à compter du 4/10/2010, a décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social qui était situé MAZERES (09) Zac Les Pignès – 16 C, à AUXERRE (89) 87, rue Bourneil. La société a pour objet la fabrication de pieuvres électriques et de tout équipement électrique pour le bâtiment, et son gérant est M. Norbert BENZ demeurant à AUXERRE (89) – 4, rue Soufflot. La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

AL892221772

EARL ROLAND LAVANTUREUX

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile
au capital de 895 605 euros
Siège social : 4 rue Saint Martin
89800 LIGNORELLES
412 735 292 RCS AUXERRE

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2018, la collectivité des associés :

- A ajouté l'activité accessoire suivante à l'objet social de la société : l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle serait propriétaire. - A décidé de transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole - A réduit le capital pour le ramener au montant de 119 414 €. À compter du 15 mai 2018, les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : DOMAINE ROLAND LAVANTUREUX.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Dans ce cadre, elle peut notamment exploiter et gérer les biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.

A titre accessoire : l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle serait propriétaire.

Capital social : 119 414 €.

Siège social : 4 rue Saint Martin – 89800 LIGNORELLES.

Durée : Jusqu'au 20 avril 2062.

Gérants : M. David LAVANTUREUX demeurant à LIGNORELLES (Yonne), 4 rue Saint-Martin, et M. Arnaud LAVANTUREUX demeurant à

LIGNORELLES (Yonne), 4 rue Saint-Martin.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de TOULON en date du 24/05/2018 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS VIAL RESEAU** ZA des Macherins 89470 MONETEAU (négoce menuiseries) RCS TOULON 812 990 836. Liquidateur Scp Br Associés prise en la personne de Me Nicolas Malric 59 Avenue Maréchal Foch 83000 Toulon et Me LAURE Simon, 16 Bd Notre Dame Résidence Le Grand Sud 13006 MARSEILLE.

AL892221777

de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis, la gérance.

AL892221775

CESSION

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE (Yonne) du 4 mai 2018, enregistré au SPFE d'AUXERRE 1 le 14 mai 2018, Dossier 2018 14009, référence 2018 A 01136 Mme Marie-José BARON, demeurant 5, rue de l'Ancienne Gare 89113 CHARBUY, A CEDE à la Société LES GOUTS RETROUVES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 000 €, dont le siège social est 2 rue des Caves 89113 CHARBUY, immatriculée au RCS sous le numéro 839 231 420 RCS AUXERRE, un fonds de commerce de tous commerces alimentaires sur marchés, dont le siège est actuellement fixé 5, rue de l'ancienne

Gare 89113 CHARBUY, et qui est exploité sur les marchés de VERMENTON et CERISIERS (Yonne) pour lequel Madame Marie-Josée BARON est inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro SIRET 309 976 330 RCS AUXERRE, SIRET 309 976 330 00014, code APE 4781 Z moyennant le prix de 30 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 4 mai 2018. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de SJB -43, rue du Clos - 89000 AUXERRE

Pour avis

AL892221748

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 27 avril 2018, de la Société dénommée TAIL, Société civile immobilière au capital de 1525 €, dont le siège est à Villers-Louis (89320), 1 Bis Rue Colatte, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 438257511 :

Madame Frédérique TAILLANT veuve MOREAU, demeurant à Villers-Louis (89320) 8 rue Colatte, née à Paris (75015) le 8 décembre 1959, a été nommée gérante de la société en remplacement de Monsieur Jean-Jacques MOREAU, et ce, à compter du 27 avril 2018.

Pour avis.

AL892221727

MA-DEL

**Société civile immobilière
au capital de 7.600 €
Siège social
13 rue Jacques Taveau 89100 Sens
441 399 623 RCS Sens**

Suivant procès-verbal en date du 21 février 2018, la collectivité des associés a pris acte du décès de M. Max Guy René DAUCHY co-gérant.

De ce fait, Mme Delphine DAUCHY demeure seule gérante.

Mention sera portée au R.C.S. de Sens.

La Gérance

AL892221750

NON DISSOLUTION

PRODILISTE DIRECT

**SARL Unipersonnelle
au capital de 46000,00 Euros
5 avenue de la Gare,
89330 Saint Julien du Sault
491861670 R.C.S.
Sens Sigle : Prodiliste**

Par délibération en date du 26/03/2018, le Gérant statuant en application de l'article L.223.42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL892221762

DISSOLUTION LIQUIDATION

DAVIKEN

**SCI en liquidation amiable
au capital de 5 000 €
Siège social : Saint Clément (89100)
63, Avenue de la République
522 719 319 RCS Sens**

Le 31/12/2017, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé Mme Céline JEZEQUEL de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL892221327

CABINET D'INFIRMIERES PASTEUR

**SCM au capital de 1 000 €
Siège social : 8, rue Pasteur
89100 Malay-le-Grand
750 745 325 RCS Sens**

Le 30/04/2018, les associées ont décidé : -la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé Mme Françoise Aurry, demeurant à Malay-le-Grand (89100), 25 rue Henry Collinet, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au siège social. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL892221652

DJ TELEPHONIE MULTIMEDIA

**SARL au capital de 1 000 Euros
Siège social : Rond-Point de la Résistanc
89300 Joigny
R.C.S : Sens 535 044 598**

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réuni le 31 décembre 2017 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS. Pour Avis,

Le Liquidateur.

AL892221737

PHOTO BARRE

**Société A Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 50 000,00 euros
Siège social
70 Rue de la République - 89100 Sens
423 448 737 RCS Sens**

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 20 Avril 2018, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31 décembre 2017, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son

mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Le liquidateur.

AL892221740

SAS STORLAM

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de STORLAM, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 7622.45 euros dont le siège est Route de Clamecy N151 Km2 89000 AUXERRE, immatriculée 341728848 RCS AUXERRE, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Jean-Claude MERCIER, demeurant 19 avenue de Grattery 89000 AUXERRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 19 Avenue de Grattery 89000 AUXERRE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL892221747

FRAICHEUR DU PLAT D ETAIN

**SARL au capital de 500,00 euros
13 rue du plat d etain
89100 Sens
798963799 R.C.S. Sens**

Par décision de L'AGE en date du 07/05/2018 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 07/05/2018, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Orhan Sen, 10 rue pasteur, 89100 Sens et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Orhan Sen. Mention en sera faite au RCS de Sens

AL892221758

FT2L

**Société civile immobilière
au capital de 1000 €
Siège social: 3 rue Georges Clémenceau
89000 Auxerre
RCS Auxerre: 533.701.702**

Suivant procès-verbal en date du 25 avril 2018, l'assemblée générale extraordinaire a: - approuvé le rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation; - approuvé le compte définitif de liquidation; - donné quitus au liquidateur de sa gestion; - prononcé la clôture de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre. Le liquidateur.

AL892221770

ETABLISSEMENT LE MANOIR DECOR

**SARL SARL au capital de 7622.45 euros,
65 Grande Rue 89100 Sens.
RCS Sens 402243562.**

A compter A.G.E du 02-01-2018: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: M. MARTINI Jean-Pierre, 55 Quai des Sablons, 89100 Sens. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Sens.

AL892221780

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution de la société commerciale (conformément à l'article 285 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales). Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 mars 2018, il a été constitué une société selon les caractéristiques suivantes.

Dénomination : Pass Holidays.

Forme juridique : Société par Action Simplifiée.

Capital social : 100.00 euros.

Siège Social : 60 Ter, Route de Lyon, 89200 Avallon.

Objet : Vente à distance sur catalogue général, création de prestations commerciales ayant pour objectif de mettre en relation des professionnels et des particuliers.

Président : Monsieur Emmanuel GIBERT, demeurant au 11, Rue des Séjours, 89200 Lucy Le Bois.

Directeur Général : Monsieur Cyril QUEMY, demeurant au lieu-dit Vaussegrois, 58140 Brassy.

Durée : 99 ans.

Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

AL892221497

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 28/04/18, il a été constitué une EURL dénommée VEZELAY WALK. Siège social: 5 place de la basilique 89450 Vezelay.Capital:500euros.Objet: édition et commercialisation de logiciels.Location de tablettes numériques pour visiter la Basilique de Vézelay.Gérance:M. Tony Caffin, 24 grande rue 89200 Sermizelles.Durée: 99ans.

Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL892221646

LA BOITE A FLECHES

Par acte SSP du 21/05/2018, il a été constitué une SCI à capital variable dénommée: LA BOITE A FLECHES

Sigle : BAF

Siège social : 96 grande rue, 89340 VILLEBLEVIN

Capital minimum : 1.000€

Capital initial : 5.000€

Capital maximum : 300.000€

Objet : acquisition, propriété, construction, l'administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, emprunt. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher à cet objet

Gérance : M. Jean-Philippe COMOY, 96 grande rue, 89340 VILLEBLEVIN, Mme Anaïs COMOY NÉE MALAHEL, 96 grande rue, 89340 VILLEBLEVIN

Cessions de parts sociales : toutes cessions soumises à agrément

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL892221731

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONT SAINT SULPICE (Yonne), du 17 mai 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : SARL PRETEUX Siège social : 8 Rue de Paris, 89250 MONT ST SULPICE Objet social : Epicerie, alimentation générale, bazar, droguerie, dépôt de pain, de gaz et de pressing, livraison à

domicile, presse, relais colis. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 11 000 euros Co-Gérance : Monsieur Jérémie PRETEUX, demeurant 8 Bis Rue de Paris – 89250 MONT SAINT SULPICE et Madame Christelle PRETEUX, demeurant 8 Bis Rue de Paris – 89250 MONT SAINT SULPICE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE

AL892221735

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-David FONTENEAU, Notaire à Chablis (Yonne), le 27 Avril 2018, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'Auxerre 1, le 4 mai 2018, dossier 2018/13/480, références 2018 N 529, droits perçus : zéro euro, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination sociale : « SCI TMV ».

Forme : Société civile immobilière

Capital Social : Le capital social est fixé à la somme de MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 €)

Siège Social : Fleury La Vallée (Yonne), 15 C, Route d'Appoigny.

Objet Social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. Et toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Apports en numéraire : 1.500,00€

Gérance : La société a pour gérant, sans limitation de durée :

1°/ Monsieur Thomas VINOT, demeurant à Chichee (Yonne) 2/4 Grande Rue,

2°/ Mademoiselle Marion VINOT, demeurant à Fleury La Vallée (Yonne) 15 C, Route d'Appoigny,

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Cession de parts sociales - agrément :

Les parts sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision prise en assemblée générale extraordinaire.

Pour Avis, Maître Jean-David FONTENEAU.

AL892221607

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société « SCI FRANCHINI IVRY «, SCI au capital de 1.000,00 €, siège social : 271 domaine de Clairis 89150 Savigny-sur-Clairis. Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur de tous biens et droits immobiliers. Co-Gérants : Samuel FRANCHINI et Mélanie FRANCHINI née MARTINEZ, demeurant ensemble 6 rue de Villersexel 75007 Paris. La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL892221738

SAS MIMI

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/05/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SAS MIMI

Siège social : 10 place de la République, 89100 SENS

Forme : SASU

Capital : 500 euros

Objet social : terminal de cuisson, fabrication et vente de pain, produits panifiés, sandwichs, produits traiteurs, viennoiseries, pâtisserie, confiseries, glaces, boissons, le tout à emporter ou à consommer sur place,

Président : Monsieur Hamimi IMAKHLAF demeurant : 38, Boulevard Jean-Jacques Rousseau , 92230 GENNEVILLIERS élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892221751

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 mai 2018 à AUGY, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : PIFFOUX STEPHANE.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Charcuterie, boucherie, traiteur, préparation et vente de plats à emporter, épicerie.

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 1 rue Pinon - 89290 AUGY.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Stéphane PIFFOUX demeurant 46 La Ruelle - Puits de Bon - 89310 NOYERS-SUR-SEREIN.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du

tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892221752

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mai 2018 à PASSY, il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI DES ROISES

Forme : Société civile immobilière.

Objet : acquisition, location et gestion d'immeubles.

Capital social : 78 000,00 euros.

Siège social : 14 rue de la Chapelle, 89510 PASSY

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 78 000,00 euros.

Gérants : Mme Pierrette VASSAL et M. Claude VASSAL, demeurant ensemble 14 rue de la Chapelle, 89510 PASSY, M. Sébastien VASSAL, demeurant 12 rue de la Résistance, 89510 PASSY.

Cessions de parts : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints,

ascendants ou descendants non associés sont soumises à agrément par décision des associés prise à l'unanimité.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892221755

UA FORMATION

Aux termes d'un acte authentique en date du 25/05/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : UA FORMATION

Siège social : 53, Rue Paul Eluard, 89100 SENS

Forme : SASU

Capital : 500 Euros

Objet social : Centre de Formation

Président : Madame Aurélie ESSAFIANI demeurant : 53, Rue Paul Eluard, 89100 Sens élu pour une durée de 99 années

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892221759

SC I-S

**Société civile
Au capital de 120 001 euros
Siège social
3 Rue du Tau - 89100 Sens**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23 mai 2018 à Sens (89100), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : SC I-S

Siège social : 3 Rue du Tau à Sens (89100)

Objet social : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport d'actions, de parts sociales ou d'autres valeurs mobilières dans toutes sociétés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 120 001 euros, constitué d'apports en nature et numéraire

Gérance : Monsieur Stéphane GLAUDIN demeurant 3 Rue du Tau à Sens (89100)

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, La Gérance

AL892221761

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 mai 2018 à Coulangeron, il a été constitué une société en nom collectif.

Dénomination sociale : HORTON FOURRAGES

Forme : Société en nom collectif.

Objet : L'achat et la vente de paille, fourrage, et de tous produits agricoles ou résidus agricoles. Et accessoirement la réalisation de prestations de travaux agricoles et la location de matériels. Capital social : 4 000,00 euros.

Siège social : 10 rue des Prés Verdeaux – Crosle - 89580 Coulangeron

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérants associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales: M. Jacky HORTON, demeurant 9 rue des Saulers – Semilly 89240 ESCAMPS M. Emilien HORTON, demeurant 10 rue des Prés Verdeaux - Crosle - 89580 Coulangeron

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892221763

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 mai 2018, à VILLENEUVE LA GUYARD.

Dénomination : S.U.M., Société Civile Immobilière dont l'objet est la location logement nus.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 eurosen numéraire.

Siège social : 13 rue des prés de paques, 89340 VILLENEUVE LA GUYARD.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Gérance : Monsieur Eric FRANCOIS 13 rue des prés de paques 89340 VILLENEUVE LA GUYARD.

Pour avis.

AL892221771

**Me Lucile DUMAIRE,
notaire à THORIGNY SUROREUSE (Yonne)**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte reçu par Me Lucile DUMAIRE, le 5 mai 2018, enregistré à AUXERRE le 14 mai 2018, dossier 2018 14041, réf 2018 N00553 aux droits de 0 €.

Dénomination : LE BERNOUD.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 15 ruelle des brulis, 89340 VILLENEUVE LA GUYARD.

Objet : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à

quelque endroit qu'ils se trouvent situés,.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 4000 euros

Montant des apports en numéraire : 4000 euros.

Cession de parts et agrément : Soumises à l'agrément y compris celles au profit d'un

ascendant ou descendant. L'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.. **Gérance** : Monsieur Jacques BERGOIN 15 ruelle des Brulis 89340 VILLENEUVE LA GUYARD. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL892221776





Exposition

«200 ans en 2 roues»

C'est sans doute le moyen de locomotion le plus populaire de France : la bicyclette. Depuis le 1er avril, le Parc Floral d'Apremont a réouvert ses portes et propose sa nouvelle collection intitulée «*200 ans en 2 roues*». Le temps d'une déambulation, le visiteur est invité à se replonger sur l'origine du vélo mais aussi de la moto. En selle !


Vue du parc Floral qui est à visiter en complément de l'exposition.

C'est une exposition installée dans ce qui est sans doute l'un des plus beau site du Cher : le Parc Floral d'Apremont. Créé en 1977 par Gilles Brissac, ce parc classé «*jardin remarquable*» vous propose une promenade à travers un jardin blanc, des massifs de fleurs et des maisons parfaitement intégrées au site. Il accueille en moyenne entre 30 000 et 35 000 visiteurs par an. L'exposition «*200 ans en 2 roues*» se situe dans le cadre des écuries du château d'Apremont en complément de la visite du Parc Floral. Cet évènement est née il y a six mois d'une rencontre entre un collectionneur hollandais célèbre (mais qui souhaite rester anonyme) et Louise Hustel, la gérante du Parc. Une dizaine de personnes se sont affairées à la préparation de cette exposition où tout a été fait en interne. De la conception des visuels qui sert de décor jusqu'aux panneaux explicatifs. «*C'est pour nous le moyen de valoriser notre travail et de maîtriser les coûts*» nous explique Louise Hustel.
L'exposition se décompose en plusieurs espaces chronologies qui permettent aux visiteurs d'avancer en même temps que l'histoire.

«Les débuts de la bicyclette»

La visite débute par une brève histoire du vélo. Car savez-vous qui a inventé la bicyclette ? Cet objet, devenu moyen de locomotion courant, vient d'Allemagne et a été inventé par Karl Drais von Sauerbronn sous le nom de draisienne. En France, cette dernière fut importée en 1818 sous le nom de vélocipède. À ses débuts, le vélo n'a pas de pédale. Il faut attendre 1861 pour que cet objet révolutionnaire face son apparition grâce à Pierre Michaux, dans le moyeu de la roue. Dans ce premier espace de l'exposition vous pourrez découvrir les premiers «*grand bi*». Un vélo muni d'une grande roue à l'avant et d'une petite à l'arrière. Il doit son existence à cette question : comment rendre le vélocipède plus rapide ? À l'époque, les inventeurs étaient persuadés que les utilisateurs iraient plus vite en augmentant le diamètre de la roue avant. Une conception vue comme une ineptie aujourd'hui.
L'exposition s'arrête ensuite sur un objet devenu tendance dans les grandes villes en Europe dont la France : le tricycle. Né de l'invention de Stéphan Farffler, un horloger allemand (une fois de plus) qui souffrait de paralysie de ses membres inférieurs. Il connaît son apogée en 1870 avant de disparaître pour ensuite être introduit de nouveau aujourd'hui. Il est notamment utilisé par les vendeurs ambulants pour les cafés à emporter ou les glaces.

«La bicyclette et la libération de la femme»

C'est l'un des espaces les plus importants de l'exposition. À travers un bref retour historique, le visiteur est plongé dans les combats des femmes de l'époque. Ces femmes pédalent en 1880-1890 malgré une société peu encline à les voir sur ces engins. Le vélo sera même un accessoire de mode et le signe de l'élégance dans les milieux huppés. La bicyclette a permis aux femmes de passer du corset serré et peu adapté au bloomer, sorte de culotte bouffante. Ce changement bouleverse la société à tel point que l'utilisation du vélo pour les femmes sera promulguée dans les lois. Et signe du changement de coutume, certains inventeurs n'hésitent pas à créer un vélo unisexe avec une barre centrale arrondie. C'est le cas notamment en 1903 avec «*le vélo Clément*»


Un vélo Clément unisexe de 1903.


Un modèle anglais de Grand Bis « David ». Diamètre 138 cm.

Les débuts de la moto

Qui n'a pas eu durant son adolescence une mobylette ou pour les plus anciens d'entre vous un vélomoteur ? Ce quatrième espace de l'exposition est entièrement consacré à ce moment d'histoire. On peut y voir les tous premiers essais sur un cadre de cycle. Le grand public les connaît sous la marque «*Solex*» avec son fameux moteur à l'avant. À côté des premières mobylettes se trouve l'espace «*le vélo en un clin d'œil*». Il vous permet en un seul panorama de brosser toute l'histoire du vélo : de la draisienne jusqu'au vélo carbone utilisé pour le Tour de France. Mais les deux roues c'est aussi des calèches et autres attelages jadis tirés par des chevaux. Ces «*voitures*» appartenaient toutes à Eugène Schneider. En résumé, que l'on soit passionné ou non de vélo, cette exposition vous rappellera forcément des moments de votre jeunesse. Des souvenirs convoqués grâce aussi aux choix musicaux. En déambulant vous pourrez par exemple entendre, des musiques d'époque comme la chanson « Harley » de Brigitte Bardot, sortie en 1968. Un moment à partager en famille et entre amis, à ne pas manquer.

THÉOPHILE MERCIER

Exposition «200 ans en 2 roues»

Lieu : Parc Floral d'Apremont. 18 150 Apremont-sur-Allier
Date : du 1er avril au 30 septembre 2018-05-23
Horaire : tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 30
Tarifs : visite du parc Floral et de l'exposition. 10 euros (adultes) ; 6 euros (moins de 12 ans) gratuit (moins de 7 ans) 5 euros (tarifs réduits) et 9 euros (groupe).
Renseignement : 02 48 77 55 00 ou www.apremont-sur-allier.com


Moto autocyclette Clément monté sur un cadre de cycle. Le moteur disponible de 1902 à 1922 était adaptable à tous types de modèle de vélo.


Berline de voyage de 1840 d'Eugène Schneider, fondateur du Creusot.